

# Histoire ancienne

Anne-Marie Bernardi  
Maria Luisa Bonsangue  
Louise Bruit  
Emmanuèle Caire  
Pierre Carlier  
Olivier de Cazanove  
Damien Chaussende  
Jean-Christophe Couvenhes  
Paul Demont  
Pierre Ellinger  
Florence Gherchanoc  
Maurice Godelier  
Paulin Ismard  
Laurent Lamoine  
Nicolas Laubry  
Patrick Le Roux  
François Lerouxel  
Philippe Leveau  
Claudia Moatti  
Pascal Payen  
Airton Pollini  
Francis Prost  
Vincent Puech  
Anne Queyrel  
Filippo Ronconi  
Violaine Sebillotte Cuchet  
Maurice Sartre  
Ghislaine Stouder  
Stéphanie Wyler

*Comptes rendus*



**Alain Duploux**

*Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant J.-C.*

Paris, Les Belles Lettres, 2006, 418 p.

Les études consacrées aux élites grecques ont été grandement renouvelées ces dernières années par les spécialistes de l'histoire sociale, grâce à la confrontation des textes littéraires et des documents archéologiques, mais aussi avec le réexamen et la remise en cause de concepts longtemps utilisés par l'historiographie, tout particulièrement ceux de « noblesse » ou d'« aristocratie ». C'est dans cette double perspective que s'inscrit cet ouvrage consacré aux élites grecques entre les X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles av. J.-C., dont Alain Duploux annonce ainsi l'objectif : « cerner la nature de cette élite et comprendre les relations qu'elle avait tissées avec l'ensemble de la société » (p. 11).

L'introduction, qui pose avec force les problèmes et les hypothèses discutés dans la suite de l'ouvrage, est particulièrement intéressante et pourrait être lue pour elle seule, à la fois comme exposé historiographique et comme discussion méthodologique. En examinant la façon dont l'historiographie moderne a abordé la question de la place des élites dans le monde grec, l'auteur montre comment l'utilisation de concepts comme « noblesse », « aristocratie », « classe dirigeante », « oligarchie », fortement connotés par des réalités sociales ultérieures, a conduit à considérer les élites comme un groupe fermé qui « rassemblerait tous les individus occupant une position politique sociale et économique dominante » (p. 12). À la démarche consistant à penser l'appartenance à l'élite comme un statut, dont il conviendrait de déterminer les différents critères, A. Duploux pro-

pose de substituer l'analyse de comportements qui seraient autant de modes de reconnaissance, visant à affirmer ou à conquérir une place plus élevée dans la hiérarchie sociale.

L'examen de tels comportements fait l'objet des six premiers chapitres qui constituent autant d'études de cas, portant sur des périodes différentes et sur diverses régions du monde grec, mais qui ont en commun la mise en lumière des stratégies de recherche de prestige.

« Énoncer une ascendance » est l'une de ces stratégies possibles. Les historiens, dans la continuité du schéma aristotélicien, ont longtemps vu là le trait caractéristique d'une noblesse de naissance, identifiable à l'élite de la période archaïque et bientôt mise en concurrence avec des élites économiques. La confrontation d'énonciations généalogiques, telles que les mettent en scène les textes littéraires et les groupes statuaire familiaux des monuments funéraires, montre au contraire que, des guerriers d'Homère aux personnages les plus en vue de l'Athènes démocratique, ce procédé fonctionne moins comme l'affirmation d'un statut que comme un instrument de reconnaissance sociale, plus ou moins efficace en fonction des époques et des contextes politiques.

L'utilisation des relations familiales à des fins de prestige ne se limite pas à l'ascendance mais passe aussi par les stratégies matrimoniales. Tel est l'objet du deuxième chapitre. L'exemple athénien des Pisisratides, des Alcéméonides ou encore de Cimon prouve que « contracter un mariage » pour soi-même ou pour un parent proche, par le biais de l'exogamie ou de l'endogamie, est d'abord un moyen d'améliorer sa position personnelle dans la cité, par le jeu des alliances diplomatiques ou militaires, en même temps qu'un utile instrument de propagande familiale.

Les troisième et quatrième chapitres, respectivement intitulés « Récupérer la mort » et « Collectionner le monde », s'appuient essentiellement sur les sources épigraphiques et sur le matériel archéologique pour étudier la manière dont, dans les nécropoles – en Eubée, en Crète ou encore à Athènes –, la valorisation du défunt, par l'édification du monument funéraire, l'épithaphe ou le dépôt d'objets dont la valeur tient en grande partie à l'exotisme ou à l'histoire de leur transmission, s'effectue aussi, et peut-être surtout, au profit de la famille, en associant étroitement l'ordonnateur des funérailles à la gloire ainsi revendiquée pour le mort.

Les cinquième et sixième chapitres, enfin, s'appuient sur un corpus statuaire de Milet et de Samos pour montrer comment le déplacement de la nécropole vers le sanctuaire a permis d'affirmer de façon plus durable le prestige des dédicants, par le choix d'emplacements significatifs pour « s'inscrire dans l'espace » de façon ostensible et affirmer, à travers la topographie du sanctuaire, la revendication d'une place en vue dans la hiérarchie sociale. C'est également une démarche ostentatoire qui peut expliquer le recours à des ateliers de sculpture ou à des artistes spécifiques, éventuellement étrangers et prestigieux, dans le but d'offrir à la divinité et au regard de la communauté civique des offrandes dont l'originalité ou l'exotisme étaient susceptibles d'accroître la renommée personnelle du dédicant.

À partir des résultats auxquels ont abouti ces six études de cas, le septième chapitre ouvre des pistes de réflexion et propose, en synthèse, de voir dans le renouvellement continu des stratégies de prestige « l'esquisse d'une dynamique sociale ». Ce chapitre revient ainsi sur les postulats formulés dans l'introduction et étaye l'hypothèse de départ selon laquelle les pratiques de reconnaissance sociale n'avaient pas seulement pour fonction de faire « connaître une position sociale déjà acquise », mais de travailler « également – voire prioritairement – à sa construction » (p. 251), et dépassent largement le statut juridique et même politique du citoyen. La conclusion majeure sur laquelle débouche ce constat est que la cité grecque ne repose pas sur une hiérarchie figée autour d'un certain nombre de critères institutionnels ou sociaux, mais que cette hiérarchie se remodèle

sans cesse en fonction d'une multiplicité de facteurs dont savent jouer habilement les individus entreprenants.

Est ainsi remise en cause la conception selon laquelle l'histoire grecque aurait été rythmée, depuis le haut archaïsme jusqu'au <sup>v</sup>e siècle, par la naissance, la prédominance, puis le déclin d'une classe sociale, improprement qualifiée de « noblesse » ou d'« aristocratie ». Bien au contraire, il s'agit sur le temps long du renouvellement constant d'une élite dont la définition repose sur des critères multiples et complexes, susceptibles d'évoluer au gré des stratégies individuelles et de varier dans le temps et dans l'espace en fonction des modes de reconnaissance prioritairement mis en œuvre. Ainsi se devinent une forte mobilité sociale et des élites aux contours changeants, « en perpétuelle recomposition sociale » (p. 264).

Pour A. Duploux, ce dynamisme peut être relié à la culture de l'*agôn*, qui oppose les individus dans un système de compétition et d'émulation permanentes. Loin d'être le trait caractéristique d'une « aristocratie » archaïque, cette culture apparaît comme une recherche de promotion individuelle, commune aux différentes périodes – depuis la chute des palais mycéniens jusqu'au <sup>iv</sup>e siècle – et à tous les milieux (aux *basileis* homériques comme aux paysans d'Hésiode par exemple), mais peut-être pas uniformément à toutes les parties du monde grec, puisque l'auteur propose de voir dans l'idéal agonistique un trait culturel « ionien », bien plus qu'un trait de classe comme cela a souvent été affirmé.

La démonstration se clôt avec un retour au point de départ : la discussion sur la notion d'aristocratie et sur les dangers que recèle son utilisation historiographique. En figeant une catégorie, celle des *aristoi*, en termes de classe sociale, cette utilisation méconnaît la dynamique continue des stratégies de reconnaissance sociale ; en mettant délibérément l'accent sur le pouvoir, elle enferme cette catégorie dans un rôle institutionnel et ignore la diversité des modes de reconnaissance qui ont en réalité pour objectif le prestige bien plus que le pouvoir.

L'ouvrage de A. Duploux ne se présente pas comme une synthèse sur les élites grecques. Comme l'auteur le signale, l'enquête deman-

derait à être étendue à d'autres modes de reconnaissance, à d'autres cités, à d'autres corpus. Cependant, la méthode utilisée, qui consiste à tester une hypothèse générale sur un certain nombre de cas minutieusement étudiés à partir d'une documentation de nature variée, s'avère extrêmement stimulante par les pistes ainsi ouvertes et fort convaincante par les conclusions auxquelles elle aboutit. Elle s'avère aussi heureusement dérangeante dans la mesure où, au terme de l'ouvrage, le lecteur, convaincu par la remise en cause des concepts traditionnels d'aristocratie et de noblesse et des représentations qu'ils véhiculent, persuadé de l'inadéquation de toutes les traductions modernes du terme d'*aristos*, est invité à pratiquer le soupçon jusqu'au bout en évitant de projeter sur la notion même d'élite une quelconque réalité sociale préconçue.

EMMANUÈLE CAIRE

**Claudia de Oliveira Gomes**

*La cité tyrannique. Histoire politique de la Grèce archaïque*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 230 p.

Issu d'une thèse, l'ouvrage de Claudia de Oliveira Gomes se propose d'étudier l'expérience tyrannique en Grèce ancienne et sa contribution au processus de politisation des sociétés de l'époque archaïque. Si, depuis une quinzaine années, plusieurs études importantes, centrées sur les hiérarchies sociales ou les pratiques culturelles communautaires, ont profondément renouvelé notre connaissance des sociétés archaïques, la spécificité proprement politique et institutionnelle du fait tyrannique a constitué un champ d'étude quelque peu délaissé – tout particulièrement dans l'historiographie française. À cet égard, la démarche de l'auteur, qui revendique une « authentique histoire politique de l'archaïsme grec » largement inspirée des cadres conceptuels de l'anthropologie politique classique, apparaît profondément originale. La violence qui entoure la légende noire de la tyrannie, loin d'être anecdotique, y est envisagée comme l'indice du bouleversement des relations politiques qu'auraient

connu les communautés grecques des VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, caractérisé avant tout par un processus d'étatisation, sous lequel il convient d'entendre, selon la perspective weberienne traditionnelle, l'exercice monopolistique de la violence et, plus largement, la « désocialisation » de l'autorité politique.

L'ensemble du livre est organisé en trois ensembles d'ampleurs très inégales. La première partie (la plus longue) décline thématiquement les mutations principales imputables aux régimes tyranniques. L'auteur invite en premier lieu à observer l'impasse politique à laquelle étaient parvenues les sociétés du haut archaïsme. Dans le cadre de régimes politiques qualifiés de « chefferies aristocratiques », celles-ci auraient été impuissantes à construire les cadres de décisions politiques susceptibles de recueillir le consentement de l'ensemble de la communauté. En l'absence de tout pouvoir de contrainte centralisé, la scission d'une partie de ses membres constituait le mode traditionnel de résolution du conflit. Le second chapitre met précisément en évidence la façon dont, au-delà des variantes institutionnelles propres aux diverses expériences tyranniques, la spécificité de l'expérience tyrannique réside dans la monopolisation des pouvoirs de coercition. C. de Oliveira Gomes explore ensuite l'évolution de la représentation de l'espace politique sous l'effet des régimes tyranniques, qui seraient souvent à l'origine d'un processus de centralisation et d'abstraction du territoire communautaire. Dans plusieurs cités, l'apparition d'un « domaine public » constituerait même un héritage de leur phase tyrannique. Le quatrième chapitre s'intéresse plus précisément aux redéfinitions de la citoyenneté dont les tyrans auraient été les agents. Les manipulations du corps civique entreprises sous leur égide, tout comme l'intégration de nouveaux citoyens au sein de la communauté, témoigneraient d'un processus de « désocialisation » – et, donc, une politisation – de l'appartenance communautaire, désormais partiellement déconnectée des structures collectives traditionnelles. Le cinquième chapitre aborde, enfin, les spécificités de l'économie tyrannique. Les projets de redistributions foncières attestés par les sources, tout comme l'apparition des premières monnaies sont autant d'étapes décisives dans l'avè-

nement d'une véritable économie civique, la richesse de la *polis* étant désormais pensée comme commune, destinée à un corps social dont les membres sont dorénavant « liés par une interdépendance économique ». Dans un dernier chapitre, C. de Oliveira Gomes récapitule l'ensemble de la démarche en interrogeant la spécificité de la tyrannie grecque au regard de la catégorie générale d'« État archaïque » forgée par Henri Claessen, avant de mettre en valeur la logique profonde qui unirait la tyrannie et l'avènement de la démocratie.

La deuxième partie de l'ouvrage explore la façon dont les deux cités les mieux connues de l'âge classique, Athènes et Sparte, ont été modelées à leur manière par l'expérience tyrannique, soit qu'elles aient hérité de certaines de ses innovations, soit qu'elles y aient au contraire résisté au point de reconfigurer plusieurs de leurs traits déterminants. L'analyse ne se limite plus à la période archaïque et examine en particulier les architectures institutionnelles propres aux deux cités à l'âge classique. Dans les institutions de l'Athènes classique, des traces d'étatisation seraient perceptibles dans le pouvoir de certaines magistratures spécialisées – essentiellement la stratégie –, tout comme dans plusieurs institutions communautaires (ainsi des esclaves publics), mais elles seraient contrebalancées par un ensemble de caractéristiques traduisant un refus de toute « désocialisation » du pouvoir. En ce sens, il conviendrait d'évoquer un véritable travail historique de dissimulation, ou de refoulement, de tout ce qui pourrait constituer un appareil d'État dans la cité classique. Si Sparte s'est voulue à plusieurs reprises dans son histoire la cité anti-tyrannique par excellence, plusieurs de ses spécificités doivent en réalité être envisagées comme une réponse, à la fois « réactionnaire et innovante », aux questions suscitées par l'expérience tyrannique. Alors que l'absence de monumentalisation dans la cité, ou le rôle joué par les *syssitoi*, cellules élémentaires de socialisation, sont autant d'éléments qui éloignent le modèle spartiate du paradigme tyrannique, l'affirmation de l'éphorat, située par l'auteur dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle, constituerait ainsi une des innovations remarquables de la cité en réponse à la question de la coercition résolue ailleurs par la tyrannie. Le paradigme de la

« résistance », cher à Pierre Clastres, permet ici de penser le rapport complexe noué avec la « question tyrannique » par les deux cités et la voie si particulière qu'elles devaient chacune emprunter.

Dans la troisième et dernière partie de l'ouvrage, C. de Oliveira Gomes tente de suivre l'apparition progressive d'une pensée politique abstraite à travers les œuvres majeures de la poésie archaïque des VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. Le phénomène tyrannique serait au centre de la crise des représentations traditionnelles propre au « politique aristocratique ». Surtout, l'apparition du concept même de tyrannie dans la poésie archaïque jouerait un rôle déterminant dans la conceptualisation progressive des différents régimes et, plus largement, la naissance d'un langage abstrait spécifique à la réflexion politique.

Par l'ampleur et l'extrême cohérence de la démarche adoptée, l'ouvrage représente incontestablement une contribution importante à l'ensemble des réflexions récentes portant sur le politique en Grèce ancienne. L'étude ouvre en particulier des perspectives décisives au sujet du processus de politisation à l'œuvre dans les cités du VI<sup>e</sup> siècle. Avec la tyrannie, le pouvoir se donne sans doute à voir de façon inédite dans les sociétés grecques archaïques, et on suit volontiers C. de Oliveira Gomes lorsqu'elle fait de cette visibilité nouvelle un élément moteur dans la formalisation (ou la traduction) sous forme politique des conflits qui traversaient la cité. La tyrannie aura ainsi contribué à l'élaboration d'une scène sur laquelle les antagonismes de multiples origines inventeront peu à peu la langue de la politique. Interrogés sous l'angle de l'expérience tyrannique, plusieurs dossiers difficiles trouvent en outre ici un précieux éclairage – ainsi des spécificités du processus colonial engagé sous l'égide des Cypsélides ou des Pisistratides qui aurait conduit à une redéfinition des fondements de la citoyenneté mais aussi du territoire civique. Plus largement, les architectures institutionnelles d'Athènes et de Sparte à l'époque classique sont revisitées selon une grille d'analyse décapante et tout à fait convaincante.

Par son ambition et son caractère systématique, la démarche se prête néanmoins à de

nombreuses critiques de détail qui inviteraient à relativiser le rôle de la tyrannie – à laquelle l’auteur prête beaucoup ! – dans les mutations de l’époque archaïque. Ainsi, pour qui songe au rôle décisif joué aussi bien par Égine que par les cités eubéennes dans le développement du fait monétaire au VI<sup>e</sup> siècle, il apparaît assez aléatoire d’établir un rapport étroit entre l’apparition de la monnaie, au sens d’une « création de valeur abstraite », et la tyrannie. Il en va de même au sujet des modifications substantielles que la tyrannie aurait fait subir à la définition de la citoyenneté, et pour lesquelles le cas athénien est particulièrement exploité. Or, les textes anciens ne mentionnent de législation substantielle sur la citoyenneté qu’au sujet du législateur Solon, au début du VI<sup>e</sup> siècle, et de Périclès. Rien ne permet de suggérer une manipulation pisistratide de l’ensemble du corps civique et s’il faut concevoir une « désocialisation de l’appartenance communautaire », celle-ci ne peut éventuellement être attribuée qu’à la loi de Périclès de 451 qui redéfinissait les normes encadrant l’inscription des futurs citoyens dans le cadre des phratries. De la même façon, on pourrait discuter à l’infini les problèmes chronologiques posés par l’Agora athénienne à l’époque archaïque ou par la mise en place des principaux cultes civiques athéniens au VI<sup>e</sup> siècle, et au sujet desquels l’auteur a sans doute tendance à valoriser excessivement l’initiative des Pisistratides. À cet égard, l’importance des premières législations dans la construction du politique à l’époque archaïque, mise en valeur récemment par les travaux de Karl-Joachim Hölkeskamp<sup>1</sup>, apparaît dans l’ensemble de l’ouvrage étrangement absente, comme si la figure du tyran en venait à éclipser celle du législateur comme fondateur de la cité, à rebours du discours tenu par les auteurs anciens. Eu égard au rôle joué par la tyrannie pisistratide dans l’ensemble des démonstrations conduites, le désintérêt pour le moment solonien, qui a bien sûr fait l’objet de reconstructions tardives – tout comme d’ailleurs la plupart des traditions relatives aux tyrans –, semble particulièrement contestable.

De manière plus générale, l’étude s’inscrit dans un débat – aux origines lointaines mais récemment réactivé – sur la nature plus ou moins étatique de la cité grecque. En s’inspirant

plus que d’ordinaire des concepts de l’anthropologie politique classique et en décentrant le questionnement des institutions de la cité classique vers les formes du pouvoir à l’époque archaïque, C. de Oliveira Gomes en renouvelle substantiellement les cadres d’analyse. L’hypothèse d’une dissimulation (« L’État, en Grèce, se masque ») et d’une résistance des communautés grecques à un processus d’étatisation apparaît particulièrement suggestive pour sortir des impasses d’un débat dont les termes peuvent sembler assez figés. On peut néanmoins noter le paradoxal chassé-croisé qui voit les hellénistes repenser leur champ d’étude en interrogeant la notion d’État telle que l’anthropologie classique a pu la construire, alors même qu’une partie importante de l’anthropologie politique contemporaine abandonne son usage pour réfléchir sur la notion de cité<sup>2</sup>.

PAULIN ISMARD

1 - Karl-Joachim HÖLKESKAMP, *Schiedsrichter, Gesetzgeber und Gesetzgebung im archaischen Griechenland*, Stuttgart, F. Steiner, 1999.

2 - Voir par exemple Jean BAZIN, « L’État, avec ou sans cité », *Journal des africanistes*, 74-1/2, 2004, p. 49-56, ou Gilles HOLDER, « De la ‘cité-État’ en Afrique noire. L’espace et le politique chez les Saman du pays dogon (Mali) », *Cahiers d’Études africaines*, 166, 2002, p. 257-284.

**Pauline Schmitt-Pantel  
et François de Polignac (dir.)**

*Athènes et le politique. Dans le sillage  
de Claude Mossé*

Paris, Albin Michel, 2007, 352 p.

Ce volume d’hommage, joliment sous-titré, est consacré à une historienne qui compte beaucoup pour de nombreux universitaires et étudiants, qui lui sont redevables de son impressionnante production d’ouvrages et d’articles dans des domaines forts différents. L’ouvrage ne présente pourtant qu’une bibliographie « sélective » de Claude Mossé, donnant une idée partielle de sa production scientifique. L’hommage est mérité à plus d’un titre. Comme l’avouait peu avant sa disparition

Jean-Pierre Vernant dans quatre pages liminaires (entretien réalisé le 22 novembre 2006) : « quand on réfléchit à la vie de Claude Mossé, on voit qu'elle a toujours joué un rôle très important, mais qu'elle le joue de façon à n'être jamais au premier plan » (p. 16). Le court entretien biographique accordé en fin d'ouvrage à Hélène Monsacré, en juillet 2007, rappelle que C. Mossé a également côtoyé Pierre Vidal-Naquet et Moses Finley (et encore André Aymard, Arnaldo Momigliano...), mais aussi – et surtout – « qu'il y a des choses admirables dans le modèle athénien de la démocratie » (p. 340). Athènes fut l'un des champs d'investigation privilégié de l'historienne.

En regroupant treize contributions autour des rapports entretenus par Athènes avec *le* (et non *la*) politique, les directeurs de publication ont choisi de poursuivre l'un des sillons creusés par C. Mossé. Dans la voie ouverte par Louis Gernet, autour du Centre Louis Gernet que l'historienne « contribua à accrocher à l'objet 'histoire ancienne' » (p. 8), l'ouvrage combine l'anthropologie à l'histoire, l'étude des institutions à celle des pratiques religieuses, l'analyse des images à celle des conduites sociales. Dans son analyse de la « Naissance du politique », J.-P. Vernant affirme que le politique apparaît lorsque le pouvoir du roi est neutralisé au point qu'il est placé au centre et rendu commun au groupe de ceux qui se considèrent comme égaux (groupe qui s'élargira jusqu'à englober tous les citoyens). Ainsi, dans les cités de l'époque archaïque, « le politique ne se contente plus d'exister dans la pratique institutionnelle : il est devenu 'conscience de soi', il donne à la vie en groupe, aux individus réunis dans une même communauté leur caractère proprement humain » (p. 23). Cette conception élargie, et légitime, du politique sert en quelque sorte de fil directeur à l'ouvrage, puisque chaque contribution cherche, selon un angle d'attaque différent, à préciser les contours de la notion, et donc de la cité, puisque Athènes semble consubstantiellement liée au politique.

Tout commence avec Thésée, ce héros, roi converti à la démocratie dont la figure tient une place fondamentale dans le passé de la cité athénienne. Annie Schnapp-Gourbeillon indique dans « Thésée et les siens » qu'à la

différence d'autres rois, Thésée devient une véritable figure politique et non un personnage de tragédie. Se trouve interrogée la manière dont les Athéniens construisent leur conscience civique à travers leur passé, ici le plus lointain. De même, l'exemple de la tribu Aiantis, étudié par François de Polignac dans « Ajax l'Athénien. Communautés cultuelles, représentation de l'espace et logique institutionnelle dans une tribu clisthénienne », montre comment « l'organisation civique clisthénienne et les autres formes de groupement et d'association ont contribué, chacune à leur façon et de manière complémentaire, à la construction du sentiment individuel et collectif d'appartenance à la cité, qui constitue le cœur du politique » (p. 132).

La conscience d'appartenir à la cité est également révélée par l'art visuel, de multiples manières. Dans « Athènes, la cité, les images », François Lissarrague et Alain Schnapp soulignent que les Athéniens n'éprouvent pas le besoin de peindre l'Assemblée délibérative en action pour dire en images la démocratie. L'art visuel ne représente que de rares pratiques « institutionnelles ». En revanche, les auteurs considèrent que le *tropaion*, le rassemblement des armes prises aux ennemis sur le champ de bataille, semble être l'un des premiers marqueurs d'une conscience plus politique de l'idée civique. On est prêt à les suivre. Pour le reste, la conscience politique des Athéniens passe aussi par la représentation dans les arts figurés de Thésée ; par celle des Tyrannoctones, dont on suit les avatars jusque sur une monnaie de Cyzique de 420 ; par la construction de monuments publics et des décors de frises comme celle des Panathénées ; dans les personnifications de quelques figures comme *Démokratia* ou *Dèmos* que l'on peut voir sur le relief de la stèle portant le décret d'Eukratès de 337/336. La religion participe aussi pleinement à la définition de la cité athénienne, là encore de multiples manières. Louise Bruit, dans « Le religieux et le politique : Déméter et Koré dans la cité athénienne », l'illustre à travers l'analyse fine de l'implication des deux déesses et du sanctuaire d'Eleusis dans l'histoire, les cultes, les mythes de la cité. Ce n'est là qu'un exemple de « cette vie associée du politique et du religieux, de l'étroite connexion



des hommes et de leurs dieux dans et par la cité » (p. 82). Stella Georgoudi ne dit pas autre chose dans sa contribution intitulée : « Les magistrats au service des dieux : le cas des démarques en Attique ». Le démarque, qu'il convient bien de considérer comme un véritable magistrat (*contra* Mogens Hansen), unit en effet dans ses prérogatives la surveillance des cultes et la présidence de l'Assemblée des citoyens du dème.

Évaluer le fonctionnement de la justice et ses interactions avec le politique permet également de mieux concevoir la cité. C. Mossé revient à travers quelques exemples sur les liens entre « Justice et politique à Athènes » et rappelle l'opposition qui existe souvent entre l'importance de la loi et la culture du débat. De ce point de vue, la pratique de la dénonciation par les sycophantes, considérée à tort comme une dégénérescence du système judiciaire, doit au contraire être comprise comme un moyen efficace de résoudre les tensions sociales issues de la répartition du pouvoir politique. C'est ce qu'explique Catherine Darbo Peschanski dans « Pour une poignée de figures. Judiciarisation moderne et sycophantie ancienne ». Il me semble néanmoins que l'on a affaire là à une judiciarisation du politique propre au IV<sup>e</sup> siècle et pas nécessairement exportable au XXI<sup>e</sup> siècle. Les tensions sociales sont également instrumentées par les plaideurs pour créer « La colère des jurés dans les tribunaux athéniens », comme l'analyse Évelyne Scheid-Tissinier. Cette colère « légale » est une émotion qui trouve toute sa place dans l'*agôn* qu'est le procès, au moment même où les jurés doivent se prononcer.

Le sentiment et le comportement sont également constitutifs du politique. Pauline Schmitt-Pantel, dans « Aspasia, la nouvelle Omphale. Genre, sentiment et politique au siècle de Périclès », donne un récit des mœurs de Périclès et explique son attachement à Aspasia à travers la figure d'Omphale (et l'emprise d'une *erotikè agapêsis*, un attachement amoureux), ce qui, par contrecoup, fait d'Aspasia une figure très construite de la pensée masculine grecque. Françoise Ruzé revient sur ce qu'est « Lacôniser à Athènes, à propos des *Guêpes* d'Aristophane » et met en lumière, à travers différentes pratiques, l'inefficacité

des partisans de « cet idéal refoulé d'un âge d'or assimilé à une réalité inexistante, en la circonstance une Sparte idéalement aristocratique » (p. 270).

En guise de conclusion (et d'ouverture), François Hartog dans « La fin de la démocratie athénienne » reprend le titre de la thèse de C. Mossé, publiée en 1962, pour souligner les évolutions historiographiques sur le sujet et finalement montrer l'influence du politique contemporain sur notre vision du politique antique. Dans « Les lieux du politique dans l'Athènes classique : entre structures institutionnelles, idéologie civique et pratiques sociales », Vincent Azoulay et Paulin Isnard dressent un bilan efficace des différentes approches historiographiques qui ont prévalu chez les historiens lorsqu'ils ont tenté de définir le politique, spécialement athénien.

JEAN-CHRISTOPHE COUVENHES

### **Cornelius Castoriadis**

*Ce qui fait la Grèce. 2, La cité et les lois : séminaires 1983-1984*

Paris, Éditions du Seuil, 2008, 305 p.

Dans ce volume, sont repris les séminaires prononcés par Cornelius Castoriadis entre mars 1983 et mai 1984 à l'EHESS, à l'exception de onze séances, perdues ou non retenues dans ce recueil.

Il est inutile de rappeler ici les liens étroits entre la pensée de C. Castoriadis et le monde grec antique, ce qui a été fait auparavant par Pierre Vidal-Naquet dans la préface du premier volume et par Philippe Raynaud dans ce volume. Il nous suffira de souligner la grande érudition de C. Castoriadis et l'important travail des éditeurs qui ont fourni les références précises aux citations des passages mentionnés, ainsi que des commentaires et une bibliographie mise à jour sur les questions abordées. En outre, sont reproduites certaines questions posées par l'assistance lors des séminaires et les réponses de C. Castoriadis. Ces petites annexes à chaque séance représentent l'occasion pour le philosophe de mieux préciser certains points de son interprétation et constituent un outil très intéressant pour le lecteur actuel qui

peut non seulement suivre de manière plus vivante la pensée de C. Castoriadis, mais aussi obtenir un éclairage supplémentaire sur certains thèmes abordés.

Si chaque séminaire suit un thème précis, l'ensemble des discussions reproduites s'inscrit dans une thématique unitaire, sur deux phénomènes que C. Castoriadis considère comme indissociables : la naissance de la démocratie et de la philosophie en Grèce, ou plus précisément à Athènes. Il ne cherche pas à déterminer les causes de leur naissance, mais plutôt à en identifier les racines, les fondements. Bien qu'il s'agisse d'un sujet extrêmement complexe et discuté depuis des siècles, C. Castoriadis en livre une interprétation convaincante, qui fait réfléchir sur la manière dont on enseigne l'histoire grecque actuellement et sur le caractère plus ou moins démocratique de nos sociétés actuelles. À travers l'ensemble des séminaires, le lecteur peut suivre la discussion conduite par le philosophe, aboutissant à la caractérisation des principaux éléments qui peuvent expliquer cette double naissance de la démocratie et de la philosophie.

Pour atteindre ces objectifs, C. Castoriadis fait un usage récurrent des références de l'époque moderne, des penseurs politiques du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, dont notamment Rousseau, Hegel et Arendt. Cette prise de position se veut à l'encontre d'une tendance à la spécialisation des domaines, où l'étude et les références à l'Antiquité sont réservées aux seuls spécialistes et disparaissent progressivement des discussions des sciences sociales et de la philosophie. Ces références ne sont point anachroniques ; au contraire, elles servent surtout à démontrer les spécificités de la réalité de l'Athènes classique. À ce propos, un aspect particulièrement fort est la discussion des différences entre la démocratie directe athénienne et les démocraties représentatives modernes, qui n'ont en commun que le terme « démocratie », même si ce mot décrit des réalités totalement distinctes dans l'Athènes classique et dans le monde moderne.

S'il est impossible de reprendre en détail tous les thèmes abordés, on peut dégager quelques points forts comme : l'attitude des modernes par rapport à l'Antiquité ; la formation de la cité et les liens avec la colonisation ;

les luttes internes dans la cité, notamment entre le *dèmos* et les *oligoï* ; l'opposition entre démocratie directe et représentative ; les limites de l'autonomie de la société dans son auto-institution ; les objectifs de l'institution de la cité, dont une riche analyse de l'*Oraison funèbre* de Périclès ; les rapports entre démocratie et philosophie ; le rôle des citoyens dans la pratique de la démocratie ; le théâtre, l'histoire et leurs liens avec la démocratie athénienne.

Parmi ces discussions, on remarque l'importance des différents mécanismes d'un long processus qui a abouti à la constitution de la démocratie athénienne, où la société s'auto-institue comme une communauté de citoyens libres. Cette analyse permet à C. Castoriadis de définir ce qu'il entend par « démocratie » et de montrer que le fait de se fonder uniquement sur elle-même constitue sa plus grande spécificité. C'est dire qu'une vraie démocratie n'a pas besoin d'un texte de constitution ou de lois sacrées, mais qu'elle repose sur les principes de liberté et d'autonomie de la communauté pour déterminer ses propres lois et pour les changer à tout moment. L'expérience démocratique à Athènes, comme ailleurs dans le monde moderne, essaie de définir des conditions qui peuvent limiter cette liberté absolue de la communauté, mais au fond, ces mêmes limites fonctionnent uniquement dans la mesure où la société les accepte.

L'autre thème central concerne la naissance de la philosophie et les liens entre elle et la démocratie. C. Castoriadis brasse alors plusieurs questions, allant du rôle de Socrate dans la définition même du sujet d'étude de la philosophie en passant par des analyses approfondies des tragédies attiques, notamment l'*Antigone* et le *Prométhée enchaîné*, pour arriver jusqu'à des commentaires sur les discours sur l'histoire, chez les historiens Hérodote et Thucydide. Ces domaines de la philosophie, du théâtre et de l'histoire permettent de conclure sur la mise en place, toujours à Athènes, de différentes appréciations ou critiques, sur le vif, à propos du régime démocratique. Dans ce cadre, l'existence même de Socrate est intimement liée à la démocratie athénienne et, nulle part ailleurs dans l'Antiquité, on aurait accepté la présence d'un critique aussi virulent : « un Socrate égyptien ou babylonien est absolu-

ment inconcevable » (p. 210). À l'opposé, pour ne prendre qu'un exemple, Hérodote loue à plusieurs reprises le régime politique athénien.

En conclusion, une citation de C. Castoriadis lui-même suffit à montrer la profondeur et l'intérêt des discussions publiées dans ce volume : « La démocratie reconnaît ainsi ce fait essentiel qu'être libre, c'est comprendre qu'on n'a aucun recours contre soi-même. Il ne s'agit pas simplement d'admettre qu'on vit dans le risque – sur ce point-là, d'ailleurs, on n'a pas le choix : on vit toujours dans le risque. Mais d'admettre que le risque essentiel auquel on doit faire face, c'est nous-mêmes – et d'assumer ce fait. Ne pas chercher de garant ni de recours divin, ne pas considérer nos malheurs comme une punition des dieux. Nos malheurs ne sont dus qu'à ce que nous avons fait » (p. 203).

AIRTON POLLINI

### Josiah Ober

*Democracy and knowledge: Innovation and learning in classical Athens*

Princeton, Princeton University Press, 2008, 342 p.

Josiah Ober est l'un des historiens contemporains de la Grèce antique les plus novateurs. Il est notamment l'auteur de *Mass and elite in democratic Athens: Rhetoric, ideology, and the power of the people* (1989), dans lequel il cherchait à éclairer les relations sociales à Athènes à travers une analyse très fine des plaidoyers présentés par des Athéniens des classes privilégiées devant les tribunaux populaires, et de *Political dissent in democratic Athens: Intellectual critics of popular rule* (1998), étude approfondie de la pensée politique grecque (qui s'est développée principalement à Athènes en réaction contre la démocratie). Son dernier ouvrage est explicitement présenté comme le troisième volet du triptyque.

Comme Moses Finley en 1973<sup>1</sup>, J. Ober cherche à montrer, contre les théories élitistes, que la démocratie athénienne a été un gouvernement vraiment populaire et qu'elle a bien fonctionné : donc, « la loi d'airain » chère à Robert Michels selon laquelle toute démocra-

tie tendrait à se transformer en oligarchie n'est nullement universelle et l'apathie des masses n'est ni inévitable ni souhaitable. Des idées élitistes assez voisines n'étaient nullement inconnues dans l'Athènes ancienne ; selon Thucydide, l'Athènes du temps de Périclès était bien gouvernée parce que « c'était de nom une démocratie, en fait le pouvoir du premier citoyen » (II 65). Néanmoins, il est clair que les cibles de J. Ober sont surtout contemporaines, et qu'il s'adresse autant aux spécialistes de sciences politiques qu'aux antiquisants, comme en témoigne la place importante des travaux relatifs à la sociologie des organisations dans la bibliographie.

J. Ober cherche d'abord à montrer que l'Athènes démocratique a connu un succès exceptionnel par rapport aux autres cités grecques. Les conclusions de l'auteur sont tout à fait convaincantes, qu'il s'agisse de la stabilité politique (Athènes, de 508 à 322, n'a connu que deux brèves révolutions oligarchiques en 411 et en 404), de la prospérité matérielle, de la puissance extérieure ou du rayonnement culturel. Certains des arguments avancés sont cependant surprenants. L'idée de comparer Athènes aux 1 034 autres cités inventoriées par Mogens Hansen et son équipe est excellente, mais peut-on vraiment mesurer le succès d'Athènes en se fondant sur le nombre de pages que lui consacre *l'Inventory*? Les données quantitatives sont évidemment fondamentales lorsqu'il s'agit d'apprécier la diffusion de la monnaie athénienne, mais cette exceptionnelle diffusion tient autant aux mines du Laurion qu'à la démocratie (comme le reconnaît J. Ober lui-même). Enfin, le fait d'évaluer le rayonnement d'une cité d'après le nombre de mentions dans la littérature grecque, qui ne fait que confirmer une évidence dans le cas d'Athènes, pourrait s'avérer dangereux dans d'autres cas, dès lors que le contenu de ces mentions n'est pas pris en compte ni l'origine géographique des auteurs. À ces statistiques fragiles, il est permis de préférer la démonstration argumentée que J. Ober développe parallèlement. J. Ober note aussi très justement que si l'Athènes démocratique est supérieure à toutes les *poleis* grecques contemporaines, il est impossible de généraliser l'observation et d'affirmer que toutes les démocraties antiques

ont mieux réussi que toutes les oligarchies. L'examen des cas plus tardifs de Rhodes et surtout de Rome montre bien la complexité du rapport entre régime politique et succès international.

L'essentiel de l'ouvrage est consacré à analyser comment la démocratie athénienne parvient à prendre des décisions judicieuses. J. Ober étudie avec précision trois ressorts de la prise de décision démocratique : « l'agrégation des savoirs », « l'alignement » et la codification.

J. Ober distingue le « savoir social » (*social knowledge*) et la compétence (*expert knowledge*). Un citoyen athénien ordinaire est non seulement habitué aux rouages politiques de la cité, mais, grâce aux réseaux de sociabilité de l'Athènes post-clisthénienne (les tribus en particulier), il connaît personnellement des concitoyens auprès desquels il peut s'informer et apprendre qui est selon eux compétent sur quoi. Ce « savoir social » facilite d'autant plus une décision collective efficace que beaucoup de citoyens ont acquis de nombreuses compétences spécialisées au Conseil des Cinq-Cents, dans les 700 magistratures pour la plupart tirées au sort, dans les tribunaux populaires et au cours de leurs campagnes militaires. L'Assemblée athénienne n'est pas une foule ignorante, mais chacun vote en fonction de ses expériences, de ses compétences personnelles et de celles qu'il prête aux orateurs. C'est ce qui explique le paradoxe, déjà noté par Aristote, selon lequel un grand nombre de citoyens ordinaires prend souvent de meilleures décisions que l'individu le meilleur, parce que la compétence collective du groupe est supérieure à celle d'un seul, si doué soit-il. Peut-être faudrait-il insister, plus que ne le fait J. Ober, sur la raison, l'intelligence politique ou le sens de la justice (les trois termes se trouvent chez les théoriciens antiques de la démocratie) qui sont communs à tous les citoyens et qui leur permettent d'évaluer les compétences et de choisir entre les propositions des orateurs. J. Ober illustre son argumentation par l'analyse précise d'une décision complexe, l'envoi d'une colonie athénienne dans l'Adriatique en 325 av. J.-C., qui exige de nombreuses compétences géographiques, militaires, financières et juridiques : le rôle de chacun des organes de la cité dans l'exécution de la décision, les dates à respec-

ter, les récompenses et les peines prévues sont indiqués avec précision. J. Ober a raison de souligner que le système athénien n'est pas hiérarchique en ce sens que les décisions ne sont pas prises par un chef, mais par de nombreux citoyens mettant en commun leurs compétences ; cependant, du point de vue institutionnel, l'Assemblée est l'organe central dont l'autorité s'impose.

L'Athènes démocratique peut prendre rapidement de nombreuses décisions parce que beaucoup d'Athéniens alignent leur vote sur ceux de leurs concitoyens. L'architecture des édifices publics de la cité, note J. Ober, permet aux Athéniens de voir les réactions de leurs concitoyens ; ils peuvent les approuver ou s'en indigner ostensiblement ; ainsi s'élabore assez rapidement une position publique collective. Les cascades de votes contribuent à l'efficacité de la démocratie athénienne, mais il ne faudrait pas exagérer le caractère moutonnier des Athéniens, et J. Ober donne un bel exemple de résistance aux entraînements collectifs. En 330, l'influent orateur Lycurgue a eu beau demander avec insistance aux juges de condamner pour trahison Léocrate (qui avait quitté Athènes après la bataille de Chéronée), les juges ne se sont pas laissés emporter par l'indignation patriotique ; conformément à la justice, ils ont acquitté Léocrate, qui avait pris la mer avant qu'une loi n'ordonne à tous les citoyens de rester à Athènes.

À propos de la codification des lois, J. Ober rappelle brièvement que le règne des lois est à Athènes un facteur de concorde et d'équilibre social, mais il insiste surtout sur le fait que les lois athéniennes peuvent être modifiées, ce qui favorise l'adaptation aux circonstances et l'innovation. Les lois athéniennes elles-mêmes sont pragmatiques et permettent des attitudes souples conformes à l'intérêt de la cité ; J. Ober cite notamment la loi de Nicophon sur les monnaies (entre 380 et 370) qui, pour ne pas perturber les transactions, tolère les imitations de monnaies athéniennes frappées hors d'Athènes pourvu qu'elles soient de bon aloi.

Les procédures de décision si efficaces de la démocratie athénienne peuvent servir de modèles dans nos sociétés contemporaines. J. Ober pense moins aux États (il semble admettre que la différence de taille rend la trans-

position délicate) qu'aux entreprises commerciales et aux organisations non commerciales<sup>2</sup>. La consultation de tous les citoyens, de tous les associés ou de tous les employés a un coût relativement élevé, mais les bénéfices qu'on en retire – meilleure information, adhésion aux décisions prises collectivement, exécution rapide – sont très supérieurs aux coûts.

PIERRE CARLIER

1 - Moses FINLEY, *Démocratie antique et démocratie moderne*, trad. par M. Alexandre, Paris, Payot, [1973] 1976.

2 - Ce thème est développé dans Brook MANVILLE et Josiah OBER, *A company of citizens: What the world's first democracy teaches leaders about creating great organizations*, Boston, Harvard Business School Press, 2003.

### Christophe Pébarthe

*Cité, démocratie et écriture.*

*Histoire de l'alphabétisation d'Athènes*

*à l'époque classique*

Paris, De Bocard, 2006, 398 p.

Comme Alain Bresson l'a fait dans le cas de l'économie antique, mais ici à propos de ce que les anglophones appellent la *literacy*, cet ouvrage critique, de façon argumentée, les excès du primitivisme et de son corollaire évolutionniste<sup>1</sup> à partir d'une connaissance approfondie des problèmes méthodologiques posés par la définition de l'alphabétisation et de la scolarisation. Il présente de nombreuses comparaisons interculturelles et transhistoriques et se fonde sur une analyse des sources presque exhaustive, minutieuse et le plus souvent nuancée.

Contre l'idée d'une « restricted literacy » (Jack Goody), le premier chapitre prouve que les pratiques d'écriture sont multiples et les couches sociales concernées variées (« certains esclaves » écrivaient et lisaient, et « rien ne permet de mesurer avec certitude l'alphabétisation des femmes », p. 67). Contre Rosalind Thomas, selon laquelle l'utilisation systématique des documents écrits par des individus devenus « document-minded » n'interviendrait que progressivement, et au IV<sup>e</sup> siècle seulement, Christophe Pébarthe estime que, dès le VI<sup>e</sup> siècle et *a fortiori* pour la période classique,

« le modèle d'une transition de l'oralité vers l'écriture doit être abandonné » (p. 19). Le second chapitre classe « les différentes formes d'alphabétisation ». Sur la culture lettrée, dont l'importance est bien mise en évidence, on pourrait également faire intervenir le rôle de la paratragédie dans la comédie, qui suppose bien souvent des spectateurs qui sont aussi des lecteurs, et il faudrait au moins mentionner la controverse du traité d'Alcidamas *Sur les sophistes*. Il serait possible d'ajouter aussi, bien que cela dépasse le cadre athénien, la diffusion de traités médicaux écrits, et réécrits, au cours du V<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècles, pour les praticiens et/ou pour un public plus large. C. Pébarthe reproduit et traduit ensuite les documents (littéraires et épigraphiques) suggérant la « banalité de la correspondance privée à Athènes » (p. 83) à l'époque classique, et probablement auparavant. Les documents privés (testaments et contrats, à propos desquels une mention des discussions de l'*Éthique à Nicomaque* sur l'amitié « politique » pourrait être faite) confirment la place de l'écriture.

La seconde partie de l'ouvrage, sur « Les archives dans l'Athènes classique », regroupe deux chapitres – sur les « archives civiques » et sur les « archives officielles périphériques » – qui révisent les analyses, et surtout les conclusions, d'études antérieures. Après la discussion du problème, actuellement insoluble, de l'emplacement de l'ancien Bouleutérion (dont l'auteur estime qu'il contenait déjà des archives) et de sa transformation en Mètrôn, C. Pébarthe présente quelques preuves d'un archivage de décrets et de listes de citoyens avant la fin du V<sup>e</sup> siècle et discute les termes employés pour le désigner (*sanides*, *pinakia*, *biblia*). Selon lui, les « lois non écrites », ou bien « ne constituent pas un droit au sens juridique du terme », car elles sont trop vagues, ou bien peuvent être mises par écrit le cas échéant, et ne peuvent donc être utilisées en faveur de l'existence d'un « droit oral ». Il propose ensuite une monographie utile sur le Mètrôn. Et surtout, dans le second chapitre, il décrit l'importance et la « banalité » des archives « périphériques », notamment celles des dèmes et des phratries, ce qui l'amène à reprendre au passage des dossiers complexes comme la réforme de Clisthène et les révisions des listes de

citoyens. Le rôle du démarque dans les fêtes des Panathénées, pour la distribution du théorique ou pour le partage des viandes sacrificielles, est par exemple éclairé; il intervenait même très vraisemblablement, selon des modalités étudiées par C. Pébarthe, dans les listes militaires et fiscales.

Une troisième partie étudie les différents types d'inscriptions sous l'angle de la « Communication écrite publique » à Athènes, mais sans s'interdire le recours aux inscriptions des autres cités : le rapport entre inscriptions et démocratie ne saurait en effet être envisagé de manière trop simpliste, et varie même beaucoup au cours de l'histoire de la démocratie athénienne. Le chapitre cinq analyse avec précision les modalités pratiques de la réalisation et de la localisation des stèles, puis leur finalité. « L'espace public » (expression empruntée à Jürgen Habermas; on pourrait aussi évoquer Hannah Arendt) ainsi créé par leur monumentalité pouvait être recomposé en cas de changement de régime, ou par la réalisation de « faux », il accordait honneur ou déshonneur aux citoyens, les informait par des listes, des comptes et des inventaires, et participait ainsi à la formation d'une « opinion publique » (« c'est-à-dire la possibilité de débattre d'un sujet à l'aide d'arguments reconnus comme valables par l'ensemble des participants », p. 289, selon une définition empruntée à Mona Ozouf) : des pages nuancées étudient le rapport, impossible à réduire à une théorie unique, entre stèles publiques, soigneusement décrites, et archives, que les stèles supposent souvent (par exemple à propos des polètes). Dans le cas des décrets, on peut prouver que la gravure était parfois précédée par de « multiples écrits sur support périssable » (p. 285). À ce type de communication écrite non conservée est consacré le dernier chapitre : « banalité » et importance juridique et politique de la correspondance des stratèges, correspondances financières, échanges épistolaires avec les pays étrangers (avec les problèmes afférents de confidentialité) sont décrits d'abord. Puis C. Pébarthe reprend une étude antérieure de la *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* sur l'empire athénien, dont l'organisation reposait largement sur diverses formes de communication écrite. Enfin, il décrit, peut-être sans faire assez intervenir les questions de chronologie,

les divers documents écrits liés à la pratique de la démocratie : tessons d'ostracisme, lamelles d'identification (servant au tirage au sort : « autrement dit, une procédure déterminante de la démocratie athénienne ne fonctionnait que par l'utilisation de documents écrits », p. 315; ne sont mentionnées ici que les lamelles de bronze, auxquelles il faudrait ajouter les plaques de terre cuite, antérieures et plus mystérieuses), documents liés aux procédures judiciaires (sauf erreur, les plutôt énigmatiques « diadicasia-documents » ne sont pas pris en compte), avec la question de la distinction entre originaux et copies, et celle de la supériorité éventuelle de l'oral sur l'écrit (impossible à établir de façon absolue, selon C. Pébarthe : en matière successorale, le testament écrit et scellé fait foi, dès les *Guêpes* d'Aristophane, en 425).

Il s'agit au total d'un livre à méditer, non seulement par les historiens, mais aussi par les spécialistes de la « littérature », et particulièrement en France, où les travaux récents sur la place de l'alphabétisation et de la communication écrite dans le monde grec antique ne sont pas toujours suffisamment pris en compte.

PAUL DEMONT

1 - Voir notamment Eric Havelock, ainsi que de nombreux historiens, parmi lesquels William HARRIS, *Ancient literacy*, Cambridge, Harvard University Press, 1989.

### Anna Heller

« *Les bêtises des Grecs* ». *Conflits et rivalités entre cités d'Asie et de Bithynie à l'époque romaine, 129 a.C.-235 p.C.*

Bordeaux, Ausonius, 2006, 425 p.

Plus personne n'imagine aujourd'hui, du moins l'espère-t-on, que la cité grecque aux époques hellénistique et impériale soit une coquille vide, ni même une pâle copie de la *polis* classique. Si cela avait été le cas, il resterait à essayer de comprendre pourquoi pendant sept ou huit siècles après la conquête d'Alexandre le Grand non seulement les Grecs se montrent attachés passionnément à cette forme d'organisation, mais plus encore pourquoi les indigènes hellénisés, du Pont à l'Arabie, de la Thrace à la Mésopotamie, réclament pour eux-mêmes aux

autorités royales puis impériales le privilège de bénéficier de ce statut.

Après les travaux de Louis Robert notamment, qui ont montré toute la richesse de la vie civique à l'époque hellénistique mais aussi au sein de l'Empire romain, il reste beaucoup à faire pour comprendre la nature des enjeux et, peut-être, réévaluer la nature même du débat politique. Si l'installation au-dessus des cités d'un pouvoir supérieur – les royaumes hellénistiques d'abord, puis Rome sous ses deux aspects, républicain puis impérial – est habituellement perçue comme un changement décisif pour le monde émiérent des cités, peut-être n'a-t-on pas pris assez la mesure que cette transformation n'était brutale que pour les cités qui visaient à l'hégémonie globale (Athènes, Sparte, Thèbes brièvement) ou régionale (Thèbes pour la Béotie) alors que, pour toutes les autres, seuls étaient modifiés le nom et la forme du pouvoir hégémonique. Et que l'on ne croie pas que les cités avaient pleine liberté d'adhérer ou non à l'alliance proposée : Thasiens, Naxiens ou Méliens n'eurent pas davantage le choix d'entrer dans l'empire d'Athènes que les Samiens d'être sujets des Lagides ou les cités d'Ionie, de Lydie ou de Carie d'être soumises à Rome.

Un tel recadrage de la perspective d'ensemble permet de comprendre pourquoi il reste non seulement utile, mais nécessaire d'analyser le fonctionnement des cités sous domination romaine. Loin d'être une institution en déshérence, ni même une structure où ne se prendraient que des décisions médiocres, la *polis* reste au cœur de la vie grecque l'horizon quotidien de chacun où se règlent non seulement les questions matérielles inévitables, mais aussi où se déroule la vie religieuse et culturelle, où s'affiche en définitive la qualité des individus, celle hautement revendiquée de « Grecs », c'est-à-dire d'homme civilisé.

Le titre choisi pour cette étude magistrale et passionnante de bout en bout ne doit donc pas faire illusion : lorsque Dion de Pruse mentionne les « bêtises des Grecs », c'est aux Romains qu'il prête une telle conception des rivalités civiques, comme si décidément ces *Graeculi*, ces « petits Grecs », n'étaient pas capables de s'occuper d'autre chose que de futilités. À dire vrai, on peut douter que les responsables romains, l'Empereur et son entourage,

mais plus encore les autorités romaines provinciales, aient considéré comme des « bêtises » les revendications incessantes des Grecs pour l'octroi de tel ou tel titre ou avantage dont ils connaissaient, mieux que personne, les retombées pratiques, financières, judiciaires ou symboliques pour les cités qui les obtenaient.

L'ouvrage reprend à nouveaux frais de nombreux dossiers plusieurs fois abordés mais qui, mis bout à bout et, pour plusieurs d'entre eux, vigoureusement réévalués, prennent une signification nouvelle. Alors que l'on avait beaucoup insisté dans les dernières décennies sur l'importance des titres officiels des cités (siège de *conventus*, « première », néocore, métropole, etc.) dans les relations de chacune d'entre elles avec le centre du pouvoir romain, Anna Heller, sans récuser ces approches antérieures, les complète en montrant comment ces rivalités entre cités visent aussi à donner à chacune le rang le plus avantageux dans de subtiles hiérarchies provinciales. Les deux approches sont plus complémentaires que contradictoires, mais l'angle choisi par A. Heller a le mérite de mettre en évidence la fragilité des situations acquises et leur toujours possible remise en cause en dehors même des interventions brutales (pour cause de révolte par exemple) du pouvoir romain. La survie des cités est un combat incessant : pour les petites, un combat pour leur existence même ; pour les moyennes ou les plus grandes, un combat pour gagner ou conserver un rang conforme à leurs ambitions.

Cette notion de survie apparaît bien dans la première partie de l'ouvrage où l'auteur observe que les conflits frontaliers, dont on connaît la fréquence dans le monde grec depuis l'époque archaïque, ne cessent pas avec la domination romaine, et que Rome n'a d'ailleurs pas cherché, dans nombre de cas, à imposer aussitôt une solution définitive à des conflits séculaires. Il en ressort que les cités ont pleinement conscience des bénéfices économiques de tout accroissement du territoire, sans parler des moyens de contrôle que cela leur donne parfois sur des cités voisines enclavées. A. Heller examine avec beaucoup de pertinence nombre de ces conflits et en dégage non seulement une typologie des conflits et des modes de règlements (entre cités égales ou inégales) mais aussi une chronologie : d'abord peu soucieuse

de se mêler d'affaires qui, pour beaucoup, ont une longue histoire, Rome, après les guerres mithridatiques, n'hésite pas à jouer de ces conflits pour récompenser une cité fidèle par des accroissements de territoire, avant que l'Empire n'impose une relative stabilité des frontières civiques, ce qui met fin à la menace qui pesait sur nombre de très petites cités.

Si quelques-uns des titres et privilèges que se disputent les cités apparaissent dès l'époque républicaine (liberté, asylie, siège de *conventus*), ils se multiplient sous l'Empire, période pour laquelle la documentation autorise une analyse un peu fine du phénomène. A. Heller part d'un principe qu'on ne peut qu'approuver : les Grecs ne se battent jamais pour du vent (ils disent « pour l'ombre d'un âne ») ! Derrière toute rivalité entre cités pour l'octroi d'un titre, fût-il sans contenu visible au premier abord, se cache nécessairement un enjeu matériel ou symbolique qui importe. Position de principe particulièrement féconde car elle l'oblige à relire les textes, y compris les plus connus et parfois les plus anodins, avec le souci d'en comprendre la portée réelle. Et l'auteur y réussit à merveille. Ainsi, par exemple, le rang de capitale de *conventus*, c'est-à-dire de siège des assises judiciaires du gouverneur de la province, est sans doute un titre enviable car ces assises attirent des gens venus de tout le *conventus*, l'occasion de s'enrichir pour les aubergistes et tous ceux qui ont quelque chose à vendre. Mais A. Heller montre que la cité ainsi honorée ne se contente pas d'abriter ces assises quelques jours par an : les capitales de *conventus* réceptionnent probablement les taxes et impôts du fisc romain avant qu'ils ne soient transférés dans la capitale provinciale, puis à Rome. Ce « stockage » temporaire est probablement source de bénéfices, peut-être pour les finances civiques, sûrement pour les plus riches citoyens qui peuvent ainsi placer, temporairement, des sommes en transit. La combinaison entre un texte mutilé de Hiéropolis et un discours très célèbre de Dion de Pruse sur la concorde entre Nicomédie et Nicée, notamment, aboutit dans ce cas précis à une avancée spectaculaire.

A. Heller consacre naturellement une part importante de son étude au culte impérial et à ses manifestations dans les cités. Près de la moitié de l'ouvrage porte sur les concours – dont la dimension religieuse ne doit jamais

être sous-estimée –, les titres de néocore et de métropole, auxquels l'auteur consacre un examen d'une extrême précision. Certes, la bibliographie est importante, mais il faut bien avouer que des points essentiels restent à régler. Si le sens de « concours communs » n'est guère discuté, si la néocorie est à l'évidence liée à la présence d'un sanctuaire provincial du culte impérial – même si le terme n'apparaît pas avant les Flaviens –, on est loin de connaître dans le détail les processus de décision et le contexte de la compétition qui opposent les cités entre elles. Dans un autre registre, le titre de métropole reste largement énigmatique. Après l'étude détaillée de Bernadette Puech – dont A. Heller se sépare sur des points essentiels –, on peut admettre que le titre appartient à la sphère du religieux et que toute métropole détient des privilèges en ce domaine par rapport aux cités voisines qui contribuent, parfois en rechignant, à l'éclat de ses fêtes. Mais la taille très variable des métropoles (il en est de minuscules dont l'autorité ne dépasse pas un étroit canton) pose problème, et A. Heller, sans donner de solution définitive, tente au moins de poser correctement les problèmes et de pointer du doigt les difficultés que soulève l'interprétation de B. Puech.

Au total, c'est une véritable somme sur la vie civique en Asie et en Bithynie que livre A. Heller. Car la course aux titres, la compétition permanente entre les cités, l'établissement d'une hiérarchie reconnue de tous et validée par les autorités romaines constituent bien plus qu'un à-côté de la vie civique. Les avantages acquis, les titres complaisamment étalés selon une rhétorique soigneusement calculée, traduisent une « domination symbolique », parfois accompagnée d'une domination territoriale ou fiscale, qui importe au plus haut point à l'avenir des cités.

MAURICE SARTRE

### **Kostas Vlassopoulos**

*Unthinking the Greek polis: Ancient Greek history beyond Eurocentrism*

Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 288 p.

Issu d'une thèse, l'ouvrage de Kostas Vlassopoulos se présente à la fois comme un essai



historiographique et un manifeste, aussi polémique qu'ambitieux, ne revendiquant rien de moins que l'élaboration d'un paradigme scientifique nouveau dans l'étude du monde grec. Contestant le primat accordé à la *polis* dans la science historique depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'auteur entend poser les jalons d'une nouvelle histoire, susceptible de réinscrire l'expérience grecque dans un contexte méditerranéen élargi et, comme son sous-titre l'indique, de libérer son étude de l'eurocentrisme qui l'aurait caractérisé. Le concept braudelien de « système-monde » est en particulier mobilisé pour dessiner les contours d'un cadre d'analyse au sein duquel la cité ne serait plus destinée qu'à constituer un niveau d'activité parmi d'autres. Dans sa perspective générale, la démarche de K. Vlassopoulos, qui reconnaît son inscription dans le contexte présent de globalisation, rejoint une aspiration puissante de la recherche des quinze dernières années dont elle synthétise et systématise – parfois à l'excès – les acquis. On y reconnaît en effet l'influence déterminante des travaux de Nicholas Purcell et Peregrine Horden, ou, dans le champ de l'histoire économique, de John Davies<sup>1</sup>.

Composé en trois parties, l'ouvrage propose dans un premier temps de mettre en lumière la façon dont la *polis* s'est progressivement imposée comme cadre d'analyse prioritaire, aussi structurant qu'il est rarement interrogé, dans l'étude de l'ensemble des phénomènes sociaux et politiques de l'histoire grecque. Un tel primat est dénoncé à la fois comme le produit d'un eurocentrisme prompt à identifier le lieu de naissance d'une liberté occidentale qui serait restée inconnue au monde des royaumes orientaux, et d'un hellénocentrisme qui, élaboré dans le contexte des histoires nationales, aurait arbitrairement construit l'histoire grecque comme un objet d'étude cohérent. Ces deux démarches auraient eu pour principale conséquence la dissociation de l'étude du monde grec du contexte plus large de la Méditerranée orientale. Les œuvres de Fustel de Coulanges et de Jacob Burckhardt, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, auraient joué un rôle déterminant dans la constitution d'un tel paradigme qui, en triomphant définitivement aux lendemains de l'après-guerre, aurait conduit à une certaine

fermeture de la discipline sur elle-même, peu réceptive depuis aux évolutions majeures des sciences sociales. Un retour à la philosophie politique aristotélicienne permettrait tout particulièrement de déjouer cette approche essentialiste. Les notions de *koinônia* (communauté ou associations) et de *mèrè* (partie ou fonction) sont au centre d'une relecture de la philosophie aristotélicienne qui privilégie sa dimension pluraliste. La variété des échelles de fonctionnement des sociétés grecques, mais aussi des temps sociaux qui s'y déploient, pourrait constituer la base d'une nouvelle appréhension du monde grec relativisant l'emprise du modèle civique sur l'ensemble des activités sociales.

Dans la deuxième partie, K. Vlassopoulos revient sur la façon dont les hellénistes ont pu construire deux idéaux-types alternatifs – celui des royaumes orientaux d'une part, celui des cités-État médiévales et modernes d'autre part – pour tenter de penser la spécificité de la *polis*. Ainsi, la plupart des éléments de ce que les hellénistes considèrent encore souvent comme les spécificités de la civilisation politique grecque (magistrats, principes délibératifs, etc.) n'auraient pas été inconnus au monde urbain de l'Orient méditerranéen. Selon un prisme quelque peu différent, l'auteur dénonce le sens de la comparaison traditionnelle entre la cité antique, conçue, dans la perspective finleyenne, comme une cité consommatrice, et la cité-État productrice des époques médiévale ou moderne. Habitée par la question de l'apparition d'une économie de marché, et s'inscrivant à ce titre dans une perspective eurocentrique, une telle comparaison se révèle largement inadéquate ; seule l'inscription de l'histoire du monde grec dans un contexte méditerranéen élargi permettrait de mettre en lumière les traits propres à une économie grecque improprement réduite, le plus souvent, à sa seule dimension civique.

Dans la troisième partie de l'ouvrage, K. Vlassopoulos synthétise les principaux acquis des recherches récentes pour mieux esquisser les contours de ce qui serait un nouveau paradigme historiographique enfin libéré de l'emprise du modèle de la *polis*. Comme le révèle une analyse précise de la cité par excellence, l'Athènes impérialiste du V<sup>e</sup> siècle, dont les intérêts à la fois collectifs et individuels

apparaissent étroitement imbriqués à l'histoire de l'ensemble de la mer Égée, le cadre civique apparaît inadéquat pour réfléchir sur les sociétés grecques dans leur ensemble. À cet égard, les études récentes sur les processus de territorialisation des communautés dans le monde grec ouvrent des perspectives nouvelles : plus encore que la mise en évidence du rôle essentiel joué par l'échelle régionale, c'est l'apparition de nouveaux outils descriptifs qui conduit à réviser une perception traditionnellement centrée sur les territoires civiques. Les notions de nœuds, de flux, de réseaux ou d'échelles sont ainsi mobilisées pour repenser un espace grec pluridimensionnel, et dont la mobilité, des personnes comme des techniques, est une dimension essentielle. C'est dans ce cadre que K. Vlassopoulos en vient à revendiquer la notion braudelienne de « système-monde », seul cadre d'analyse cohérent pour approcher une vie sociale qui échappe largement au cadre étroit de la *polis*. Une telle perspective peut être étendue à l'étude des relations entre cités : loin de constituer différentes étapes d'un même schéma évolutionniste, *poleis*, *ethnè* ou *koina* étaient en effet susceptibles de cohabiter dans le cadre de relations internationales marquées par une très forte interdépendance. Les principes d'autonomie et de souveraineté n'apparaissent en rien consubstantiels à la notion de *polis*. Ainsi déstituée de sa position privilégiée, l'histoire de la *polis* ne saurait dès lors constituer le cadre organisant, depuis sa naissance jusqu'à son présumé déclin, les grandes scissions chronologiques de la discipline.

Enfin, dans un chapitre conclusif assez déroutant, K. Vlassopoulos revendique un nouveau mode d'écriture historique, inspiré en grande partie par l'historiographie antique et le modèle hérodotéen. D'une part, il conviendrait d'explorer les voies d'une histoire des actions communes (ou conjointes) aux différents peuples de Méditerranée orientale. D'autre part, K. Vlassopoulos défend le modèle d'une histoire narrative non événementielle, qui s'autoriserait des genres comme le discours inventé ou le dialogue fictif, seuls à même de révéler la richesse d'une histoire résolument pluridimensionnelle.

Passionnant par le parcours historiographique qu'il propose, s'appuyant sur une maîtrise impressionnante de la bibliographie

récente dans des domaines variés, l'ouvrage de K. Vlassopoulos s'impose d'emblée comme un essai réussi, qui revisite de façon audacieuse plusieurs des présupposés implicites de la discipline et ouvre des perspectives de recherche prometteuses. C'est toutefois le propre des travaux ambitieux de se prêter à de nombreuses remarques de détail et d'inciter à la controverse. Dans la partie historiographique de l'ouvrage, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, le panorama pourrait sans doute à plusieurs reprises être nuancé. Le lecteur français sera surpris par exemple de ne retrouver aucune mention de Henri Van Effenterre ou de Louis Robert, dont le discours sur la cité apparaît bien loin du modèle quelque peu monolithique dénoncé par l'auteur. On peut regretter de la même façon que la recherche germanophone, de Gustav Droysen à Georg Busolt en passant par Ulrich von Wilamowitz, soit assez sommairement abordée, eu égard à son rôle déterminant dans la constitution concrète de la discipline et de ses spécialités. Hinnerk Bruhns a montré par exemple que l'idéalisation de la cité-État y était loin de faire l'unanimité<sup>2</sup>. De manière plus générale, l'hypothèse d'une perspective eurocentrique, très pertinente au sujet de l'histoire politique et sociale, trouve ses limites concernant l'histoire de la religion grecque. De façon tout à fait révélatrice, d'ailleurs, c'est le renouveau de l'histoire sociale et surtout économique des cités grecques qui apparaît chez K. Vlassopoulos au fondement de cette déconstruction de la cité – la tradition moderniste étant clairement revalorisée. Enfin, on peut se demander si K. Vlassopoulos n'a pas tendance à imputer à l'historiographie l'invention d'un paradigme qui traverse, au moins en partie, le propre discours que les Grecs ont tenu sur eux-mêmes. Qu'il s'agisse du rapport de l'hellénisme à l'Orient ou de la définition même de la cité, c'est au sein même de certaines sources anciennes, et selon des configurations évolutives, que s'est en grande partie construit un discours essentialiste sur la *polis* : on ne peut donc le réduire à une simple mystification de l'historiographie moderne.

Sous sa dimension programmatique, l'ouvrage suscite l'enthousiasme mais laissera sans doute de nombreux lecteurs sur leur faim. Le travail de K. Vlassopoulos a le mérite considérable de mettre en évidence les enjeux liés

à l'usage contemporain des notions de réseaux ou d'échelles qui, loin de constituer de simples outils descriptifs, contribuent à remodeler en profondeur notre perception des sociétés grecques. À ce titre, d'ailleurs, l'ouvrage constitue paradoxalement une contribution aussi radicale que suggestive au débat sur la nature de la *polis*.

S'il est indispensable de déconstruire le postulat essentialiste sur lequel se fonde une grande partie de l'historiographie de la *polis*, sur quelles bases reconstruire une histoire générale du monde grec ? Notons tout d'abord que le projet défendu par l'auteur d'un retour à une histoire générale de l'Antiquité semble quelque peu chimérique en l'état actuel des spécialisations disciplinaires. Plus encore, on peut discuter la valeur heuristique de la notion de « système-monde ». Sous la plume de K. Vlassopoulos, la notion constitue certes un point de fuite fécond pour déconstruire la *polis* mais ses contours restent difficilement discernables, et son efficacité reste à démontrer – sauf à reconstruire, en lieu et place de la *polis* si dénoncée, une nouvelle abstraction toute aussi pernicieuse.

PAULIN ISMARD

1 - Peregrine HORDEN et Nicholas PURCELL, *The corrupting sea: A study of Mediterranean history*, Oxford, Blackwell, 2000 ; John K. DAVIES, « Ancient economies: Models and muddles », in H. PARKINS et C. SMITH (éd.), *Trade, traders and the ancient city*, Londres, Routledge, 1998, p. 225-256, et « Linear and nonlinear flow models for ancient economies », in J. G. MANNING et I. MORRIS (éd.), *The ancient economy: Evidence and models*, Stanford, Stanford University Press, 2005, p. 127-156.

2 - Hinnerk BRUHNS, « Grecs, Romains et Germains au XIX<sup>e</sup> siècle : quelle Antiquité pour l'État national allemand ? », *Anabases*, 1, 2005, p. 17-44.

### Greg Woolf (éd.)

*Cambridge illustrated history of the Roman world*

Cambridge, Cambridge University Press, 2003, 384 p.

La jaquette du livre porte le célèbre médaillon du vieillard cornu et barbu en relief dit « Bocca della Verità », provenant sans doute d'une fon-

taine antique, que la sagesse populaire a transformé en détecteur de mensonge. Le choix d'illustrer ainsi un ouvrage sur « le monde romain » évoque, non sans malice, les pièges d'une entreprise historiographique guettée par la déformation permanente, qu'il s'agisse des témoignages anciens ou des historiens postérieurs. La volonté d'aiguiser l'imagination du lecteur par le plaisir des yeux est évidemment centrale. L'ouvrage est luxueux : support en papier glacé, abondante iconographie en couleurs d'une grande qualité esthétique, photographies en double page pour annoncer chaque chapitre, cartes polychromes figurant les reliefs, encarts consacrés à des points particuliers (parmi d'autres, l'impôt, le droit, le forum romain, les jeux, l'utilisation de la vapeur).

Les préoccupations pédagogiques sont bien présentes : outre l'inclusion ciblée dans la marge de textes d'auteurs anciens traduits, se succèdent dans une troisième partie une chronologie, un glossaire, des notices biographiques de personnages historiques, une liste dans l'ordre alphabétique des pays des sites et musées remarquables, un inventaire d'auteurs latins et grecs cités, une bibliographie essentielle ordonnée par chapitre, un index, la fiche individuelle des douze collaborateurs. Le texte est ambitieux et de haut niveau. Le public visé, sans être expert, est censé posséder de bonnes bases et s'intéresser de près à l'histoire ancienne de Rome. Les auteurs sont tous des universitaires anglophones, spécialistes selon les cas de philologie classique, d'archéologie, d'histoire de l'art ou d'histoire ancienne. L'équipe associe pour une grande part les nouvelles générations de romanistes anglo-saxons engagés dans une révision méthodique de l'histoire de la domination romaine avec une prédilection pour la dimension culturelle et les identités.

Le livre est divisé en trois parties dont la troisième correspond aux outils pédagogiques mentionnés ci-dessus. La première, qui dessine les contours d'une unité historique, traite en cinq chapitres des « Romains et leur histoire » sous l'angle de la tradition et de la mémoire documentaire, de l'évolution républicaine puis impériale, du peuple conquérant et de l'adaptation de ses institutions de toute sorte à un statut impérial, de la place conflictuelle mais essentielle de l'héritage culturel des Grecs. La deuxième, sous le titre difficilement tradui-

sible de « *Cultures of Empire* », orientée vers la diversité, analyse en huit chapitres les transformations politiques et administratives, urbaines, culturelles et scientifiques, sociales, religieuses, économiques et militaires à la lumière de l'affirmation d'un pouvoir universel : un monde impérial s'est forgé progressivement, suivant des rythmes irréguliers, par le biais d'expériences inédites rendues possibles par la diffusion d'une culture commune des élites compatible avec l'hétérogénéité culturelle inhérente à la construction impériale. À la lecture, se dégage de cette histoire structurale classique une image équilibrée mais sans complaisance de l'Empire romain : profondément imprégné par ses origines militaires, l'esprit de possession et le recours permanent à la force, par les inégalités sociales aggravées, mais caractérisé aussi par les innovations remarquables du droit, l'extension de l'autonomie civique, l'épanouissement des lettres latines, la conservation et la quête des connaissances sans cesse enrichies – même si la demande sociale détournait l'esprit d'invention des applications techniques –, la créativité et la diffusion d'une culture matérielle vivifiée par le développement des échanges, le dynamisme et la variété inouïe des cultes locaux, la recherche d'un équilibre délicat entre « le coût de la guerre et le prix de la paix ». La cohésion fut maintenue, malgré l'incapacité, en contradiction avec la rhétorique officielle, de contrôler en permanence un territoire très étendu soumis à des conjonctures discordantes et multiples. L'Empire ne constitua jamais une unité politique au sens moderne et le christianisme fut mis au service d'un principe monarchique fédérateur élaboré par un pouvoir soucieux de résister aux menaces répétées et aux dangers de plus en plus pressants. La construction impériale reposait sur la paix et la reconnaissance du triomphe de Rome, mais plus encore sur l'attachement des élites locales à des valeurs civiques fondées sur la morale et la religion et garantes de leur supériorité : les rapports complexes entre les notables grecs et l'empire furent entretenus comme à plaisir par les deux parties en mal d'universalité, les Romains se piquant au jeu d'une compétition il est vrai inégale. Le judaïsme monothéiste ne put obtenir le statut d'interlocuteur reconnu.

Ce n'est pas le lieu de recenser les erreurs factuelles ni les coquilles. L'association de

divers auteurs n'est jamais sans risques. On sera gêné par les nombreuses approximations en matière de dates (la chronologie terminale pêche assurément par inexactitude et choix discutables) et par les interprétations mal contrôlées. Le traitement de l'histoire événementielle méritait mieux. Les chapitres 3, 6, 9 et 13 sont, à mon avis, les moins réussis. La démarche adoptée dans chacune des contributions respecte la liberté des auteurs et l'unité de ton. Toutefois, dans un volume qui s'efforce de mettre en valeur le renouvellement des recherches, des affirmations discutées sur les cultes orientaux, la tolérance, le *limes*, la stratégie défensive étonnent. La bibliographie est exclusivement en langue anglaise et ne recense les travaux étrangers que s'ils ont été traduits. C'est pourtant la communauté internationale qui par ses travaux a rendu possible la rédaction de l'ouvrage. Ne pas citer Claude Domergue sur les mines et les techniques minières est une gageure ! Les illustrations constituent l'un des attraits majeurs de l'ouvrage. On sera donc moins indulgent pour les légendes fautives concernant des documents bien connus, pour certains décalages entre texte et image ou la répétition mal justifiée d'un même monument. D'une manière générale, les titres, pourtant multipliés à bon droit, ne sont pas toujours en accord avec le contenu réel. Enfin, l'emploi répété du mot « culture » ne remplace pas une nécessaire clarification de son contenu.

Ces limites, en partie excusables, ne doivent pas masquer le fait que l'éditeur a atteint son but. Alliant érudition dite « traditionnelle » et apports des documents figurés et des recherches archéologiques, attention aux témoignages anciens et à l'historiographie, maîtrise des techniques classiques et ouverture aux sciences humaines et sociales, le livre offre une synthèse repensée et dynamique de l'histoire romaine, en rupture avec les images encore dominantes dans le grand public. L'actualité de l'Empire romain par une mise à distance sans complaisance, marchant de pair avec l'effort de compréhension, trouve ici une expression mesurée, fondée sur un dialogue nouveau entre le passé et le présent sans préjugé ni anachronisme provocant, pour le plaisir de mieux connaître.

**Sarolta A. Takács**

*The construction of authority in ancient Rome and Byzantium: The rhetoric of empire*  
New York, Cambridge University Press,  
2008, XXIV-167 p.

Le livre propose une analyse historique du processus par lequel l'empereur est parvenu à incarner les vertus romaines traditionnelles. Il s'agit de comprendre les dynamiques qui ont déterminé la construction de la légitimation de l'autorité dans l'État romain. Comme les représentations sont une des composantes fondamentales du pouvoir, le véritable enjeu est donc de mettre en évidence (grâce à l'analyse des sources, en premier lieu littéraires) les modalités de conception, diffusion et perpétuation de ces représentations de la part des groupes dominants.

Selon l'auteur, l'aristocratie romaine construisit, à partir de la période républicaine, un modèle idéalisé de *civis*, dont le caractère fondamental était l'héroïsme militaire. À travers la mythification de personnages censés incarner les vertus traditionnelles, les groupes au pouvoir créèrent une mémoire partagée qui, en se constituant progressivement en histoire fictive, influençait la vie politique. Suite à la crise du système républicain, après l'essai de Jules César, Auguste, *pater patriae*, prétendit incarner ces vertus, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle conception du pouvoir. L'auteur se concentre sur les empereurs (entre autres Néron, Vespasien, Domitien, Trajan, Commode, Élagabal, Dioclétien) dont les histoires montrent comment, dans le nouveau système, la mission d'incarner et, surtout, de représenter les vertus traditionnelles était confiée au souverain, qui construisait attentivement sa propre image publique. À chaque fois qu'un empereur ratait cette mission, une rupture se déclenchait, et l'établissement d'un nouvel équilibre était nécessaire. À partir de la fin de la dynastie julio-claudienne, les groupes de pouvoir des périphéries de l'Empire jouèrent souvent un rôle de compensation par rapport aux déficiences de la capitale. La diffusion du christianisme, grâce à son appropriation du concept d'héroïsme (lié désormais au martyr et non plus à l'action militaire), comporta une transformation idéologique profonde : dans ce

« nouvel ordre du monde » (p. 89), l'empereur était destiné à être déclassé au rôle de représentant sur terre du vrai Père. Constantin le Grand fut le responsable de l'instrumentalisation politique du christianisme, alors que son neveu Julien, lors de sa tentative pour restaurer la centralité de la figure impériale, poussa les chrétiens à se confronter à la *paideia* classique. Cette dialectique caractériserait la période byzantine. Après la crise qui suivit la mort de Justinien (le dernier empereur romain), Héraclius, le premier empereur byzantin, reconquit la Terre sainte grâce à « une croisade chrétienne » financée par l'Église. La foi dictant désormais l'agenda politique, l'Empire constituerait « un État chrétien fondamentaliste [...] sur le point de se transformer en théocratie » (p. 134). Alors qu'en Occident Charlemagne se présentait comme le père défendant l'Église, en Orient ce serait l'Église qui, suite à la lutte iconoclaste, s'affirmerait comme la gardienne de l'Empire. Après l'âge d'or de Basile II, pendant les Empires d'Alexis I<sup>er</sup> et de Manuel I<sup>er</sup> Comnènes, l'Église serait devenue « la seule gardienne du savoir » : le débat culturel passerait définitivement sous son contrôle et l'affirmation de l'école patriarcale marquerait « l'appropriation d'une 'haute' éducation séculière par l'Église » (p. 139).

Le livre suscite au moins deux types de remarques. L'une a trait à la façon d'utiliser les sources ; l'autre est liée au rôle des études byzantines dans le panorama des sciences historiques.

Si, comme le croit (à raison) l'auteur, « le discours sur l'Empire était fondé sur des textes antiques et employait des outils rhétoriques traditionnels » (p. 154), l'exégèse des sources est un facteur fondamental : l'*Historia Augusta*, avec ces auteurs fictifs (Aelius Lampridius notamment : il n'est pas opportun d'en parler comme d'un auteur réel), et le *De mortibus persecutorum* ne peuvent pas être traités de la même façon que Tacite. Et cela non pas parce que leur fiabilité du point de vue historique est mince, mais aussi parce que chaque source doit être lue à la lumière du contexte socio-culturel dans lequel elle a été conçue et des finalités qui ont animé son auteur (ou le compilateur). Une telle façon d'examiner la production littéraire en rapport étroit avec la

structure de la société (qui a été théorisée pour la littérature byzantine<sup>1</sup>) est incontournable dans une étude qui couvre quinze siècles d'histoire. Parfois, il s'avère en fait que les notices constituent des lectures symboliques de la réalité, fonctionnelles, aux finalités spécifiques de l'auteur et du milieu dans lequel il agit. Deux seuls exemples : le sénateur Dion Cassius écrit que Néron, célébrant un triomphe, aurait parcouru à l'inverse le chemin traditionnel (p. 59). Néron se poserait donc volontairement dans une logique d'« inversion » par rapport à la tradition. Il est toutefois probable que cette logique soit plutôt celle de Dion Cassius ou de sa source, visant à représenter l'empereur comme un anti-Auguste. Et quand le même Dion Cassius, ainsi que l'*Historia Augusta* (mais on peut ajouter Eutrope et Aelius Victorinus) parlent de la pédérastie d'Élagabal, disent-ils la vérité (l'auteur ne se concentre pas sur ce point) ou réactualisent-ils une tradition hostile à l'altérité culturelle d'un empereur qui venait d'Émèse et était grand-prêtre du dieu son homonyme ? Si la partie du livre qui concerne les périodes républicaine et impériale romaines est bien documentée, le chapitre consacré à Byzance soulève des perplexités. Ce n'est pas la première fois que des savants distingués dans d'autres domaines « récupèrent » le monde byzantin dans le but de confirmer des théories concernant d'autres époques : Byzance est ainsi réduit à une série d'anecdotes qui, évoquées hors de leur contexte, risquent de perpétuer des préjugés basés sur une connaissance insuffisante des sources, de la bibliographie et, surtout, d'une structure sociale complexe qui ne tolère pas de banalisations. L'un de ces préjugés concerne le « fondamentalisme » et la dimension « théocratique » de l'État byzantin, deux concepts qui ont été amplement débattus. À ce propos, et spécifiquement pour les catégories de théocratie et théocentrisme à Byzance, on ne peut pas ignorer le livre de Gilbert Dagron, *Empereur et prêtre. Étude sur le Césaropapisme byzantin* (1995). Au sujet de la fonction idéologique de l'école patriarcale au sein du système culturel byzantin et, plus généralement, de l'hégémonie culturelle qui aurait été exercée par l'Église au XII<sup>e</sup> siècle, la situation était moins monolithique que ce que croit l'auteur : en fait

l'« École patriarcale » n'a jamais « monopolisé le savoir »<sup>2</sup>. Un problème très délicat concerne l'interprétation de la controverse iconoclaste. L'auteur écrit que le concile de 843 aurait marqué la victoire de la faction iconodoule la plus extrémiste, donnant naissance à un « âge d'or de l'art et de la littérature » jusqu'en 1025. Or, la situation fut beaucoup plus nuancée. En premier lieu, la restauration des icônes ne représentait pas uniquement la victoire de l'intégrisme iconodoule : elle fut le résultat d'une médiation conduite par le patriarche Méthode qui était loin de susciter l'enthousiasme chez les iconodoules intransigeants. Quant à la floraison du IX<sup>e</sup> siècle, elle fut en réalité la conséquence d'un processus de longue durée dont les origines étaient enracinées dans les dynamiques socioculturelles et économiques du second iconoclasme : il faut lire avec prudence les sources parvenues (entre autres Théophane), qui sont farouchement anti-iconoclastes<sup>3</sup>. L'auteur aurait dû valoriser davantage la querelle iconoclaste et l'affirmation de l'iconodoulie du point de vue de la contribution qu'elles ont apportée au développement de l'idéologie impériale et à une relecture, *politically incorrect*, du passé<sup>4</sup>.

FILIPPO RONCONI

1 - Paolo ODORICO, « Displaying *la litterature byzantine* », in E. JEFFREYS, F. K. HAARER et J. GILLILAND (éd.), *Proceedings of the 21st international congress of Byzantine studies, London, 21-26 August, 2006*, Aldershot, Ashgate Publishing, 2006, vol. I, p. 213-233.

2 - Paul MAGDALINO, *The empire of Manuel I Komnenos, 1143-1180*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 328.

3 - Angeliki E. LAIOU, « The Byzantine economy: An overview », in A. E. LAIOU (éd.), *The economic history of Byzantium: From the seventh through the fifteenth century*, Washington, The Dumbarton Oaks Research Library and Collection, 2002, vol. III, p. 1121-1140 ; Marie-France AUZÉPY, *L'histoire des iconoclastes*, Paris, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2007.

4 - Paul MAGDALINO, « The distance of the past in early medieval Byzantium (VII-X centuries) », in *Ideologie e pratiche nel riempiego nell'alto Medioevo*, Spolète, CISAM, 1999, vol. I, p. 115-146.

**Karl-Joachim Hölkeskamp**

*Reconstruire une République. La « culture politique » de la Rome antique et la recherche des dernières décennies*

Trad. par C. Layre, en collaboration avec F. Hurllet, Nantes, Les Éditions Maison, [2004] 2008, x-155 p.

Le livre de Karl-Joachim Hölkeskamp a pour ambition de présenter une synthèse des développements de l'historiographie allemande sur la République romaine au cours des trente dernières années. Deux fils conducteurs parcourent cet exposé : d'une part, une réfutation des conclusions de Fergus Millar qui, à l'encontre de toute la doxa, essaya de démontrer que la République romaine était une démocratie ; d'autre part, une présentation des travaux fondateurs de Christian Meier, visant à remplacer par une analyse de la « culture politique » les approches événementielles, institutionnelles ou prosopographiques fondées les unes au XIX<sup>e</sup> siècle par Theodor Mommsen, les autres par Matthias Gelzer et Friedrich Münzer au début du XX<sup>e</sup> siècle.

La « culture politique » est définie comme l'ensemble des règles, des valeurs, des formes qui constituent les modes d'action de la classe dirigeante et du peuple et sur lesquelles repose le jeu politique. Cette approche implique plusieurs déplacements que le livre expose successivement : par exemple, à l'opposé d'une vision de la constitution romaine comme un système fixe et clos, elle met l'accent sur sa flexibilité, ce que C. Meier appelle « le déficit constitutionnel de la République », et sur l'importance du *mos maiorum* (la coutume des ancêtres) dans la construction du consensus ; contre toute idée de stratégies familiales et de liens de solidarité stables, elle souligne leur pluralité et leur variation ; dans ces conditions, la crise de la République peut être définie non comme une crise des institutions, mais comme une érosion du consensus sur les règles. Comme le note ensuite K.-J. Hölkeskamp, cette nouvelle approche fut développée et complétée par des apports théoriques multiples (par exemple l'histoire des concepts définie par Reinhart Koselleck, la *Begriffsgeschichte*), qui ont permis d'étudier « l'éthique étatique » de la société républicaine, c'est-à-dire non seu-

lement ses valeurs (*fides*, *gravitas*, *auctoritas*, etc.), mais tout un « savoir nomologique » : les « rituels civiques » (triomphe, assemblées populaires et autres rassemblements), les signes du pouvoir (images, monuments, monnaies), la mémoire culturelle – ce qu'on appellera ailleurs la « performance » sociale et politique (la représentation, la communication et la répétition). Le primat donné à l'expression conduit ainsi cette historiographie à rejeter toute idéologie et à mettre l'accent sur la domination symbolique plus que sur la légitimité : un programme qui relève donc autant de l'anthropologie du politique et de l'histoire culturelle que de la sociologie de la communication. Au terme de cette enquête, à laquelle K.-J. Hölkeskamp, comme Martin Jehne et Egon Flaig notamment, a largement participé en travaillant lui-même sur les notions de *fides*, d'*amicitia*, sur la *nobilitas*, on en revient, contre F. Millar encore, à la nécessité de reconnaître l'existence à Rome d'une classe politique qui tenait sa prééminence de son respect des valeurs communes et tirait son efficacité à la fois de la concurrence (au sens de Georg Simmel) entre ses membres et du capital symbolique (selon les termes de Pierre Bourdieu) accumulé au cours des générations. Dans un dernier chapitre, l'auteur évoque rapidement les potentialités, pour la recherche en histoire antique, des analyses de G. Simmel et notamment de sa notion de concurrence, qui désigne à la fois le respect de règles communes et la compétition pour le bien commun.

Ce qui est tout à fait notable dans cette histoire de l'historiographie allemande, c'est qu'elle est essentiellement dominée par la sociologie et la théorie politique. Nul n'ignorait l'influence de Max Weber, mais ce récit systématique confirme son importance et son dépassement. En ce sens, il montre aussi tout l'intérêt que présente la mobilité des concepts d'une discipline à l'autre. Malgré les difficultés de lecture, dues au style pesant de l'auteur et à une traduction souvent opaque et malaisée, cette publication donnera aux non-spécialistes quelque idée de ce courant historiographique qui a inspiré un certain nombre de spécialistes de l'Antiquité ces dernières années.

Cela dit, le livre présente plusieurs défauts majeurs : tout d'abord une indifférence quasi totale à l'égard des travaux non allemands et

même d'autres approches allemandes contemporaines, ensuite une absence remarquable d'autocritique, comme si cette historiographie s'était écrite sans autre dialogue qu'avec elle-même (et contre F. Millar). Pourtant cette histoire sociologisante a aussi subi des influences extérieures : on ne peut pas par exemple tenir pour inexistante l'œuvre de Paul Veyne, qui n'est jamais citée, ni dans le texte ni en bibliographie. En outre, elle présente des limites qu'il eût été utile de discuter. Par exemple, elle gomme toute spécificité du politique : or, s'il faut reconnaître l'importance des travaux de C. Meier pour la compréhension des institutions romaines et de leur articulation au *mos maiorum*, si personne ne nie que le pouvoir est une affaire de communication, de visibilité et de représentation et que la communauté se construit dans les rituels, on ne peut réduire le politique aux interactions sociales. Que faire de la fiction que le pouvoir met en place, du discours de vérité qu'il pose ou du rôle du droit (et je ne parle pas là du droit public) ? D'autre part, les historiens qui adhèrent à cette approche du politique en termes de structures et de mentalités ne s'interrogent pas suffisamment sur la dimension textuelle de la tradition, c'est-à-dire sur l'écriture de l'histoire : et pourtant la notion de consensus, si centrale pour cette historiographie, est elle-même construite par les sources, de manière plurielle et différenciée selon les périodes ? En d'autres termes, l'historicité du concept et des pratiques qu'il réfléchit n'est pas suffisamment prise en compte. Et par historicité, je n'entends pas l'histoire, l'évolution chronologique, mais les conflits de significations.

Si l'on part du principe que nos sources fabriquent du sens commun, l'historien doit s'attacher non seulement à le décrire mais à le dénouer. Tel est le cas par exemple pour les concepts de *res publica*, de *populus*, de *maiestas*, de *nobilitas*, etc. Les mots non seulement recouvrent des pratiques plurielles, mais leur définition est aussi un enjeu politique et les Anciens en étaient bien conscients. La bataille pour le pouvoir s'est accompagnée, à la fin de la République, d'une bataille de mots. Ce sont ces enjeux particuliers de pouvoir et de signification qu'il faut restituer, enjeux qui ne se réduisent pas à la concurrence entre les

membres de l'élite, mais qui suggèrent des modèles concurrents et conflictuels de pouvoir et d'action, de références et de référents. Ce qui manque dans cette historiographie, c'est non pas la concurrence mais le conflit. Un peu plus de Millar finalement – mais aussi de Loraux et de Foucault – ne nuirait pas !

CLAUDIA MOATTI

### Michel Humm

*Appius Claudius Caecus : la République accomplie*

Rome, École française de Rome, 2005, 779 p. et x p. de pl.

La figure d'Appius Claudius Caecus est bien connue dans l'historiographie antique, mais recouvre des facettes diverses. Appartenant à la noblesse patricienne de la fin du IV<sup>e</sup>-début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., néanmoins isolé politiquement, reconnu comme le premier écrivain de langue latine, fondateur de la *via Appia* et de l'aqueduc du même nom, admiré pour son refus catégorique de la paix proposée par Pyrrhus en 280/279, il est aussi et surtout très critiqué pour diverses réformes, institutionnelles notamment, qu'il mit en place au cours de sa censure de 312. L'ouvrage de l'auteur sur Appius Claudius répond de ce fait à plusieurs attentes : tout d'abord, il s'agit de la première monographie conséquente sur ce personnage important de la République romaine, ensuite l'auteur donne une cohérence à des témoignages littéraires contradictoires et confus, enfin il traite d'une période, la période médiocrépublicaine, trop peu étudiée en raison de la rareté des sources, essentiellement littéraires et difficilement interprétables. Le sous-titre de l'ouvrage a ainsi toute son importance. En effet, il y est question tout à la fois d'un homme, représentant de la nouvelle noblesse patricio-plébéienne, et des réformes qu'il mit en place, réformes nécessaires pour adapter les institutions romaines aux dimensions de l'État en train de se former et qui touchait presque, désormais, à l'ensemble de la péninsule italienne.

Le préambule de l'ouvrage, consacré aux témoignages sur Appius Claudius, est relative-



ment long mais nécessaire pour comprendre à la fois la complexité des sources anciennes (favorables ou défavorables) et la démarche adoptée, selon une *comprehensive approach*. Utilisant toutes les sources disponibles (littéraires, mais aussi épigraphiques, numismatiques, iconographiques et archéologiques), l'auteur refuse l'hypercriticisme stérile et propose une reconstitution à partir des éléments les plus sûrs de la tradition.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'élite dirigeante romaine, cette noblesse patricio-plébéienne qui s'est constituée progressivement depuis les réformes de 367 et dont la composition, les idées et la culture se sont imposées au cours des dernières décennies du IV<sup>e</sup> siècle. Plus concrètement, les mesures d'Appius Claudius ont permis la mise en place d'un « ordre équestre » et des règles de fonctionnement du Sénat qui furent conservées, avec quelques modifications, jusqu'à la fin de la République. Sur ces deux derniers points, « ordre équestre » et ordre sénatorial, l'intérêt majeur de la reconstruction proposée par l'auteur est de prendre en compte l'intégration de la Campanie dans le territoire de Rome et de certains de ses habitants au nombre des citoyens romains, ainsi que les influences majeures que ces cités, de culture grecque pour la plupart, ont pu avoir sur la classe dirigeante romaine.

La deuxième partie s'attarde sur les causes des réformes majeures attribuées à Appius Claudius, notamment celle des tribus. Cette réforme visait essentiellement à intégrer les non-proprétaires fonciers, voire les petits propriétaires trop pauvres (les *humiles*), exclus jusqu'alors des curies, donc de la citoyenneté et du vote. En dehors des aspects démagogiques, ces réformes avaient un but utilitaire et visaient, à l'occasion de la réforme militaire (mise en place définitive de l'armée manipulaire), à organiser le recrutement en fonction des richesses des citoyens, organisation qui était facilitée par l'apparition du monnayage romain. De ce fait, la réforme censitaire dite servienne, car attribuée au roi Servius Tullius, devrait être en fait octroyée à Appius Claudius.

La troisième partie revient plus en détail sur la réforme des tribus. La levée militaire et la levée de l'impôt furent désormais organisées

dans le cadre des différentes tribus, car les citoyens y étaient répartis de la façon la plus homogène. En effet, la tribu, non plus territoriale mais administrative, garantissait, à la différence des curies, que tous (pauvres et pérégrins) soient intégrés dans la citoyenneté pleine et entière, mais aussi que tout le peuple soit représenté, et non plus les seuls plébéiens comme dans le concile de la plèbe. La tribu administrative était donc le cadre le plus adapté aux nécessités de l'Empire en formation. La création de ces tribus que l'auteur attribue entièrement à Appius Claudius doit être mise en rapport avec les actions de Cnæus Flavius, plébéien, élu édile curule en 304 à la faveur des mesures prises par Appius Claudius et que la tradition présentait comme son scribe. La tradition littéraire, très hostile à cet édile, lui attribuait la publication du *ius civile* et des *legis actiones*. Pour l'auteur, ces mesures supposent aussi l'adoption d'un calendrier civil et solaire, appelé communément le calendrier pré-julien, parallèlement au calendrier religieux (celui des pontifes), lunaire ou luni-solaire. Ce calendrier permettait d'affranchir la communauté du poids des pontifes et surtout d'adapter le calendrier, c'est-à-dire le jour des réunions comitiales, aux nouvelles dimensions de l'Empire, puisque, les jours étant fixes et non plus aléatoires, un citoyen, même éloigné de Rome, savait quel jour s'y rendre pour procéder au vote dans les comices. Tout comme la réforme des tribus d'Appius Claudius, l'introduction de ce calendrier permettait la régulation de la vie économique et sociale de la cité dont le centre était le *comitium*.

Enfin, la quatrième partie réévalue l'importance de l'hellénisme, en particulier du pythagorisme, à Rome dès le IV<sup>e</sup> siècle. Divers aspects de l'œuvre d'Appius Claudius peuvent être considérés comme une preuve de son hellénisme, d'origine tant magno-grecque qu'hellénistique : les constructions qu'il a entreprises, au premier rang desquelles la *via Appia* et l'*aqua Appia* ; son idéologie de la victoire, qui rappelle celle d'Alexandre le Grand ; son éloquence qui pourrait s'inspirer du modèle attique ; ses écrits enfin (des *Sententiae*) qualifiés par Cicéron de pythagoriciens. Dans cette perspective, l'auteur attribue une place toute particulière à la *concordia*. En 304, en effet,

Cnæus Flavius dressait un autel au-dessus du *comitium* à cette divinité qui pourrait bien être une transposition de l'*homonoia*, la concorde des Grecs. Ce concept s'était particulièrement répandu dans les cités de Grande-Grèce, sous l'influence du pythagorisme qui s'y était développé depuis le VI<sup>e</sup> siècle. Or, l'*homonoia*/*concordia* est le précepte qui préside à l'organisation des comices centuriates, selon un principe d'égalité géométrique. Pour justifier l'adoption de cette nouvelle idéologie et sa transposition dans les institutions, c'est non plus le roi Servius, mais Numa qui aurait servi de précédent. Le principe de la *concordia* ne se transposait pas seulement dans les institutions, il s'inscrivait aussi dans l'espace de la cité. Ainsi, l'auteur choisit de dater des années 312-304 l'adoption de la forme circulaire du *comitium*, telle qu'on la voit encore dans les colonies romaines qui furent fondées sur le modèle de la métropole (Alba Fucens, Cosa, Paestum) et qui viendrait peut-être des cités grecques. À cet espace civique au cœur de la cité, le *comitium*, où se réunissaient les comices tributes, correspondait aussi le temps civique, puisque sa forme circulaire en faisait un *horologium*, donc selon un calcul du temps solaire qu'on retrouvait déjà chez les pythagoriciens. Le *comitium* participerait ainsi à la représentation spatiale et temporelle de la cité selon la pensée pythagoricienne.

Comme le reconnaît l'auteur lui-même, les éléments rassemblés ne constituent pas séparément des arguments définitifs permettant de trancher dans un sens ou dans l'autre sur l'importance de la figure d'Appius Claudius, sur les présupposés à l'œuvre dans ses réalisations, sur la paternité ou la chronologie des réformes évoquées. L'auteur propose toutefois de regrouper de manière intelligente et pertinente des éléments épars selon une reconstruction probante. On peut être plus ou moins convaincu par tel ou tel aspect, mais, d'une part, le propre des travaux sur la période médio-républicaine est d'appeler la contestation devant le manque de matière ; d'autre part, contre l'hypercriticisme ou le fatalisme qui feraient baisser les bras, des études comme celles sur Appius Claudius sont nécessaires pour stimuler la réflexion et renouveler les points de vue.

### Nicolas Tran

*Les membres des associations romaines.*

*Le rang des collegiati en Italie et en Gaules sous le Haut-Empire*

Rome, École française de Rome, 2006, 577 p.

Depuis les travaux de Claude Nicolet et de ses disciples, l'historiographie française a accordé une place importante à l'histoire sociale de Rome et de son Empire. L'ouvrage de Nicolas Tran s'insère dans cette tradition car il vise à étudier une composante encore mal connue de la société romaine d'époque impériale : les *collegiati* ou les membres de ces associations antiques que l'on appelait les *collegia*. Selon la définition de l'auteur, les collèges étaient des associations volontaires de droit privé, dotés de structures d'organisation de la vie collective et visant à réunir des collectivités de taille inférieure à la cité. Tout en affichant un but professionnel, funéraire ou culturel, les *collegia* romains constituaient en fait des associations de convivialité plurifonctionnelles. Ils offraient à leurs membres un cadre de vie communautaire et un espace collectif de partage. Microcosmes conçus *ad exemplum rei publicae*, les collèges disposaient d'une caisse commune (*arca*), alimentée par les cotisations des membres, et de lieux de réunion attirés (*scholae et templa*) au sein des cités. Ils étaient administrés selon des procédures calquées sur les modèles civiques et présentaient une hiérarchie interne. Les magistrats collégiaux (*quinquennales, magistri, decuriones*) exerçaient des responsabilités précises et s'élevaient sur l'ensemble des confrères constituant la plèbe collégiale. En somme, les *collegia* permettaient une certaine participation à la vie civique. Structures traditionnelles de la vie romaine, ils connaissent sous le Haut-Empire (début de l'ère chrétienne-260 apr. J.-C.), une phase très spécifique de leur histoire.

Contrairement à l'historiographie traditionnelle sur le phénomène associatif du monde romain, qui focalisait l'attention sur le collège en tant qu'institution (son organisation, son fonctionnement et son statut), N. Tran déplace l'objet d'étude sur le *collegiatus*. Il centre l'enquête sur la « personnalité sociale » du *collegiatus*, une personnalité complexe qui ne se réduit pas à sa seule qualité de membre

d'une association mais qui se compose aussi d'autres appartenances à d'autres groupes ou catégories de la société (catégories juridiques, groupes civiques, économiques, etc.). Ces multiples appartenances font qu'être *collegiatus* sous le Haut-Empire correspond à un rang. De manière tout à fait nouvelle et originale, l'auteur se propose d'adopter une approche sociologique du « fait collégial ». Il se sert donc des apports issus de la sociologie moderne, qu'il maîtrise admirablement, pour essayer de comprendre des éléments constitutifs de la société romaine. Ce choix méthodologique s'accompagne cependant du souci constant, tout au long de l'ouvrage, de vérifier que les notions modernes puissent trouver des parallèles dans les sources antiques. Pour appréhender le rang des *collegiati*, le point de départ de l'étude est nécessairement prosopographique et, par conséquent, limité par la nature de la documentation. Celle-ci, essentiellement épigraphique, est plus riche concernant les membres les plus éminents des collèges et très lacunaire concernant la plèbe collégiale. Elle est en outre plus abondante et plus explicite pour l'Italie et les Gaules sous le Haut-Empire, ce qui réduit naturellement l'étendue géographique de l'étude.

L'ouvrage se propose donc d'explorer les interactions entre l'appartenance à un collège et la position des *collegiati* dans les hiérarchies sociales de l'Occident romain. Par l'étude du rang des *collegiati*, le but ultime est de mieux comprendre l'articulation de la société romaine. De ce fait, l'auteur renouvelle les connaissances sur les milieux sociaux inférieurs à l'élite du monde romain, apporte des éclairages sur la mentalité de ces groupes et met en évidence l'importance des liens sociaux dans la vie quotidienne et économique de l'Antiquité romaine.

Dans la première partie du livre, N. Tran étudie les milieux sociaux dans lesquels étaient recrutés les effectifs collégiaux. Il essaie d'identifier la place qu'occupent les *collegiati* au sein de la société romaine. Est-il possible, comme l'a fait une certaine historiographie, d'assimiler les *collegiati* de l'Occident romain à une *plebs media* (une plèbe de niveau social moyen consciente de ses propres valeurs)? L'étude du recrutement des effectifs collégiaux permet à l'auteur de répondre par la négative. En

effet, le monde des *collegiati* était très hétérogène. En ce qui concerne le statut juridique, s'y rencontraient quelques esclaves, beaucoup d'affranchis, mais aussi des ingénus dont une minorité s'était hissée jusqu'au rang de notables. Du point de vue de la richesse, si les indigents étaient exclus (l'adhésion au collège prévoyait une cotisation), des gens aux fortunes modestes pouvaient côtoyer des individus très riches. Les conditions de travail dans les collèges professionnels pouvaient être aussi très différentes : des salariés au service d'un maître, des petits artisans et commerçants indépendants, des entrepreneurs, ou encore des grands brasseurs d'affaires (notamment les *collegiati* qui selon les inscriptions cumulaient les métiers : l'identification de ce groupe constitue une nouveauté importante pour la connaissance des milieux du commerce et de l'artisanat à Rome). En somme, les *collegiati* se plaçaient de manière très complexe entre les pauvres et les élites du monde romain. Le seul élément qui donnait cohérence à ces groupes était la façon de concevoir leur rapport au collège. Pour le connaître, il faut avoir conscience de l'image détournée et incomplète donnée par les sources épigraphiques. Celles-ci laissent transparaître « un discours épigraphique » construit par les *collegiati* eux-mêmes. Les *collegiati* se mettent en scène et jouent un rôle, ils ne fournissent qu'une image partielle ou exagérée de la réalité. Cependant, la documentation permet à l'auteur d'observer que le collège était conçu comme une dignité. Pour tous les *collegiati*, quelle que soit leur condition, le collège représentait un moyen de s'affirmer, un moyen de dépasser sa propre condition et de sortir de son milieu. Cela montre que, d'une part, le collège jouait un rôle de régulateur social et que, d'autre part, l'essentiel des effectifs collégiaux tendaient à imiter les modes de vie des élites sociales. Les *collegiati* ne semblaient donc pas faire preuve d'une « autonomie spirituelle ». Davantage qu'une *plebs media*, il faut plutôt parler de groupes intermédiaires qui ne s'agençaient pas de manière simple et strictement hiérarchique au sein de la société romaine.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, N. Tran étudie la place que les *collegiati* occupent dans leurs cités. Les *collegiati* se pensaient comme une catégorie spécifique de la

population civique. L'appartenance au collège s'ajoutait à l'appartenance à d'autres entités collectives existantes dans les cités. Un *collegiatus* pouvait aussi être prêtre municipal, appariteur, dignitaire d'une subdivision territoriale de la cité. L'ensemble de ces appartenances déterminait le rang du *collegiatus* et la place qu'il occupait au sein de sa cité. Les titulatures que les *collegiati* les plus éminents affichaient sur les inscriptions s'inspiraient de la manière dont les élites sociales mettaient en scène les carrières de leurs membres. Par la somme de tous ces titres civiques, les *collegiati* se présentaient comme les détenteurs d'une dignité supérieure à celle de simples citoyens. La mise en évidence de cet ancrage civique de la vie collégiale amène N. Tran à s'interroger sur un problème soulevé par Onno van Nijf, spécialiste des collèges dans la partie orientale du monde romain : les *collegiati* constituaient-ils un *ordo*, à l'instar d'autres *ordines* municipaux (*ordo decurionum* ou *ordo Augustalium*) ? Même si la notion d'*ordo* telle que la définissent les modernes ne convient pas à rendre compte de la réalité des collèges, le fait que les sources latines donnent du terme *ordo* une définition très floue permet de comprendre que les *collegiati* se « pensaient » comme un *ordo* au sein de leur cité. L'idée qu'être *collegiatus* correspond à un rang en est ainsi renforcée.

La troisième partie de l'ouvrage traite trois questions essentielles à travers lesquelles, en partant de la riche documentation sur les collèges professionnels d'Ostie au II<sup>e</sup> siècle, N. Tran tend à montrer, comme l'avait fait Karl Polanyi, que l'économie antique est très *embedded* dans le social. La première question concerne les relations entre les *collegiati*, hommes de métiers, et les membres des élites locales. Les collèges sont-ils le reflet de sociétés municipales dominées, sur le plan civique, économique et social, par des « familles tentaculaires » ? En d'autres termes, les effectifs des collèges professionnels, souvent des affranchis portant les mêmes gentilices que des notables municipaux, sont-ils les agents économiques de quelques familles de l'élite locale ? L'auteur démontre que les *collegiati* affranchis se présentaient comme indépendants, car le collège conférait au *libertus* une vie sociale propre, séparée de celle de la *familia* patronale, ce qui pouvait correspondre à une véritable indépendance écono-

mique. Les sources sur les collèges ne laissent apercevoir que la « dimension autonome » de l'activité professionnelle des affranchis. S'il n'est pas impossible de penser que certains *collegiati* étaient les *liberti* de notables locaux, les sources disponibles ne permettent pas d'affirmer que le collège organisait un contrôle de l'élite sociale sur les métiers. Il faut en conclure à une relative autonomie des milieux commerciaux et artisanaux par rapport aux élites dans les grands centres de l'Occident romain.

Une deuxième question porte sur les possibilités pour les *collegiati* d'accéder à l'élite locale ou impériale. Est-ce que la fortune acquise par le métier permet au *collegiatus* de s'élever dans la hiérarchie sociale ? Quelques exemples montrent qu'au sein du même collège professionnel une famille pouvait réaliser une véritable ascension sociale intergénérationnelle. La richesse accumulée grâce à l'activité professionnelle pouvait permettre à un fils ou petit-fils d'un *collegiatus* affranchi d'atteindre l'élite municipale, voire le rang équestre. Mais la descendance qui s'était élevée socialement gardait tout de même des liens avec le collège : elle apparaît parmi les patrons ou les dignitaires collégiaux. L'analyse fine de textes juridiques peu connus permet à N. Tran de démontrer avec certitude et de manière tout à fait inédite que les *collegiati* accédant à l'élite tendaient à s'éloigner de leur métier d'origine. Le patrimoine accru grâce à l'exercice du métier avait été progressivement reconverti en patrimoine foncier, car la terre était considérée comme le placement le plus sûr. Si les *collegiati* notables continuaient à garder un lien avec la profession, il s'agissait désormais d'un lien de clientèle, de nature sociale par excellence et non économique. De cette manière, ils arrivaient à élargir leur clientèle privée à des groupes qui affichaient une essence civique.

En dernier lieu, N. Tran affronte la question des relations entre les *collegiati* affranchis et leurs patrons. La dépendance juridique qui pesait sur l'affranchi à l'égard de l'ancien maître engendrait-elle une dépendance économique du premier vis-à-vis du second ? Les affranchis *collegiati* étaient-ils ou non économiquement dépendants de leurs patrons ? Étaient-ils des employés salariés dans l'entreprise du patron ou plutôt des affranchis autonomes, exerçant la profession pour leur propre compte ? Ces questions ont été au cœur des

débats entre « modernistes » et « primitivistes », les premiers envisageant des situations plus fréquentes de dépendance, les seconds proposant le modèle de *l'indépendent freedman*, proche de l'exemple de Trimalchion. Selon l'auteur, il est possible qu'au sein des collègues professionnels les deux types de situations aient pu se produire. Cependant, en se fondant sur les textes juridiques et en s'inspirant des travaux de Jean Andreau, N. Tran propose de sortir du débat concernant la dépendance ou l'indépendance économique de l'affranchi. Pour cela, il suggère de prendre en compte la diversité des conditions au moment de l'affranchissement. En outre, il invite à considérer que dans les milieux du petit commerce et de l'artisanat des cités romaines, l'affranchissement et le collègue fondaient une solidarité et une proximité de vie sociale entre patron et *libertus* sur lesquelles pouvaient se greffer des relations plus proches d'une « coopération dans l'égalité » que d'un rapport d'employeur à employé.

Par le renouvellement des perspectives, l'originalité des apports, les pénétrantes analyses d'une documentation abondante mais lacunaire, ce livre s'impose comme un ouvrage de référence sur les collègues à l'époque romaine. De plus, il s'insère dans le patrimoine historiographique actuel comme une lecture incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire économique et sociale de l'Antiquité.

MARIA LUISA BONSANGUE

**Philippe Leveau  
et Bernard Rémy (dir.)**

*La ville des Alpes occidentales à l'époque romaine*

Grenoble, CRHIPA, 2008, 398 p.

**Maxence Segard**

*Les Alpes occidentales romaines.*

*Développement urbain et exploitation*

*des ressources des régions de montagne :*

*Gaule Narbonnaise, Italie, provinces alpines*

Paris/Aix-en-Provence, Éditions Errance/

Centre Camille Jullian, 2009, 285 p.

les Alpes ont longtemps été considérées comme des espaces marginaux dont l'intégration à l'Empire romain fut limitée. Traditionnellement, on a opposé les vallées, plus sensibles à l'empreinte de Rome, aux zones de haute et de moyenne montagne, refuge des populations locales et de pratiques culturelles pluri-séculaires. S'appuyant sur une documentation archéologique enrichie et sur des méthodes novatrices d'approche du milieu montagnard, ces deux ouvrages proposent une révision de ce schéma interprétatif. Bien qu'ils portent principalement sur les quatre provinces romaines des Alpes, ils dépassent le seul cadre administratif par la prise en compte des régions de Narbonnaise et d'Italie du Nord appartenant au massif alpin, afin de dégager plusieurs aspects de leur romanisation.

Centrés sur les processus d'urbanisation et sur les questions posées par la définition d'une « ville alpine » à l'époque romaine, les actes du colloque regroupent quatorze contributions distribuées en trois sections. Chacune est pourvue d'une introduction de Philippe Leveau, à qui l'on doit aussi les conclusions générales mettant en perspective les réflexions et les résultats exposés dans chaque article.

La première partie traite des origines et de la caractérisation de la ville dans les Alpes. Michel Tarpin y montre que la genèse d'un véritable réseau urbain n'est pas perceptible avant la conquête romaine. L'absence d'*oppida* comparables à ceux de la Gaule voisine le conduit cependant à déplacer le point de vue de l'observation d'une continuité du fait urbain aux formes de structuration politique des territoires. Cette implantation est aussi envisagée par P. Leveau qui, à travers la géomorphologie, analyse sa relation avec les dynamiques fluviales et torrentielles. Il en vient ainsi à récuser le double paradigme d'une gestion systématique de l'espace par les Romains mais aussi du handicap environnemental, répulsif et propice à servir de refuge aux traditions locales.

Une deuxième partie aborde plusieurs facteurs ayant pu conditionner le développement urbain. Le culte public des cités alpines fait l'objet d'une synthèse de Simina Cibu, mais son propos ne marque pas de différenciation très nette entre ce qui relève de la structura-

Associées à l'image d'un environnement hostile perçu comme un bastion de conservatisme,

tion et du fonctionnement de la communauté civique et ce qui tient plus spécifiquement de l'organisation de l'espace et du territoire. En outre, la prise en compte, dans ce cadre, d'honneurs aux membres de la famille impériale qui n'ont rien de religieux peut apparaître discutable. S. Cibu décèle néanmoins une influence limitée des cultes pratiqués dans les chefs-lieux sur ceux du territoire – tendance partagée avec la Narbonnaise. Sur la place du thermalisme curatif dans l'essor des agglomérations, Marie Guérin-Beauvois conclut que les ensembles thermaux localisés près des sources, qui sont nombreuses dans les Alpes, n'ont généralement pas donné naissance à de véritables entités urbaines, en dépit du cas discuté du *vicus* d'Aix-les-Bains. Enfin, le rôle des axes de circulation aménagés à l'époque augustéenne étant souvent souligné dans l'urbanisation des Alpes, ceux-ci sont envisagés indirectement dans trois contributions. Partant des itinéraires antiques et s'opposant à l'usage abusif de termes latins tels que *mansio* ou *statio*, Sylvie Crogiez-Pétrequin insiste sur l'erreur méthodologique qui consiste à chercher le recoupement systématique entre les observations archéologiques et les sites signalés par ces textes, dont rien n'indique qu'ils étaient tous des agglomérations. Un peu en marge de ces questions, deux articles proposent des mises à jour sur un milliaire du règne d'Hadrien provenant de La Trinité et sur les bornes routières de la partie italienne des Alpes Cottiennes.

La dernière partie de l'ouvrage est une succession de bilans sous forme d'inventaire des agglomérations des Alpes Poenines, Graies, Maritimes, complétés par deux textes sur les villes alpines des Voconces et sur Turin. Même si les villes de ces régions, en particulier dans le sud des Alpes, demeurent souvent fort mal connues faute d'investigations archéologiques, ces synthèses permettent de nuancer l'image d'une urbanisation déficiente. Beaucoup de ces centres ne possèdent pas la parure monumentale qui définit la ville romaine, mais la densité du tissu urbain n'est pas inférieure à celle des régions gauloises ou italiennes voisines. Ils sont en revanche de taille plus réduite, spécificité qui tient aux contraintes du paysage et qui est récurrente dans l'histoire des Alpes, tout comme le réseau en chapelet

qu'ils forment autour des axes de communication. Deux autres traits se dégagent : l'absence de hiérarchisation marquée entre les agglomérations, expliquée par la linéarité des vallées, et la situation excentrée des chefs-lieux de cités par rapport à leur territoire. Ces régions ne sont donc pas restées à l'écart des processus d'urbanisation et de romanisation, qu'elles ont connus avec des modalités comparables à celles que l'on observe dans d'autres provinces, que ce soit par le biais d'une création *ex nihilo*, comme à Aoste ou à Martigny, ou par une évolution progressive de noyaux préexistants ; elles furent néanmoins inévitablement conditionnées par des dynamiques territoriales propres à l'espace montagnard. Comme le note P. Leveau, il en ressort que ces spécificités doivent être rapportées aux contraintes du relief et non à des particularismes culturels, faisant des Alpes des marges résistantes ou des périphéries délaissées aux vaincus.

Le second ouvrage est issu d'une thèse de doctorat et le texte, notamment à travers des développements historiographiques ou méthodologiques parfois longs, s'en ressent quelque peu. L'intégration des Alpes dans l'Empire est examinée du double point de vue de l'occupation du sol et de l'exploitation des ressources naturelles. Il est divisé en trois parties inégales. La première s'attache aux mutations de l'espace alpin. Après des remarques sur l'habitat traditionnel, le propos est centré sur l'essor des agglomérations et livre une synthèse pour une cinquantaine de sites, recensant les villes d'Italie, de Narbonnaise, des provinces Alpines *stricto sensu* et les stations routières (inventoriées en annexe). Il termine sur l'occupation des campagnes et l'implantation de *villae* localisées surtout dans les plaines et dont l'apparition est globalement contemporaine de celle des villes. Malgré des divergences de détail, les conclusions de Maxence Segard recourent celles du colloque de Grenoble : ainsi, pour la densité du réseau urbain, bien perceptible dans la région située entre Genève et la basse vallée de l'Arve appartenant à la cité des Allobroges, où l'éloignement du chef-lieu (Vienne) et la présence des élites ont favorisé l'émergence de multiples agglomérations modestes. Parallèlement à cette urbanisation, on constate la permanence de formes anciennes d'habitat,

notamment dans le Valais, mais qui ne furent pas fermées à l'influence romaine transparaissant parfois dans les techniques de construction.

Ces mutations se sont inscrites dans le cadre de la mise en place de nouveaux modes d'exploitation des ressources du milieu, qui font l'objet de la seconde partie. L'agriculture, le pastoralisme, les mines et les carrières sont abordés à travers les textes littéraires, très laconiques, et l'archéologie, dont les résultats sont cantonnés aux zones basses. L'étude paléoenvironnementale, qui s'appuie sur plus de 170 sites, constitue par conséquent l'apport le plus notable de la démarche de l'auteur. La confrontation des sources habituelles et l'analyse de quelques cas – dont ceux du Champsaur et de la Haute-Durance sont les plus significatifs – permettent ainsi de dresser un panorama général qui éclaire les formes d'exploitation du milieu, tant pour les vallées que pour la haute montagne. L'intérêt de cette approche est qu'elle ouvre sur une vision diachronique propre à faire ressortir les spécificités et les évolutions de l'époque romaine.

La synthèse de ces données est exposée dans la dernière partie. Dans les vallées et les zones de moyenne montagne, au sein d'un paysage associant espaces destinés au bétail et espaces cultivés, les activités agricoles apparaissent sporadiquement et ne trahissent guère d'intensification par rapport à l'âge du fer. Quant à la haute montagne, les indices d'occupation sont faibles et, dans un espace encore largement dominé par la forêt, le pastoralisme ne revêtait qu'une importance ponctuelle, contrairement à un lieu commun répandu. L'ensemble de ces constats conduit M. Segard à parler de « paysage en mosaïque », conséquence du morcellement du milieu mais impliquant également deux schémas d'exploitation qui émergent de l'analyse. L'un est centré autour d'activités agro-pastorales traditionnelles, comportant aussi la mise en valeur occasionnelle des ressources minières ; l'autre s'inscrit dans une logique économique d'intensification de la production par de grands propriétaires dans des espaces ciblés et pour des ressources particulières. La spécificité de l'époque romaine est de combiner ces deux modèles, dont le premier est caractérisé comme « autarcique » et s'inscrit dans la continuité de

l'âge du fer et le second, se développant au Moyen Âge, d'« ouvert ». L'un et l'autre ne sont pas exclusifs, mais s'intègrent dans un système parcouru par des dynamiques communes et dans lequel le réseau des agglomérations, lieux d'échanges, de redistribution et d'interactions, a dû jouer un rôle moteur.

En dépit des zones d'ombres qui demeurent faute de documents, ces deux études ouvrent donc des pistes utiles de réflexion et de recherche sur des régions pour lesquelles on ne disposait pas de synthèse récente en français ; elles contribuent surtout à faire ressortir les contrastes dont les territoires alpins étaient marqués et qui, à des degrés divers, caractérisèrent l'intégration économique et culturelle de la majorité des provinces sous la domination romaine.

NICOLAS LAUBRY

### **Sophie Métivier**

*La Cappadoce (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle). Une histoire provinciale de l'Empire romain d'Orient*  
Paris, Publications de la Sorbonne, 2005,  
496 p.

Cet ouvrage, issu d'une thèse de doctorat, trouve place dans une série d'études sur les provinces de l'Empire protobyzantin. Il prend ainsi la suite du livre de la regrettée Anna Avraméa sur *Le Péloponnèse du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle*, ou de l'ouvrage de Claudine Dauphin sur *La Palestine byzantine*<sup>1</sup>. Mais le livre de Sophie Métivier se distingue de ses deux devanciers en raison de la nature même des sources : ne disposant pas d'abondants restes archéologiques, la Cappadoce de l'Antiquité tardive bénéficie avant tout des nombreux écrits de trois Pères grecs de l'Église, Basile de Césarée, Grégoire de Nazianze et Grégoire de Nysse. Les œuvres de ces contemporains de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle n'ont pas manqué de fournir la matière de synthèses historiques centrées sur cette brève période. Il en va en particulier ainsi des travaux de Raymond Van Dam : *Kingdom of snow: Roman rule and Greek culture in Cappadocia* (2002), *Becoming Christian: The conversion of Roman Cappadocia* (2003), *Families and friends in late Roman Cappadocia* (2003). Seul le pre-

mier a pu être utilisé à temps par l'auteur, dont le projet se distingue de toute façon de ces trois études. Notons que R. Van Dam a de son côté signé un long et élogieux compte rendu du livre de S. Métivier dans la *Byzantinische Zeitschrift*. Tout en utilisant les écrits des Pères du IV<sup>e</sup> siècle, l'auteur croise avec minutie l'ensemble très divers des sources disponibles jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle et nombre de textes byzantins postérieurs. Délaissant une histoire sociale et culturelle, impraticable en dehors de la période où se cantonne R. Van Dam, elle centre son propos sur les institutions. Mais S. Métivier ne se livre pas pour autant à une traditionnelle histoire administrative. Elle aborde ces institutions de façon dynamique et originale, en évoquant les logiques politiques qui président pendant trois siècles à leur construction ou à leur dépérissement.

La Cappadoce se présente géographiquement comme une région isolée au centre de l'Asie Mineure, ce « royaume de la neige », selon les termes de Michel Kaplan repris par R. Van Dam. Le royaume hellénistique de Cappadoce fut transformé en province romaine par Tibère. Cette entité provinciale s'étendit au cours des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles à d'autres régions voisines de la Cappadoce originelle, à laquelle elle finit par s'identifier au début du IV<sup>e</sup> siècle, même si sa partie orientale fut intégrée dans la province d'Arménie II. À la fin du même siècle, elle fut divisée en deux provinces homonymes, les Cappadoces I et II, dont les capitales étaient respectivement Césarée et Tyane. Ainsi, alors que le Haut-Empire fut marqué par l'élargissement de la province de Cappadoce, l'Antiquité tardive se caractérisa, de façon classique, par sa fragmentation. Mais par la suite, jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle et contrairement à d'autres exemples, ce cadre provincial demeura fixe et fut marqué par une correspondance entre les provinces civiles et ecclésiastiques (éclairée par huit cartes originales). Cette pérennité se révèle trompeuse car les gouverneurs des provinces perdirent largement leur pertinence administrative. Comme dans bien d'autres régions, ils furent compromis avec les puissants. Mais ici, surtout, leur autorité souffrit de la concurrence du vicaire du diocèse du Pont, un supérieur hiérarchique singulièrement proche géographiquement, et aussi de celle du

comte des maisons divines, le représentant direct de l'empereur pour la gestion de ses biens, fort étendus en Cappadoce. Ces biens impériaux étaient manifestement issus du patrimoine confisqué au roi hellénistique et alimentaient la Chambre impériale (*sacrum cubiculum*), particulièrement en chevaux (une spécialité ancienne de la région). L'auteur donne en annexe une précieuse traduction intégrale de l'une des premières lois impériales rédigées en grec, la Nouvelle XXX de Justinien (536), qui tente d'harmoniser l'administration de la Cappadoce en accordant à un proconsul une autorité civile et militaire sur les biens impériaux des deux provinces.

Ce lien étroit entre la Cappadoce et le pouvoir central s'observe aussi dans les relations entre ses évêques et l'Église de Constantinople. Les prélats cappadociens versèrent certes à l'occasion dans des doctrines différentes de celles définies par les conciles convoqués par les empereurs, qu'il s'agisse des querelles arienne au IV<sup>e</sup> siècle ou monophysite aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. Une « exception cappadocienne » apparaît cependant comme significative : ces évêques dissidents ne furent que très peu pourchassés ou finirent par se rallier au pouvoir de Constantinople. En dépit de l'attraction intermittente exercée sur eux par les patriarchats d'Alexandrie et Antioche, les évêques cappadociens contribuèrent en définitive à la suprématie du patriarcat de Constantinople. Réciproquement, le premier des évêques cappadociens, le métropolite de Césarée, finit par acquérir au V<sup>e</sup> siècle une présence sur tous les métropolitains du patriarcat de Constantinople : il ne s'agissait là d'aucune autorité locale supérieure, mais d'une influence reconnue à la capitale impériale. Dans sa province de Cappadoce I, le métropolite de Césarée assit fermement sa position, tant par la création d'évêchés suffragants que par la promotion des martyrs célébrés dans sa cité. La solidarité unissant la Cappadoce aux institutions de l'Empire se mesure à l'aune des voyages de ses ressortissants. Malgré la proximité géographique d'Antioche, les Cappadociens fréquentèrent des lieux de savoir diversifiés, en particulier Constantinople, en raison des débouchés politiques de la *paideia*. L'attrait exercé par les Lieux saints de Palestine sur les Cappadociens ne révèle



qu'une marginalité apparente tant se constitue ainsi une institution monastique centrale. Un dernier test sur la place de la Cappadoce dans l'Empire montre que la région ne fut la base d'aucune contestation sérieuse du pouvoir impérial, qui y relégua régulièrement des opposants ou des suspects, au premier rang desquels le futur empereur Julien sous Constance II. C'est la preuve que l'empereur considérait comme fidèle cette région où il faisait aussi fabriquer des armes, utilisant il est vrai sa richesse minière.

Ainsi, cet ouvrage met en lumière le paradoxe de la Cappadoce protobyzantine : cette région reculée se révèle un précieux témoin de la réussite de la nouvelle capitale de l'Empire romain d'Orient, Constantinople. Une telle étude répond avec beaucoup de clarté à la formule interrogative de Gilbert Dagron à propos de la cité de Constantin : « capitale de quel Empire ? »<sup>2</sup>. En se livrant à une histoire politique provinciale dans un livre qui fera date, S. Métivier fait écho au tableau de la capitale. En montrant comment s'est construite l'autorité de Constantinople dans une région difficile à contrôler, elle suggère de nombreuses pistes pour l'étude non seulement de provinces durablement byzantines, mais aussi de celles qui échappèrent à l'Empire au VII<sup>e</sup> siècle.

VINCENT PUECH

1 - Anna AVRAMEA, *Le Péloponnèse du IV<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle : changements et persistances*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, et Claudine DAUPHIN, *La Palestine byzantine : peuplement et population*, Oxford, Archaeopress, 1998.

2 - Gilbert DAGRON, *Naissance d'une capitale : Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris, PUF, 1974, p. 543.

### Robert Bonnaud

*Victoires sur le temps. Essais comparatistes : Polybe le Grec et Sima Qian le Chinois*  
Paris, La Ligne d'ombre, 2007, 127 p.

En prenant appui sur deux historiens antiques, Robert Bonnaud dresse dans ces essais un parallèle entre deux civilisations fort différentes, qui présentent pour lui des synchronismes intéressants et révélateurs. Polybe (vers 210-126

av. J.-C.) et Sima Qian (145-86 av. J.-C.) vécurent sensiblement à la même époque et dans des cultures tout à fait comparables dans leurs stades de développement respectifs. Au milieu du II<sup>e</sup> siècle, la Rome républicaine, qui vient de défaire Carthage lors des dernières guerres puniques, s'impose comme la plus grande puissance en Méditerranée. En Chine, l'empire des Han parachève l'unification territoriale et culturelle réalisée par le premier empereur des Qin en 221 av. J.-C. Tant Rome que la Chine connaissent ainsi à peu près au même moment un tournant dans leur histoire. Celui-ci est avant tout spatial : l'accroissement de leur territoire entraîne des réorganisations qui visent à en assurer une meilleure maîtrise. Mais il s'agit aussi d'une période de nombreuses innovations culturelles. Le souci de l'espace s'est accompagné d'un souci identique pour le temps ; l'époque de Polybe et de Sima Qian connaît un véritable « virage spatiotemporaliste » (p. 17). C'est ici que réside l'idée principale de l'ouvrage : le tournant historique des III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles avant notre ère s'accompagne d'une rupture historique, c'est-à-dire d'un changement dans la façon d'écrire l'histoire. La relation au temps qui passe et la conception de la temporalité se sont modifiées. Partant de ce constat pour l'Antiquité classique et la Chine, l'auteur explore d'autres civilisations (Inde, Amérique précolombienne, monde hébraïque) contemporaines et note un certain nombre de « poussées d'historicisation » (p. 36).

Cette méthode comparative une fois exposée et vérifiée pour le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., l'auteur part à la recherche d'autres tournants historiques-historiens afin de l'éprouver. La Grèce connaît un tel phénomène vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. : c'est le temps des réformes de Clisthène et de l'œuvre historique d'Hécatée, précurseur d'Hérodote. Au même moment, la Chine est marquée par la figure de Confucius (vers 551-479 av. J.-C.), dont l'enseignement conservateur se fondait en grande partie sur l'histoire des temps passés ; on lui attribue la compilation des *Printemps et automnes*, qui resteront en Chine un modèle du genre annalistique. D'autres synchronismes sont alors mis en lumière, en particulier au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. : tant la Grèce que la Chine voient la montée

de tendances monarchiques et tyranniques. À Philippe et Alexandre, en Grèce, sont opposés les penchants hégémoniques des principautés de Chu et de Qin en Chine. Encore une fois, l'auteur parvient à trouver des résonances de ces configurations politiques dans les productions historiographiques ainsi que dans les innovations techniques ou théoriques liées au temps et à sa mesure.

On peut s'étonner avec l'auteur de voir autant de synchronismes, mais n'est-il pas compréhensible que des civilisations à un stade de développement comparable connaissent des configurations semblables ? Par ailleurs, l'auteur donne l'impression qu'il puise dans son abondante documentation les éléments qui confirment ses idées et ses hypothèses, en faisant peu de cas de l'abîme culturel qui, dans bien des domaines, séparent les traditions gréco-romaine et chinoise ou en écartant les données qui contredisent sa démarche. Ces essais comparatistes semblent être pour l'auteur le point de départ d'une « aspiration à une histoire véritablement universelle », comme l'écrit Polybe, cité dans le texte. Le projet est très ambitieux puisque, comme l'indique R. Bonnaud dans sa postface, il cherche à « faire voir les forces, les tendances, les pulsions, les valeurs, fluctuantes et permanentes, qui sont la trame du changement humain ». Il s'agit d'établir non moins qu'une « moyenne planétaire » (p. 81). À sa décharge, l'auteur n'a pas la prétention de livrer une étude scientifique véritablement approfondie. Il faut plutôt considérer ce bref ouvrage comme une somme de pistes et d'idées qu'il reste encore à explorer de manière détaillée. Le comparatisme peut être une excellente approche lorsque qu'il permet de faire ressortir les spécificités des cultures envisagées.

L'idée principale annoncée en début des essais (le tournant historique-historien) me paraît très pertinente et relativement bien étayée pour l'époque de Polybe et de Sima Qian. Les synchronismes exposés par la suite mériteraient cependant d'être plus approfondis et surtout mieux documentés.

### Claude Calame

*Pratiques poétiques de la mémoire.*

*Représentations de l'espace-temps  
en Grèce ancienne*

Paris, La Découverte, 2006, 322 p.

L'analyse que propose Claude Calame des sociétés grecques anciennes et de leurs représentations, à travers les textes et l'iconographie, tend à toujours associer modes de pensée, manières d'agir et contextes sociaux. Dans le parcours d'une œuvre qui repose sur une dizaine d'ouvrages (sans compter les entreprises collectives tout aussi nombreuses), le lecteur suit la construction d'une recherche difficile, attirée par la théorie et soucieuse de clarifier les fondements scientifiques sur lesquels elle s'appuie, fondements jamais détachés de ce qui préoccupe le savant dans la cité moderne. Les genres discursifs – poésie épique et lyrique, théâtre tragique, récit historiographique, images – sont ainsi abordés avec les ressources croisées, devenues presque classiques, de la poétique, de la pragmatique et de l'anthropologie sociale comparatiste. Mais la prise en compte des circonstances dans lesquelles les manifestations culturelles grecques ont été élaborées et se sont déployées – dans l'accomplissement du rite, au cours d'une fête ou d'un concours, à l'assemblée –, au point qu'il devienne possible d'envisager le contexte de la cité et le cadre social comme un acteur majeur de la création, constitue l'originalité forte des travaux de C. Calame. Toute manifestation culturelle relève d'un échange, que la poétique et l'anthropologie des genres discursifs doivent mettre au jour en prenant en compte la dimension pragmatique de ce processus. Loin de verser dans l'abstraction, quand bien même chaque premier chapitre des ouvrages de C. Calame, depuis *Thésée et l'imaginaire athénien* (1990) notamment, soumet le lecteur à rude épreuve, le choix de tels « préalables théoriques » a pour fonction de le ramener vers la dimension concrète, sociale, festive, politique, religieuse, où les textes analysés trouvent leur justification.

L'objet de ce livre n'échappe pas à ces principes, bien que la question du temps, dans sa relation avec la mémoire, entraîne plutôt vers l'abstraction. Alors que les recherches sur les

conceptions grecques du temps se sont presque toujours appuyées sur des catégories philosophiques telles que le mythe, le profane, le sacré, ou déployées dans une perspective herméneutique selon laquelle le temps est confondu avec le processus historique qui le rend intelligible, les quatre études ici réunies s'attachent par contraste à inscrire le déroulement du temps dans les circonstances et les espaces précis où les hommes en font l'expérience. Chaque étude est aussi une incitation à revenir sur les paradigmes interprétatifs auxquels nous recourons.

Dans l'étude consacrée à ce qu'il est convenu d'appeler le « mythe des races », tiré du poème d'Hésiode *Les travaux et les jours*, ce sont les principes mêmes de l'analyse structurale qui sont mis en débat. Celle-ci a permis de montrer, notamment dans les travaux de Jean-Pierre Vernant, qu'à la succession chronologique en cinq « âges » qui conduit de la race d'or aux « hommes de fer », le mythe superpose un ordre hiérarchique qui assigne leur place respective dans l'univers aux différentes catégories d'êtres et qui réorganise cette succession autour d'un ensemble de valeurs regroupées de façon binaire : la « justice » (*dikè*) des hommes d'or s'oppose, dans l'exercice de la souveraineté, à la « démesure » (*hubris*) des hommes d'argent qui leur font suite ; de même la force brutale de la race de bronze s'oppose à la force courageuse des héros dans le registre de la guerre ; enfin, les hommes de fer seraient répartis entre prospérité et déclin dans le domaine de la production agricole. Ainsi la succession des « races » serait guidée par un principe structural, lui-même recoupé dans la diachronie par le modèle des trois fonctions indo-européennes. Or, souligne C. Calame, le récit ne se présente pas comme un « mythe », mais comme un *logos*, un dit, lui-même placé au cœur d'un ensemble d'autres récits (la création de Pandôra, la fable du rossignol et de l'épervier) et assumé à la première personne par un locuteur-je. Ces éléments invitent donc à rendre compte de la logique du récit des cinq *genè* – « âges », « familles » ou « clans » – et de sa fonction selon les circonstances d'énonciation. Un tel déplacement, dont on ne saurait reprendre ici toutes les conséquences sur l'interprétation, conduit, en renonçant au paradigme structural, à mettre

en avant le « temps social et historique des hommes mortels », marqué, comme il en va encore chez Hérodote, par l'alternance du bonheur et du malheur, propre au temps civique dont l'ordre est garanti par Zeus. Cette temporalité est aussi celle du présent, le temps du « maintenant » (*nun*) de l'aède.

La démarche de C. Calame vise à ne pas s'en tenir à une analyse interne au texte, qui tendrait à se replier sur les normes socio-culturelles et esthétiques du commentateur moderne lorsqu'il est confronté aux monuments de la culture classique. Le philologue et l'historien s'attachent à reconstituer le contexte extradiscursif du récit poétique, les conditions qui ont conduit à la création du poème, en un espace et en un temps donnés, ainsi que « ses effets pragmatiques dans l'entretien d'une mémoire civique ». Dans un tel contexte méthodologique, le poème (*Dithyrambe* 17) dans lequel Bacchylide chante le héros athénien Thésée, parti d'Athènes vers la Crète, et qui rendit visite à Poséidon et Amphitrite en leur demeure marine, apparaît comme participant d'une « représentation communautaire » visant à légitimer et à inscrire dans la mémoire collective l'alliance qui se constitue autour d'Athènes après les guerres médiques. Thésée, le roi fondateur, auteur du synœcisme et inventeur de la démocratie, surgit, dans une renaissance symbolique, des profondeurs de la mer. Athènes n'est alors pas seulement la cité d'Athéna ; elle règne aussi sur la mer, sur l'espace contrôlé par Poséidon, mais où le héros doit son salut à une divinité féminine, Amphitrite, la jeune épouse du dieu marin. La catégorie du genre éclaire ici une configuration narrative de l'espace et du temps politique athénien, en même temps que de la mémoire communautaire. Le même recours distancié aux catégories d'analyse qui ont fondé chez les modernes des interprétations parfois devenues canoniques se retrouve dans l'étude de la stèle fameuse dite du « serment des fondateurs », se rapportant à la cité de Cyrène que les habitants de l'île de Théra fondèrent en Libye. La pierre porte un premier texte, datant du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., où les Cyrénéens proposent d'accorder aux habitants de Théra le droit de cité dont bénéficiaient leurs ancêtres. Cette mesure d'*isopolitie* revient à refonder la cité

coloniale, en la projetant dans un futur démocratique. Battos n'y est en effet plus désigné comme « roi », comme dans le second texte, dit du « serment » de Théra, mais comme fondateur d'un régime démocratique. Le décret populaire ne s'inscrit donc nullement dans la conception d'un temps abstrait, circulaire, mais en fonction d'un ordre et dans un espace politiques. Les lamelles d'or funéraires, réunies sous l'étiquette orphico-dionysiaque, objet des analyses du dernier chapitre, décrivent elles aussi un espace-temps destiné à assurer un destin *post mortem* héroïque à celles et ceux qui ont proféré le contenu de ces textes.

Ces dossiers et les cheminements théoriques empruntés par C. Calame suggèrent, parmi bien d'autres apports et prolongements, que l'élaboration de la tradition, au sein d'une société, se présente comme un discours argumentatif « fondé sur une mémoire culturelle partagée ». Loin d'être des créateurs de discours figés ou dogmatiques, les Grecs se sont ménagé des occasions sociales multiples pour élaborer, dans des espaces et des temps communs, souvent de nature religieuse ou politique, des créations poétiques et historiques. Ce livre (pourvu d'une très utile bibliographie, mais sans index) est une invitation à relire d'autres « créations symboliques » grecques, entre narration et pratiques culturelles.

PASCAL PAYEN

### Edoarda Barra-Salzedo

« *En soufflant la grâce* » (Eschyle,

*Agamemnon*, v. 1 206).

*Âmes, souffles et humeurs en Grèce ancienne*

Grenoble, Jérôme Millon, 2007, 246 p.

Fruit d'une thèse, cet ouvrage se propose de définir la signification du *pneûma* chez les Grecs, dans sa relation avec l'âme et le sperme. La publication a été saluée, en 2008, par l'attribution du prix François Millepierres.

Au point de départ de cette étude vigoureuse et volontiers polémique, Edoarda Barra-Salzedo se propose de reprendre la thèse controversée du philologue allemand Erich Bethe (1907), qui expliquait la valeur pédagogique de la pédérastie grecque par la signification

symbolique du sperme. Le philologue soulignait la place de l'*éros* oral dans les rituels d'initiation et mettait l'accent sur le lien symbolique entre le souffle et le sperme : le souffle, principe vital, support de l'âme contenu dans les humeurs, joue un rôle déterminant dans la reproduction et dans la conception des idées. De nombreux détracteurs se sont élevés contre cette thèse, tenue pour sulfureuse, mais rares sont ceux qui se sont interrogés sur le rôle du souffle ou des humeurs du corps dans la transmission du savoir de maître à disciple. Il s'agit donc de reprendre ce débat, à nouveaux frais, en inscrivant la réflexion sous l'autorité d'Eschyle : « En soufflant la grâce » (*Agamemnon*, v. 1 206).

La méthode est clairement définie en introduction : pour montrer que le *pneûma* est investi d'un rôle essentiel dans la procréation et dans la conception des idées, il faut parcourir un large éventail de textes, à la lumière d'une double question : « Comment les Grecs imaginaient-ils l'âme ? » et « Qu'est-ce que le sperme ? ». Dans un premier temps, l'ouvrage s'organise en fonction des textes convoqués (l'épopée homérique, le *Corpus hippocratique*), puis il s'intéresse à un thème, le régime pneumatique (la nourriture des dieux, les pythagoriciens, les musiciens), pour enfin analyser diverses métaphores ou figures (les chevaux, les prairies, les odeurs, les nymphes...).

Afin de définir le lien entre le souffle et les humeurs, la première partie reprend le dossier de la « psychologie » homérique. E. Barra-Salzedo s'appuie sur de copieuses références bibliographiques (on peut néanmoins regretter qu'elle s'en tienne aux traductions – certes parfois remaniées – de Paul Mazon ou Victor Bérard). Le *menos*, la fougue du guerrier homérique, se définit comme un souffle déversé par les dieux, qui apporte l'énergie au combat mais agit aussi sur l'esprit. L'excès de cette « âme-souffle » fournit au héros une force exceptionnelle et le plonge dans un état proche de la folie. Ce rapide parcours de l'épopée homérique conduit l'auteur à s'insurger contre les lectures issues « d'un structuralisme appliqué à tort et à travers, sans tenir compte des ambiguïtés des données indigènes », pour conclure que « par l'insufflation du *menos*, Arès transmet sa propre 'folie', et le héros est propulsé à un

rang qui se situe à la fois au-delà et en deçà de l'humain [...] le guerrier devient *entheos*, possédé par le dieu » (p. 43).

C'est ensuite vers la littérature médicale que se tourne l'auteur, qui se propose de mettre en évidence les relations entre l'âme, le corps et ses humeurs dans le *Corpus hippocratique*. Le parcours de divers traités permet d'étayer la « théorie spermatique de l'âme », qui se dessine, avec des nuances, chez les médecins : « c'est dans la semence que l'on retrouve tous les éléments qui composent l'âme comme si, entre âme et sperme, il y avait une véritable consubstantialité » (p. 45).

L'angle d'attaque se modifie dans la deuxième partie, et le champ d'investigation s'élargit. Il s'agit désormais de déterminer la signification de prescriptions alimentaires qui s'inscrivent dans des contextes très divers : de l'*Hymne à Déméter* à Porphyre, en passant par Hésiode, Eschyle et Plutarque, l'analyse des textes permet de dégager une ligne de force. Le but des prescriptions est d'exercer un contrôle sur les humeurs du corps car leur surabondance met l'âme en danger. Le tabou des fèves chez les pythagoriciens, qui a donné lieu à tant d'interprétations, est longuement analysé. E. Barra-Salzedo montre comment, dans les multiples exégèses des tabous pythagoriciens, le souffle des fèves est mis en relation avec le souffle de l'*aulos* : l'association est très étroite entre souffle, âme et sperme. Cette analyse du « régime pneumatique » se prolonge par un versant entomologique : cigales et abeilles sont alors évoquées. Ces insectes, liés à l'activité poétique, sont aussi associés à la rosée et au miel (eux-mêmes associés à la semence)... ce qui conduit les auteurs comiques, dont Aristophane, à certains détournements audacieux. L'auteur en profite pour se livrer à une longue digression sur les « musiciens débauchés » dans la comédie ancienne, tout en s'interrogeant avec prudence sur les difficultés qu'il y a, pour un anthropologue, à utiliser la comédie comme source.

C'est à nouveau une citation empruntée à la tragédie, « Là où l'emportent les souffles d'Aphrodite » (Euripide, *Iphigénie à Aulis*, v. 69), qui ouvre la troisième partie pour tenter d'en assurer la cohérence et l'unité. La réflexion se porte désormais sur une série de métaphores

évoquant la virginité et la sexualité. Là encore, un large éventail d'auteurs d'époques diverses est utilisé : de Pindare à Paul le Silentiaire, des *Hymnes homériques* à Plutarque. Il s'agit de décrypter diverses métaphores (cavales, prairies, odeurs...), avant de revenir à Cassandre et à la Pythie : le souffle de la divinité harcèle la jeune fille, « derrière le don de la mantique se cache la violence impétueuse de la possession » (p. 207). Le souffle d'Apollon est assurément le substitut de l'acte érotique. C'est bien le *pneûma* qui « véhicule la pensée des êtres supérieurs, produit l'enthousiasme, nourrit et féconde l'âme de celui ou celle qui la reçoit » (p. 225).

En tentant de démontrer que le lien établi entre *logos*, *pneûma* et sperme n'est pas seulement un lien métaphorique mais qu'il s'agit d'une véritable « co-naturalité », révélatrice de la conception que se faisaient les Grecs de l'âme, des humeurs, de la communication avec le divin, de l'*éros* et de la connaissance, cet ouvrage s'efforce d'apporter des éclairages nouveaux sur un certain nombre de questions souvent débattues.

On peut néanmoins s'interroger sur la méthode adoptée. La distinction entre l'approche philosophique, physiologique, médicale et le plan métaphorique n'est pas toujours clairement définie. Le périple au travers de la littérature grecque conduit l'auteur à utiliser et à mettre sur le même plan des textes de nature très diverse, d'époques très différentes. Du point de vue philologique, l'approche manque de précision et de rigueur. Certes, E. Barra-Salzedo est consciente de la difficulté et argumente d'entrée de jeu : « 'Faire de l'anthropologie avec les Grecs', c'est-à-dire étudier leurs mœurs, comprendre le sens qu'ils donnaient à leurs faits et gestes à travers l'analyse de leurs mots et saisir même ce qui se cache derrière leurs silences, s'avère difficile, voire impossible, pour tout anthropologue dépourvu d'un bagage philologique adéquat » (p. 12). La tâche est assurément difficile. On aurait, quand même, apprécié la proposition d'une traduction personnelle dans les passages délicats sur lesquels repose l'interprétation. Malgré ces réserves, il faut reconnaître que la démarche est vigoureuse et conduit parfois à des propositions stimulantes.

**Sophie Lalanne***Une éducation grecque.**Rites de passage et construction des genres dans le roman grec ancien*

Paris, La Découverte, 2006, 311 p.

La *paideia*, l'éducation comme « transmission d'un ensemble de représentations » (p. 16), constitue « le thème privilégié » de la série de romans grecs examinés par l'auteur. Prenez un couple de héros, un adolescent et une *parthenos* entre 14 et 17 ans, qui appartiennent à l'élite aristocratique de leur cité; faites-les se rencontrer puis se perdre de sorte qu'ils parcourent une suite d'épreuves douloureuses et violentes qui les séparent de leur milieu et de leur famille, jusqu'au moment où ils se retrouvent enfin, ayant fait la preuve de leur *andreia* (à la fois le courage et la virilité pour les garçons) et de leur constance, pour commencer comme époux la vie sociale à laquelle ils étaient destinés; vous aurez le schéma de base que l'on retrouve, avec beaucoup de variantes, dans les cinq romans complets qui nous sont parvenus: *Chairéas et Callirhoé* de Chariton d'Aphrodisias, les *Ephésiaques* de Xénophon d'Éphèse, *Daphnis et Chloé* ou *Les Pastorales* de Longus, *Leucippé et Clitophon* d'Achille Tatius, les *Éthiopiennes* d'Héliodore d'Émèse.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à la mise en place de ce genre littéraire nouveau qu'est le roman et à son histoire. L'auteur y fait le point sur différents aspects qui ont fait question: l'origine, le public ou la date des romans concernés. Dans le contexte de la littérature grecque de l'époque impériale, le roman, comme genre, occupe une place originale qui va du milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. aux alentours de 230, soit la période de la Seconde Sophistique. Né en Asie Mineure, il se serait étendu aux frontières culturelles de l'Orient grec, et s'adresse au premier chef à cette société de notables hellénisés que constituent « les élites urbaines des cités grecques » de cette époque (p. 64). S'il est vain de chercher dans le roman un écho de l'histoire de l'Empire, il éclaire sans doute la conception que se faisaient les romanciers et leur public de la répartition des rôles dans la société, « entre hommes et femmes mais aussi entre classes d'âge et générations » (p. 97). Les romans

mettent en effet largement l'accent sur la catégorie de la jeunesse en face de celle des adultes, à travers les cinq classes d'âge qui renvoient à la représentation classique du *pais*, l'enfant, au *gérôn*, le vieillard. En cela ils correspondent à l'intérêt particulier pour la jeunesse qui se manifeste dans le monde gréco-romain à l'époque impériale. Même si une évolution apparaît dans l'usage de ces termes, les noms *meirakion* et *néaniskos* ou *néanias/néos* pour les garçons, que l'on pourrait traduire par « tout jeune homme, adolescent » ou « jeune homme », remplacent et précisent le mot *éphébos* qui désigne plus un statut qu'un âge. Pour les filles, la précision des âges est bien moins grande, ce qui correspond à « la simplicité du parcours féminin qui est une constante anthropologique en Grèce » (p. 70). Entre la *pais*, pas encore différenciée sexuellement, et la *gunè*, la femme mariée, il n'y a de place que pour la *korè*, la « (jeune) fille », le terme de *parthenos* qui lui sert parfois de synonyme désignant lui aussi un statut plus qu'un âge: celui de la fille non mariée.

La deuxième partie de l'ouvrage examine précisément comment le roman dramatise et met en scène, à travers les multiples épreuves traversées par les jeunes héros, le passage à l'âge adulte. L'auteur se situe, ce faisant, dans un large mouvement inspiré de l'anthropologie historique et qui s'est attaché, depuis Henri Jeanmaire, à étudier le caractère initiatique de la formation des jeunes, ici les héros du roman grec. L'auteur étudie l'application de la notion de rite de passage au roman successivement à travers la mise en scène de la séparation, l'errance des jeunes gens aux marges du monde civilisé, où ils rencontrent une « mort fictive » qui peut être associée à une double inversion de statut et/ou de genre, et enfin le « retour triomphal » (p. 118), couronné par le mariage après la reconnaissance des héros par leurs parents naturels.

Après avoir défini les différentes phases du rite de passage, l'auteur s'attache à montrer pour chacune des cinq héroïnes d'abord, pour chacun des héros ensuite, comment ce parcours détermine une transformation de leur personnalité. En ce qui concerne les héroïnes, dotées au départ d'un statut et d'un tempérament qui leur donne la prééminence, cette

transformation aboutit à les préparer à leur rôle d'épouses et de mères et, en quelque sorte, à les faire rentrer dans le rang, c'est-à-dire à se conformer aux normes en vigueur dans la société grecque. À l'inverse, les héros sont au départ remarquablement dépourvus des qualités attendues. Leur tâche, à travers les épreuves endurées, est de « devenir un homme grec », pourvu d'*andreia* et capable d'exercer sa domination sur les femmes, en particulier son épouse. Se former à la sexualité et acquérir le statut social et culturel qui lui revient sont donc des objectifs qui ne vont pas de soi.

La troisième partie, consacrée à mettre en évidence la « construction des identités sexuées » dans le roman grec, prolonge les analyses de la partie précédente et constitue la partie la plus neuve de l'étude. Si le premier chapitre est dédié à la définition de la masculinité dans le monde du roman grec, les trois chapitres suivants se proposent de définir l'identité de la femme grecque telle que la proposent les romans. Du côté du masculin, l'*andreia* renvoie d'une part à la valeur guerrière, d'autre part à la puissance sexuelle. En choisissant *Daphnis et Chloé* comme exemple de cette éducation sexuée et du processus social de la construction des genres, l'auteur parachève son analyse de la « fabrique » d'un homme et d'une femme grecs par la mise en œuvre de l'action romanesque. Dans un premier temps, les deux adolescents reçoivent la même éducation campagnarde et une formation commune aux métiers agricoles. Mais, très vite, l'éducation de l'un et de l'autre se différencie et un déséquilibre s'introduit entre les sexes. Au cours d'une grande fête pastorale offerte à Pan et aux Nymphes est mimée la légende de Syrinx avec toute sa violence implicite, dans laquelle Chloé joue le rôle de la nymphe poursuivie par le dieu, et Daphnis celui de Pan. Au terme de la scène, Daphnis devient le dépositaire de la syrinx, l'instrument de musique symbole de la puissance masculine, et la fête tout entière est l'occasion d'une initiation au rôle qui attend les deux jeunes gens dans la société et dans leur relation conjugale à venir, soit, pour Chloé, « l'apprentissage du silence et la soumission au pouvoir masculin » (p. 204), pour Daphnis, une préparation à la sexualité et au mariage qui l'arrache à sa naïveté première.

Le dernier chapitre souligne fortement la place de la violence dans cette éducation des filles, violence minimisée voire occultée par la plupart des études. Or son caractère récurrent dans tous les romans sans exception est une marque distinctive qui conduit à s'interroger sur sa signification. En effet, « une nette discrimination s'opère entre les héros et les héroïnes, et celle-ci est révélatrice d'attentes sociales différentes à l'égard des deux sexes » (p. 256). L'initiation féminine s'effectue d'une part par le biais de la narration de contes mythologiques dans lesquels revient de façon récurrente le thème du silence imposé par contrainte ou mutilation (Philomèle), d'autre part au moyen d'épreuves aussi macabres que spectaculaires. Leucippé est successivement sacrifiée, empoisonnée, victime d'une crise de démence, exécutée par des pirates, réduite en esclavage, soumise à une ordalie qui consiste en une menace de viol. Chacune de ces épreuves est complaisamment décrite ou racontée et plus souvent reprise plusieurs fois, au point qu'on a pu parler à leur propos de « perversité érotique » et de « voyeurisme pornographique » lorsque Clitophon raconte l'effet que produit sur lui la lettre de Leucippé lui rapportant les coups et les supplices dont elle a été victime. S'il y a là un effet narratologique voulu par l'auteur, il se trouve redoubler ou révéler « la contrainte physique et psychique exercée sur les femmes par une société phallocratique » (p. 264) : violence domestique (Chairéas frappant sa jeune épouse Callirhoé dans le roman de Chariton d'Aphrodisias), violence de la défloitation (voire la thématique érotique du glaive pour représenter la pénétration sexuelle). Au terme de l'étude, la violence à laquelle les héroïnes du roman auront été exposées apparaîtra comme une forme d'éducation au mode de relation entre hommes et femmes qui les attend. La violence conjugale sera acceptée comme une fatalité et la docilité comme une règle « naturelle ».

Le roman grec apparaît ainsi, au terme de l'étude, comme un lieu d'observation privilégié pour comprendre le processus de la construction des genres dans le monde grec. Il apparaît aussi comme un témoignage de l'attitude conservatrice des élites grecques de l'Empire, faisant du mariage un rempart au cosmopolitisme des grandes cités en proposant comme

modèle des unions « égales et locales ». Le livre de Sophie Lalanne, qui nous fait assister à la naissance du roman grec, nous invite à l'aborder par une entrée qui en renouvelle l'intérêt, celle d'une histoire des genres.

LOUISE BRUIT

**Sandra Boehringer**

*L'homosexualité féminine dans l'Antiquité grecque et romaine*

Paris, Les Belles Lettres, 2007, 405 p.

Remaniement d'une thèse de doctorat, l'ouvrage s'ouvre par une jolie préface de David Halperin déplorant à juste titre que la plupart des travaux modernes sur l'homosexualité soient régulièrement discrédités au motif d'un lien supposé entre le choix du sujet et les orientations sexuelles de leurs auteurs. Sur les bienfaits et les limites de l'anachronisme, voici déjà un texte à relire tout particulièrement dans les moments d'abattement. Pour la période antique, la recherche conduite depuis la fin des années 1970 a révélé une organisation de ce que nous nommons l'homosexualité ou l'hétérosexualité extrêmement différente de celle que nous vivons aujourd'hui, puisque les pratiques y sont distinguées et classées selon les critères de la citoyenneté. Or, si la sexualité fait désormais partie des objets presque classiques de l'historien, l'étude des relations sexuelles entre femmes est remarquablement restée « hors champ ». Elle trouve donc ici sa première synthèse spécifique qui, sur la longue période du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, permet de repérer d'importantes discontinuités<sup>1</sup>. On y apprend que les relations entre femmes ne sont pas du tout appréhendées comme celles entre hommes, ni comme celles entre hommes et femmes. Pour le démontrer, Sandra Boehringer a dû faire face à un défi de taille, la pauvreté du matériel, qui s'accompagne d'un risque de méthode, la surinterprétation, d'ailleurs largement constatée dans l'historiographie érudite. La démarche, très clairement exposée dans l'introduction, consiste en l'adoption d'un plan chronologique en trois parties (époque archaïque, classique et hellénistique,

romaine impériale) qui se trouve simultanément recouvrir des genres littéraires spécifiques.

L'analyse portant sur la période archaïque permet de confronter l'organisation des rapports entre femmes avec la « donnée conventionnelle » caractérisant le rapport homosexuel masculin, autrement dit la dissymétrie des amants (différence d'âge et de statut sexuel notamment). Aucune des pièces du dossier n'est laissée de côté. Sappho, Alcman, Anacréon, un passage de Plutarque sur les femmes de Sparte, une représentation polychrome de Théra, tous les éléments sont passés au crible d'une critique serrée qui n'autorise qu'une conclusion : l'existence d'une unique catégorie, celle des plaisirs et du désir (*érôs*), qui concerne de la même façon, tant par sa puissance que ses effets (excepté les rapports d'âge), les hommes qui aiment les hommes, les hommes qui aiment les femmes, les femmes qui aiment les hommes et les femmes qui aiment les femmes. Le « lesbianisme », du verbe *lesbiazein* (« faire à la façon des habitants de Lesbos ») qui apparaît dans la comédie attique du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, renvoie à la lascivité prétendue des gens de Lesbos, voire, sur le mode comique, à la pratique de la fellation, jamais encore aux amours saphiques qui ne paraissent pas constituer un ensemble séparé des autres pratiques érotiques.

Pendant la période classique et hellénistique, c'est toujours le silence qui domine au sujet de l'amour des femmes entre elles. Pour pouvoir l'affirmer, il a fallu s'appuyer sur des écrits parfois bien plus tardifs et de rares images sur lesquelles une tradition érudite avait plaqué des interprétations s'avérant parfois totalement décalées. Ainsi les fameux *olisboi*, ou phallus postiches, représentés sur les vases dans des scènes féminines ne seraient pas des objets de masturbation féminine ou des adjuvants aux plaisirs saphiques, mais les représentations d'un désir masculin particulièrement attendu ! Il faut attendre Platon, dans le célèbre mythe du *Banquet*, pour que les rapports sexuels entre femmes soient, bien que de manière très théorique, envisagés pour eux-mêmes : le mythe des trois types d'êtres doubles originels (mâle/mâle, femelle/femelle, mâle/femelle) suggère que l'*érôs*, comme à l'époque archaïque, est du même ordre pour tous. En revanche, le rapport qui unit deux femmes se distingue par le fait



qu'il est le seul à ne pas être traversé par une division interne du type adulte/jeune, actif/passif, masculin/féminin. N'ayant aucune implication dans le domaine de la filiation ni dans celui du compagnonnage politique, l'amour entre deux femmes n'intéresse pas l'organisation hiérarchisée de la société. Ce constat se nuance au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. lorsque ces relations apparaissent dans d'autres genres littéraires, l'épigramme et la comédie. Les femmes qui aiment les femmes peuvent faire souffrir celui qui les aime sans espoir et faire rire le public ; elles ne sont jamais traitées de masculines ou de déviantes et ne sont pas spécialement anti-conventionnelles ni immorales.

La dernière partie, consacrée à l'époque romaine, débute avec la Sappho imaginée par Ovide dans les *Héroïdes*. Au travers de cette figure littéraire émerge pour la première fois un discours spécifique sur les relations sexuelles et amoureuses entre femmes, un discours d'autant plus éloigné du réel que son auteure est située dans une Grèce perdue et imaginaire. Tout autre est la nouvelle créature qui apparaît avec le terme de *tribas*, autrement dit « la frotteuse ». La tribade Philaenis décrite dans deux épigrammes satiriques par Martial au I<sup>er</sup> siècle de notre ère incarne l'excès dans tous les aspects de la vie sociale : laide, elle mange trop, pratique du sport comme une forcenée, sent mauvais, et est sexuellement hyperactive et hyper savante, jouant de pratiques anales, manuelles et buccales. Caricature obscène, la tribade ne se définit pas par son orientation sexuelle (elle monte aussi des garçons) mais par sa démesure dans le domaine de la sexualité et, plus généralement, de la consommation. Aucun lien n'est alors établi entre la pratique de rapports sexuels entre femmes et une altération physique des parties génitales ni même une altération du genre, comme c'est le cas avec certains homosexuels masculins. De fait le personnage de la tribade participe à un moment historique où, comme le souligne S. Boehringer, l'amour entre femmes se constitue comme une impossibilité érotique et sociale. Seul l'amour intégrant au moins un homme et des partenaires inégaux est désormais envisageable.

L'intérêt du livre de S. Boehringer est double. D'une part, il permet de montrer que l'Antiquité n'a pas perçu l'orientation sexuelle

des individus comme des éléments permettant de construire une identité de genre : les femmes qui aiment les femmes ne sont pas identifiées comme masculines ni comme particulièrement féminines. La tribade ne s'oppose pas à un féminin idéal mais à un comportement sexuel et social idéalement valable pour les deux sexes, le comportement mesuré. D'autre part, contrairement aux conclusions issues des travaux sur l'homosexualité masculine qui laissaient penser que la grille binaire du genre était opératoire pour l'ensemble des pratiques sexuelles antiques, S. Boehringer montre qu'elle relève d'une lecture tronquée qui a laissé de côté tout un pan de la réalité sociale, l'homosexualité féminine, ce que les féministes n'ont eu de cesse de répéter<sup>2</sup>. Encore fallait-il démontrer l'intérêt et l'apport d'une telle étude pour le renouvellement des recherches sur la sexualité et sur le genre. C'est désormais chose faite.

VIOLAINE SEBILLOTTE CUCHET

1 - L'ouvrage de Bernadette J. BROOTEN, *Love between women: Early Christian responses to female homoeroticism*, Chicago/Londres, University of Chicago Press, 1996, ne couvre pas exactement la même période.

2 - Voir, notamment, Amy RICHLIN, « Zeus and Metis: Foucault, feminism, classics », *Helios*, 18, 1991, p. 160-180.

**Francis Prost  
et Jérôme Wilgaux (éd.)**

*Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*  
Rennes, Presses universitaires de Rennes,  
2006, 414 p.

Depuis une quarantaine d'années, en Occident, l'intérêt porté au corps est croissant. La recherche historique en témoigne à sa façon. Le corps est, en effet, devenu un objet d'histoire totale, analysé dans ses interactions avec la société comme un système de représentations des constructions sociale, politique, économique, religieuse et culturelle, autrement dit comme un élément de rhétorique<sup>1</sup>. L'engouement pour « le corps antique » comme objet « assurément bon à penser » (p. 410) est néanmoins plus récent.

Déjà, en son temps, Marcel Mauss avait montré l'importance de ce qu'il avait appelé « les techniques du corps » (ses modalités dynamiques : gestes, déplacements et affects) propres à un contexte culturel donné – des phénomènes « socio-psycho-biologiques » à étudier « société par société », « par sexes et par âges »<sup>2</sup>. Dans le prolongement des travaux du sociologue, les communications réunies par Francis Prost et Jérôme Wilgaux s'interrogent sur les façons dont les Anciens ont pensé et représenté le corps, autrement dit comment ceux-ci l'ont expérimenté : compris, contextualisé, mesuré, apprécié, jugé, rendu intelligible, modelé, éduqué et modifié.

Ainsi, cet ouvrage propose une série d'analyses relatives aux pratiques et usages sociaux du corps dans la perspective d'une histoire culturelle, dans le monde grec plutôt que romain. Il est organisé suivant huit sections thématiques et offre de multiples réflexions et pistes de recherche plus ou moins explorées jusqu'à présent, fondées sur une documentation variée, qu'une introduction et une conclusion denses mettent en perspective. Cependant, chacun des thèmes définis aurait pu constituer en soi un livre. Cet éparpillement dont pourrait souffrir un lecteur soucieux d'unité fait précisément l'intérêt du volume.

Tout d'abord, sur l'enveloppe corporelle. Des signes anatomiques comme la taille (Véronique Dasen à propos des nains ; Antoine Hermary sur les colosses) ou encore les propriétés de la peau (texture, couleur, éclat, etc.), ainsi que l'apparence (Sylvie Galhac sur les métamorphoses d'Ulysse ; Hélène Bectarte sur les corps féminins dans l'art funéraire ; Nick Fisher sur la *charis* des athlètes et le désir érotique) sont des révélateurs qualitatifs, certes à géométrie variable en fonction des contrées et des époques, mais témoignant du poids réel qu'occupent la morphologie et la surface d'un corps dans la définition de l'identité. Ils établissent des hiérarchies (entre hommes et dieux, masculin et féminin, jeune et vieux, libre et non libre, grec et barbare) et deviennent ainsi des opérateurs symboliques, des outils de communication et parfois de propagande. Ainsi des articles attestent à quel point sémiologie et symbolismes du corps sont extrêmement riches (par exemple, François Queyrel et

Hélène Bru sur les statues comme épiphanies d'une figure de pouvoir, ainsi idéalisée, divinisée et légitimée). Néanmoins, ils invitent à juste titre, pour mieux appréhender les signes corporels, à les circonscrire avec plus d'attention, à la fois dans un même lieu et à l'intérieur d'un type de discours ou d'un registre de figuration donné. L'instrumentalisation du corps n'est pas uniforme. Le corps est un langage sans être pour autant un système totalement structuré et unifié. Les codes doivent être réévalués et sont à (re)définir à l'intérieur de chaque corpus documentaire (Alexa Piqueux sur le « corps comique ») et pour une société et une époque donnée (F. Prost à propos de la stylisation des *kouroi* archaïques comme « affirmation [...] d'une identité culturelle collective » civique).

En outre, les analyses relatives aux rapports entre intériorité/extériorité du corps, entre l'être et le paraître, ainsi que les liens entre l'inné et l'acquis sont les plus intéressantes. Certaines mettent ainsi en relation des aspects physiologiques, biologiques et morphologiques du corps avec des aspects sociaux, et montrent en quoi et comment ces deux aspects de la corporalité se rejoignent et sont liés à des phénomènes de représentation sociale.

L'atteste, tout d'abord, la construction d'une pensée biologique antique et d'une épistémologie du corps. Jean-Baptiste Bonnard propose ainsi une réflexion sur les théories de l'hérédité d'Hippocrate à Aristote, Lydie Bodiou une belle étude sur le sang menstruel et le rôle du ventre de la mère « nourricière et cuisinière de l'enfant » dans le processus de la génération, Jérôme Wilgaux une analyse stimulante des conceptions de la parenté où transmission et partage de substances corporelles éclairent normes et pratiques sociales. D'autres articles explorent des sujets plus neufs : ils portent sur les mécanismes de l'olfaction (Béatrice Nicolas), les « sangs », le pur et la souillure (Philippe Moreau), ou encore sur la douleur du malade à la fois comme instrument de perception de soi, notamment par le toucher (Frédéric Le Blay), et, dans la *Collection hippocratique*, comme « signe utile » pour le diagnostic et élément à éradiquer (Laurence Villard).

En témoigne aussi le développement de la physiognomonie comme *technè* ou science « aléatoire » fondée sur l'observation des phé-

nomènes externes du corps, des signes physiques (en particulier visage et yeux), des gestes et des attitudes – conçus comme des reflets du caractère, de l'identité et de la valeur du sujet, mais suivant des modalités différentes d'Aristote aux Stoïciens (Valéry Laurand). De ceux qui analysent et jugent ces signes à ceux qui les domptent, il n'y a qu'un pas. Ainsi, Pierre Brulé souligne le rôle du gymnaste, son action sur des corps nus évalués et hiérarchisés, désormais façonnés pour gagner, suivant une technique qui allie physiognomonie, *technê* médicale (régimes alimentaire et sexuel spécifiques) et exercices ; Christophe Vendries analyse le travail auquel se livre le chanteur sur son propre corps dans la Rome impériale en vue de performances musicales – ce qui rapproche ce dernier de l'orateur et de l'athlète.

Sont en jeu la personne reconnue et appréhendée comme sujet et, bien sûr, la question difficile de l'identité, définie par les relations subtiles qu'entretiennent l'identité biologique (le dedans, les fluides et leur circulation, etc.), l'identité physique (apparence) et l'identité sociale. Le corps antique se construit aussi à la lisière de données naturelles et culturelles.

Au total, l'ensemble de ces contributions fort riches montre bien la complexité et la nécessité à penser et re-définir pour l'Antiquité « les réalités » du corps et un corps idéal, ainsi que les tensions entre des réalités pseudo-scientifiques du corps (sa « matérialité »), des représentations de soi et des « réalités » sociales et symboliques. En effet, cet ensemble ainsi réuni de références, de signes et de pratiques qui se construisent parallèlement les unes aux autres et se transforment au fil des siècles conduit à une meilleure compréhension des sociétés antiques, interrogées dès lors sous un éclairage nouveau, celui du/des corps.

FLORENCE GHERCHANOC

1 - Voir, par exemple, les travaux de Georges Vigarello sur le sport, la beauté, l'hygiène, la toilette, le viol, ainsi que les trois volumes sur l'*Histoire du corps* de la Renaissance au XX<sup>e</sup> siècle.

2 - Marcel MAUSS, « Les techniques du corps » [1936], *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1997, p. 363-386.

### Pierre Cordier

*Nudités romaines. Un problème d'histoire et d'anthropologie*

Paris, Les Belles Lettres, 2005, 428 p. et 6 p. de pl.

L'ouvrage s'inscrit clairement dans la dynamique des travaux du centre Louis Gernet autour du concept d'altérité incluse utilisé pour caractériser les rapports du monde romain à l'hellénisme<sup>1</sup>. À la lumière de cette idée, et tout en convenant dès l'introduction que la notion de nudité n'est pas une catégorie de la pensée romaine, Pierre Cordier propose une approche historique et socio-anthropologique des situations de nudité et de dénudation dans le monde romain, qui vise à se débarrasser du préjugé opposant de manière caricaturale la nudité grecque à la toge romaine. La démarche se veut pluridisciplinaire et l'un des intérêts du livre vient du souci de décloisonnement des champs heuristiques.

Pour autant, l'analyse reste presque exclusivement textuelle, et le recours à quelques images et monnaies ne permet sans doute pas d'envisager le phénomène de manière globale. L'auteur en a conscience, et s'intéresse de fait au *discours* romain autour de la nudité. Cette limite posée, l'analyse littéraire est riche et rigoureuse, accompagnée d'une présentation fort appréciable des sources (qui comprend le texte original et une traduction souvent personnelle), si besoin d'une discussion philologique, avec une attention toujours marquée au contexte et à la perspective de l'auteur (malgré, formellement, des erreurs typographiques excessives au point d'en perturber la lecture). Ces précautions permettent d'éviter bien des écueils, compte tenu de la diversité des textes envisagés, qui s'échelonnent du III<sup>e</sup> siècle av. au V<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Outre cette large perspective diachronique, la diversité provient aussi du souci de considérer tout type de texte, quel que soit son genre littéraire : aux côtés des textes historiques et philosophiques attendus, les sources juridiques ou poétiques permettent d'enrichir sensiblement le dossier.

Ainsi, à partir d'une étude lexicologique autour de *nudus*, P. Cordier regroupe les occurrences les plus significatives mettant en scène des nudités réelles ou symboliques, partielles

ou totales, en les regroupant selon leur contexte sociologique en dix chapitres thématiques (dans un ordre éventuellement discutable, en tout cas pas discuté). Cette variation autour du thème de la nudité permet de l'envisager non pas en soi, mais relativement à la norme édictée par le contexte : à Rome, on est « nu » par rapport inverse au vêtement que l'on est supposé porter dans chaque situation sociale et qui définit immédiatement l'individu à sa place statutaire – toute entorse à cette règle, volontaire ou subie, entraînant un effet de perturbation identificatoire.

Après un premier chapitre consacré à la définition, selon les Romains, de la société humaine par un marqueur vestimentaire, d'où sont exclus les nouveau-nés et les sauvages, ontologiquement asociaux, P. Cordier s'intéresse aux dénudations en contexte militaire, en mettant en évidence que le « combattant *nudus* » est avant tout celui qui a perdu ses armes, notamment défensives – dans un imaginaire s'opposant aux dieux, qui combattent dans une nudité héroïque, et aux Barbares, représentés nus et vaincus, par défaut de culture. L'enquête se poursuit au forum, où les citoyens se doivent d'être revêtus de leurs insignes – en l'occurrence la toge –, non seulement de manière à être socialement identifiables, mais aussi pour asseoir leur autorité politique par leur connaissance précise des codes complexes qui lui sont associés. Les deux chapitres suivants s'intéressent aux dénuements matériels : à la suite de revers de fortune notamment – suscitant la métaphore philosophique de l'homme réduit au simple appareil de sa vérité –, et dans ses manifestations concrètes les plus humiliantes, comme le signe d'une dégradation statutaire allant jusqu'à la négation sociale, qu'il s'agisse des esclaves, des prisonniers civils ou militaires. Le sixième chapitre est consacré à la nudité funéraire, oscillant entre la dissolution du corps et l'ultime affirmation du statut social du défunt, en particulier dans les cas extrêmes de la manipulation politique des funérailles d'un Tiberius Gracchus ou d'un Clodius. P. Cordier envisage ensuite quelques occurrences de nudités dans un cadre religieux, notamment lors des Luperciales, des Floralia et des fêtes en l'honneur de Verticordia, pour définir des cadres spécifiques au sein desquels

les normes statutaires habituelles peuvent être subordonnées. Inversement, l'obscénité traitée dans le chapitre suivant définit une frontière théoriquement infranchissable par des groupes dont la vertu et la pudeur doivent être garanties par la société, en l'occurrence les ingénus, les vierges et les matrones. Ces catégories sociales écartées, la nudité est susceptible d'être érotisée, soit par la réification de la prostituée ou de l'esclave nu, soit par un jeu plus complexe de transgression des imaginaires, lorsque l'individu nu conserve son statut identitaire. Cette distinction faite entre « nudité de consommation » et « nudité de distinction », l'attention est portée sur le lieu de la nudité sociale par excellence, les thermes, où le référent grec et la pratique romaine interagissent, entre culture et débauche, dans l'évolution de la sphère de l'*otium*. Enfin, le dernier chapitre ébauche une réflexion sur la perception de la « nudité en images » à partir d'une typologie de Plin l'Ancien opposant les statues en toge aux nudités héroïques grecques.

Ce dernier chapitre est sans doute le plus faible : on ne saurait réduire la question des images nues à Rome à une analyse de quatre textes, sans davantage tenir compte de la réalité archéologique et de l'évolution de la recherche en histoire de l'art (la bibliographie est fort incomplète sur la question, et des études aussi classiques que celle de Filippo Coarelli sur la statue de Varron à Casinum auraient avantageusement nuancé le propos). En outre, les six dessins en fin de volume, d'une qualité très médiocre, offrent bien peu à l'analyse par ailleurs pertinente des nudités barbares. On pourrait également émettre quelques réserves sur le traitement peu flatteur de l'archéologie des gymnases de Campanie et de Grande-Grèce, jalon pourtant fondamental dans le développement architectural des édifices liés à l'*otium* romain, qu'il s'agisse des bains ou des bâtiments de spectacle.

Mais le propos de l'auteur demeure le discours et l'imaginaire romains, illustrant une certaine idée romaine de la nudité, qui semble, *in fine*, singulièrement constante – malgré une attention réelle à certaines évolutions historiques dans des chapitres clés (comme le forum et le gymnase). Certains verront peut-être dans cette anthropologie romaine l'évolution

épistémologique de ce que l'on a pu appeler, en son temps, « l'âme romaine » ou « le génie romain ». De fait, sans doute le risque existe-t-il de figer une certaine image de la Grèce par le concept, à coup sûr opérant, de l'altérité incluse : de quelle Rome, de quelle Grèce parle-t-on ? Pratiques effectives et auto-perception peuvent être contradictoires, et les Romains eux-mêmes ont biaisé ces imaginaires : c'est bien ceux-ci que P. Cordier fait varier avec virtuosité et nuance, dans un livre novateur qui comble sans conteste une lacune.

STÉPHANIE WYLER

1 - Voir Florence DUPONT et Emmanuelle VALETTE-CAGNAC (éd.), *Façons de parler grec à Rome*, Paris, Belin, 2005, et Valérie HUET et Emmanuelle VALETTE-CAGNAC (éd.), « Et si les Romains avaient inventé la Grèce ? », *Métis*, n. s. 3, 2005.

### Marcello Carastro

*La cité des mages. Penser la magie en Grèce ancienne*

Grenoble, Jérôme Millon, 2006, 271 p.

Les travaux sur la magie dans le monde gréco-romain se sont multipliés ces dernières années. Dans ce contexte, l'ouvrage de Marcello Carastro occupe une place singulière et ouvre des perspectives stimulantes, même si certaines de ses conclusions prêtent à discussion. Soucieux de rompre aussi bien avec les visions évolutionnistes qu'avec la tendance à considérer la magie comme une catégorie universelle, l'auteur se propose de cerner l'apparition de cette notion en un moment et un lieu précis, la Grèce de la seconde moitié du v<sup>e</sup> siècle, et s'interroge sur les modalités de son importation dans la culture grecque.

Les mages apparaissent tardivement dans la littérature grecque. Pourtant, l'adoption du terme *magos*, d'origine iranienne, et de ses dérivés (*mageia* en particulier) se réalise en un temps très court, ce qui conduit à supposer que les Grecs ont pu « concevoir et penser ces termes nouveaux en mobilisant un réseau de notions organisé et ouvert, constituant un creuset culturel capable d'intégrer de nouveaux matériaux » (p. 9). Par ailleurs, la figure des

mages, connotée d'abord très négativement, devient rapidement plus ambivalente. L'auteur s'attache donc à analyser, au travers des sources littéraires et iconographiques, le réseau de notions propres à la culture grecque qui lui ont permis d'intégrer la notion de *mageia*, ont favorisé son développement rapide, et qui expliquent le renversement opéré en quelques décennies. L'enquête s'organise en trois temps : après avoir exploré les documents relatifs au v<sup>e</sup> siècle et à l'apparition des *magoi*, l'auteur se livre, dans la deuxième partie, à un retour en arrière pour pointer les éléments susceptibles de constituer le terreau sur lequel a pu se développer la notion de *mageia*. Les poèmes homériques sont au premier chef convoqués. Les éléments analysés, qui cernent « la configuration de *mageia* », permettent d'expliquer, dans la troisième partie, le renversement que l'on voit à l'œuvre chez Platon.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'avènement des mages et à la construction de la figure ambiguë du *magos* chez Hérodote, dans le traité du *Corpus hippocratique* sur la *Maladie sacrée*, et dans l'*Éloge d'Hélène* de Gorgias. Le portrait négatif que brosse Hérodote de ces prêtres mèdes, sacrificateurs, experts en oniromancie, piètres devins, est à prendre avec précaution et relève sans doute de l'« hétérologie » mise en évidence par François Hartog<sup>1</sup> : ces charlatans aux coutumes étranges sont l'image de l'altérité. Ainsi, Hérodote (I, 132) met l'accent sur la place, dans les sacrifices, du chant des mages (*épaoidé*, que M. Carastro traduit par « surchant ») : c'est bien la preuve d'un « malentendu culturel » (p. 25), puisque ce qui est, pour les Perses, un chant sur les généalogies divines est perçu par Hérodote comme une pratique rituelle impie visant à affirmer l'autorité des *magoi* sur les dieux. L'implication des mages dans la conspiration contre le pouvoir perse, confirmée par l'inscription de Bisotun et par Ctésias de Cnide, concourt à forger cette image négative : ruse et tromperie caractérisent les *magoi*. L'utilisation de *pharmaka*, lors du sacrifice de chevaux sur le fleuve Strymon (VII, 113), marque le début de l'association des mages à la charlatanerie.

Il n'est pas étonnant dès lors que, dans le dernier tiers du v<sup>e</sup> siècle, le terme *magos* apparaisse comme une insulte, liée au soupçon de

conjurateur, d'imposture, de tromperie. L'injure apparaît au théâtre (Œdipe traite Tirésias de *magos*), mais aussi dans le traité médical *Maladie sacrée*. Dans la polémique contre les guérisseurs, l'auteur du traité invective avec vigueur les thérapeutes, ces mages impies qu'il oppose à ceux qui préconisent des traitements rationnels. La longue démonstration de M. Carastro, qui estime que le rédacteur vise ici les tenants de la religion et de la médecine traditionnelles en utilisant les mêmes armes que ses adversaires, n'est pas toujours convaincante : il n'en reste pas moins que la référence aux *magoi*, associée à l'accusation d'impiété, contribue à la formation de la notion de *mageia*. C'est le sophiste Gorgias qui introduit cette notion et place les *magoi* au cœur de la tradition grecque, donnant d'eux une image plus ambivalente qu'elle ne l'était jusque-là. L'*Éloge d'Hélène* lie, pour la première fois, la *mageia* au *logos*, qui persuade et séduit l'âme de l'auditeur. Cette *mageia* est associée à la *goeteia*, terme que l'on traduit usuellement par sorcellerie, mais que M. Carastro choisit de transcrire par « goétie » (il s'en justifie p. 55-58). En liant *logos* et « goétie », Gorgias met en évidence le caractère trompeur du discours mais aussi son efficacité persuasive.

Si cette intégration du mage, de l'enchantement, du « goète » s'est accomplie si aisément, c'est bien que le terrain était prêt pour le recevoir. C'est ce qu'entend montrer M. Carastro dans la deuxième partie de l'ouvrage, en cheminant dans l'épopée homérique pour déterminer les éléments qui ont permis l'apparition et la construction de l'idée de magie. Le terme *mageia* n'apparaît pas dans la littérature de l'époque archaïque, mais l'exploration rigoureuse et systématique des termes qui définissent un pouvoir d'action divin permet de circonscrire le terrain sur lequel se développera ultérieurement la « configuration de la *mageia* ». C'est autour du verbe *thélgein*, « méduser », que se mène l'enquête. Grâce à un remarquable travail d'analyse philologique, l'auteur explore progressivement la littérature homérique, en cercles concentriques, pour préciser les modalités d'action de certaines divinités. Quand ils frappent de stupeur, plongent un héros dans la torpeur, Zeus, Athéna et Hermès font appel à la vision, ils enchaînent leur victime, mais le *thélgein* passe aussi par la ruse, la tromperie. Un

long et passionnant chapitre est consacré aux Sirènes qui permettent de penser la duplicité de la puissance de la parole : les analyses sémantiques et iconographiques proposées sont éclairantes et mettent en évidence la dimension visuelle mais aussi sonore de l'enchantement (par le recours au chant aux sonorités aiguës). La figure de Circé, bien qu'elle ne soit pas donnée pour magicienne, clôt ce parcours dans l'épopée. L'emploi des *pharmaka*, remèdes et poisons, joue un rôle décisif : la polysémie du terme est « une des raisons majeures de la fortune double des *magoi* après Platon, en tant que charlatans et en tant que maîtres de vérité » (p. 157). Bien plus, par un effet en retour, le mythe de Circé évolue, chez Aristophane ou Apollonios de Rhodes : Circé sera, en quelque sorte, contaminée par les mages.

Un dernier témoignage est convoqué au début de la troisième partie pour confirmer que la notion de *mageia* s'inscrit bien dans un creuset grec, celui des lamelles sur lesquelles sont inscrites des malédictions, les *katadesmoi* (*defixiones*) : ces tablettes ne sont pas diffusées par des mages itinérants mais couramment fabriquées dans le monde grec. Platon, par la critique qu'il fait de ces pratiques, au livre II de la *République* et au livre XI des *Lois*, contribue, lui aussi, à façonner l'image inquiétante des *magoi*.

Au terme de cette enquête, il semble possible, en regroupant les jalons précédemment posés, de comprendre comment a pu être pensée la notion de magie lorsqu'elle se développe dans le monde grec. Le dernier chapitre souligne la complexité de la position de Platon, qui condamne la magie mais présente Socrate comme un « goète », un ensorceleur : la figure de Socrate est constituée avec les mêmes éléments que ceux utilisés pour dénoncer le pouvoir des sophistes. Un nouveau détour par l'analyse du vocabulaire homérique de l'enchantement (utilisé par Platon), par le repérage du rôle de l'incantation (le « surchant ») associée aux sons aigus de l'*aulos*, dans le *Phédon* et le *Charmide*, permet d'expliquer cette complexité. C'est, en dernière analyse, le portrait que fait Alcibiade de Socrate dans le *Banquet* qui est le plus éclairant : les trois figures auxquelles il recourt pour exprimer la puissance du discours de Socrate, Silène, Marsyas et les Sirènes, font

« la synthèse des références homériques qui constituent le creuset dans lequel la notion de *mageia* a été conçue » (p. 207).

Ainsi est levé un obstacle : la difficulté à penser le lien entre rationalité et héritage pythagoricien chez Platon. Les apories sur lesquelles ont débouché la plupart des commentateurs tiennent, selon l'auteur, à ce que leurs analyses sont fondées sur la perception moderne de la magie, opposée à la rationalité. La magie est un art double. Si Platon a pu recourir à cette notion pour dénoncer la puissance trompeuse de la parole des sophistes mais aussi pour faire l'éloge de l'efficacité du discours de Socrate, c'est bien parce qu'il avait à sa disposition, dans l'épopée homérique, les éléments qui permettaient d'inventer la magie.

ANNE-MARIE BERNARDI

1 - François HARTOG, *Le miroir d'Hérodote : essai sur la représentation de l'Autre*, Paris, Gallimard, 1980.

### Gabriella Pironti

*Entre ciel et guerre. Figures d'Aphrodite en Grèce ancienne*

Liège, Centre international d'étude de la religion grecque antique, 2007, 337 p.

Aphrodite est une des rares divinités des panthéons antiques qui font encore directement sens aujourd'hui. Ce n'est pas forcément un avantage pour la recherche, dans la mesure où sont favorisées les projections des modernes. Celles des philologues et historiens des religions sont pourtant restées étonnamment prudentes, et même timorées, si on les compare à la littérature ou l'art contemporains quand ils traitent de la passion amoureuse ou de sexualité. Les aspects les plus dérangeants de conflit, de violence, ont généralement été renvoyés à des origines non grecques, que l'on imagine évidemment orientales. Gabriella Pironti entend lever un tel filtre déformant qui tire la déesse vers une joliesse lénifiante et policée. Pour approfondir la compréhension d'une figure « riche en nuances », capable aussi bien d'affliger que de charmer, comme le disait Euripide, elle met l'accent sur ses aspects les plus sombres et violents : depuis sa naissance de la castration

d'Ouranos, le Ciel, jusqu'à ses rapports avec Arès, le dieu de la fureur guerrière. Entre Ciel et guerre, donc, comme l'indique le titre du livre. L'étude part des données littéraires, depuis le récit de la naissance d'Aphrodite chez Hésiode en passant par Homère et la tragédie, mais prend aussi en compte les données des cultes civiques, procurées par l'épigraphie et l'archéologie, jusqu'à l'époque hellénistique.

La déesse naît chez Hésiode d'une épouvantable violence, commise dans l'acte même de l'union intime de la Terre et du Ciel. Tandis qu'Aphrodite se forme dans le sperme du dieu châtré qui s'écoule en une blanche écume sur la mer, du sang tombé sur la terre surgissent, comme ses frères et sœurs, les puissances primitives de vengeance, de meurtre, de conflit. Immédiatement apparaît, enfant de la Nuit, la séduction trompeuse qui est l'arme favorite de la déesse et celle des amants pour parvenir à la *philotès*, « l'union intime » – pas forcément de bonne entente, malgré les apparences du nom –, ou à la *mixis*, le « mélange » des corps, qui est, pour les Grecs, « la chose divine » dont elle est la souveraine.

Pour contraindre à cette union, Aphrodite exerce sur tous les ordres de l'univers, sur tous les êtres, un véritable empire, sinon une tyrannie, en conviennent aussi bien les hymnes homériques que les Tragiques. Sur les dieux également, à quelques exceptions près : même Zeus, leur roi, n'y échappe pas. Le Ciel, désormais bien assagi, se contente de la pluie pour féconder la Terre, en se mélangeant à elle. Il faut croire – car la question curieusement n'est pas posée – que les orages sont passés à Zeus, qui rétablit probablement ainsi une autorité compromise par la déesse, laquelle se réserve en tout cas les orages amoureux, en plus de la rosée du matin. Malheur en effet aux jeunes gens et aux jeunes filles qui cherchent à échapper à son « domptage » (à l'intérieur de celui-ci, les garçons domptant de surcroît les filles). Le règne animal se soumet également à la loi d'Aphrodite, quelle que soit la douleur éprouvée, comme pour les malheureuses tortues femelles.

Sont ensuite démêlés avec beaucoup de finesse les rapports que tissent les Anciens, poètes, médecins ou naturalistes, entre le nom de la déesse et l'*aphros* (l'écume, qui est aussi

le sperme dont elle est née) et entre l'*aphros* et la fleur de la jeunesse. La déesse, à peine née, avance sur la crête blanche – la fleur – de la vague. Dès qu'elle met le pied sur terre, sous ses pas naissent les premières fleurs du monde. Le sperme est l'écume du sang qui bouillonne à l'adolescence, tandis que les fleurs – nées elles aussi du bouillonnement de la sève des plantes – évoquent et suscitent les premiers émois amoureux. La vague, le bouillonnement, les vents, leurs pannes, leurs déchaînements, sont autant de manières de peindre les caprices du désir. Mais bientôt il faudra « cueillir la fleur de la jeunesse » : celle des filles, qui vont cueillant les fleurs, elles-mêmes fleurs à cueillir ; celle des garçons, c'est plutôt Arès qui la fauche. Car la jeunesse fleurit aussi sur les lances des guerriers, et l'accès à la maturité sexuelle est en même temps celui à la virilité guerrière.

L'étude conduit donc au furieux Arès, dieu bouillonnant lui aussi s'il en est dans les vagues du combat. Entre Aphrodite et Arès, son frère, son époux, son amant, selon les versions, il ne s'agit pas simplement d'opposition complémentaire, comme on l'a trop souvent décrit : Aphrodite du côté de la paix et de l'amour, Arès du côté de la guerre. Mais aussi de rapprochements, d'interférences, de complexité : tous deux sont dieux de la proximité corporelle, tous deux dieux du « domptage », dans le corps à corps amoureux comme dans celui du combat, où se « mêlent » amants et guerriers. Aphrodite participe d'Arès dans la violence du désir, comme Arès d'Aphrodite dans le désir de combattre, *éros polémou* : ainsi épouses légitimes et courtisanes de Corinthe montèrent, côte à côte, supplier ensemble la déesse pour qu'elle emplisse leurs hommes, les citoyens, de cet « *éros* de guerre », pour la défense de la patrie contre l'envahisseur perse. Mais dans ce domaine aussi, le trompeur Éros peut être « le cruel enfant d'Aphrodite et d'Arès », comme l'appelait le poète Simonide. L'historien Thucydide était sans doute d'accord avec lui quand il montrait cet *éros* insensé, irrésistible, entraîner les Athéniens à leur perte dans la désastreuse expédition de Sicile. On aimerait rappeler à ce propos le chapitre que Francis Cornford avait consacré à cette folle aventure dans son célèbre *Thucydides mythistoricus*

(1907) : il était intitulé « Éros Tyrannus ». Un pas de plus et c'est une Aphrodite de l'impérialisme maritime que l'on convoquerait.

Le livre intelligent et riche de G. Pironti est important dans le progrès qu'il apporte à la compréhension non seulement de la figure divine d'Aphrodite, mais aussi de la manière dont les anciens Grecs eux-mêmes la pensaient. Il est important méthodologiquement pour l'étude comparée des modes d'action des dieux du polythéisme, car il contribue à montrer, comme on s'en aperçoit de plus en plus, que les rapports entre les dieux ne doivent pas être conçus en simples termes d'oppositions et de complémentarités, mais de manière plus complexe, avec des interférences, des « participations croisées », des concaténations. Il donne à voir le travail qui reste à accomplir pour suivre dans leur détail concret les réseaux d'idées entrelacées d'un système polythéiste qui n'était pas un agrégat de bric et de broc, mais un outil subtil et efficace pour saisir la réalité.

PIERRE ELLINGER

### John Scheid

*Quand faire c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*

Paris, Aubier, 2005, 248 p.

Dans un ouvrage remarquable de rigueur analytique et de grande ampleur théorique, John Scheid a cherché à pénétrer la théologie implicite des rites sacrificiels de la religion romaine. Sa démarche va bien sûr à l'encontre de celle du grand romaniste Theodor Mommsen qui voyait dans cette religion « un étrange fouillis d'affaires sacrées et de banquets ». J. Scheid récuse le mépris habituellement porté en Occident à l'encontre de la religion romaine fortement ritualisée et à l'encontre du polythéisme en général. Il se refuse à aborder la religion romaine à partir d'une vision chrétienne du sacrifice antique comme l'avaient fait Marcel Mauss et Henri Hubert. Afin de mettre en évidence la spiritualité propre à la religion romaine il a choisi d'enquêter sur les rites sacrificiels pour deux raisons, parce que ces rites sont au centre de cette religion et parce que, parmi tous les rites romains, c'est à



propos des sacrifices que nous disposons du plus grand nombre de sources écrites et de témoignages qui se recoupent.

Son analyse s'appuie sur plusieurs dossiers, les uns concernant des sacrifices publics célébrés par des magistrats de Rome au nom de la cité, les autres concernant des sacrifices domestiques tel l'ensemble des prescriptions rituelles que Caton l'Ancien avait données à son *villicus* (fermier) pour accompagner par des sacrifices les travaux à réaliser dans son grand domaine agricole. Pour traiter des sacrifices publics, il s'est appuyé d'abord sur les archives de la confrérie des Arvales, une confrérie de douze sénateurs qui rendaient un culte public à une déesse, *Dea Dia*, en vue d'obtenir de bonnes moissons pour Rome. De l'analyse de ces archives tenues sur plusieurs siècles, J. Scheid dégage un modèle du sacrifice romain qui consiste en un enchaînement de gestes rituels qu'il analyse pas à pas. D'abord la *prae-fatio*, invocation aux dieux par l'encens et par le vin, l'encens attirant les dieux et le vin étant la boisson souveraine qui leur était offerte. Puis, l'*immolatio*, au cours de laquelle le sacrificiant verse du vin et de la farine sur la victime pour la consacrer et trace une ligne sur son dos avec un couteau pour la préparer au sacrifice, tout en invoquant Jupiter et d'autres dieux. Ensuite c'est l'abattage de la victime, la *litatio*, sa découpe suivie de la cuisson des *exta*, c'est-à-dire les parties internes, le foie, etc., qui seront bouillies puis brûlées sur la table d'offrande. Les *exta* sont la partie réservée aux dieux par excellence. Le sacrifice se termine par un banquet auquel prend part la déesse dont l'image a été couronnée et parfumée. La victime est alors consommée selon un ordre hiérarchique à la fois divin et humain. La déesse a la préséance, suivie du président des Arvales qui consomme le premier la part réservée aux humains, et finalement les autres membres de la confrérie.

J. Scheid explicite alors la théologie implicite de ces rites. Il montre que l'on est renvoyé pour la comprendre à la façon dont les Romains pensaient l'action, rejoignant par là ce que Jean-Pierre Vernant avait démontré pour les Grecs. Pour les Romains, dans un sacrifice sont présents et sont honorés toute une série de dieux connus et impliqués par la nature du rite en même temps que tous les dieux inconnus

qui pouvaient être présents sur les lieux. Pour donner un exemple, lorsqu'un rite était rendu au dieu Mars à la suite d'une victoire militaire, l'invocation procédait de la façon suivante : on invoque d'abord *Mars-pater*, puis *Mars-Victor*, puis une déesse, *Victoria*, ce qui renvoie à une façon de poser une relation dynamique entre une fonction, celle de *Mars-pater*, une capacité d'agir, *Mars-Victor*, et le résultat de cette action qui est lui-même divinisé, *Victoria*.

J. Scheid analyse ensuite les différences qui pouvaient exister à Rome entre les sacrifices accomplis selon les rites romains et les sacrifices selon le rite dit grec, et nous fait découvrir qu'elles n'étaient pas aussi grandes qu'on les a imaginées. Mais c'est surtout l'analyse des sacrifices domestiques dictés par Caton à son fermier qui nous apporte un autre résultat important en démontrant que les principes des sacrifices et de la piété dans les maisons privées étaient les mêmes que ceux manifestés dans les cultes publics célébrés par les magistrats au nom du corps civique, c'est-à-dire l'État.

L'ouvrage comporte également l'analyse d'un troisième dossier, les sacrifices et les banquets funéraires à Rome. Car banqueter c'est aussi sacrifier, c'est partager entre les dieux et les hommes une offrande sacrificielle. Ou pour dire les choses autrement, sacrifier c'est manger et partager avec des partenaires divins puis avec des partenaires humains. À travers ces partages le sacrifice et le banquet représentaient et manifestaient réellement à la fois l'immortalité et la supériorité des dieux et la condition mortelle et l'infériorité des hommes. En fait, la présence des dieux débordait les sacrifices qui leur étaient rendus, car ils étaient conviés à Rome à tous les repas. À Rome n'existait donc pas de partage alimentaire « laïque » de viande ou d'autres denrées.

À travers les sacrifices les dieux de Rome apparaissent à la fois comme des partenaires des humains agissant avec eux pour le bien commun de la cité et comme les membres les plus éminents de cette cité. Les dieux sont des concitoyens, les premiers des citoyens. Il n'est donc pas pensable de comprendre la société romaine si l'on disjoint le religieux du politique. J. Scheid suggère même dans un passage très audacieux sur le plan théorique que des

concepts essentiels à Rome, tels que *particeps*, *princeps*, *meritum*, doivent être interprétés à la lumière de l'institution sacrificielle qui plaçait toujours les sacrifices aux dieux au centre des échanges sociaux. Pour lui, *princeps* pourrait signifier « celui qui prend la première part » (*primo-caps*), *particeps*, « celui qui est admis au partage », *meritum* serait « la part due et reçue par l'élite ». Bref, le sacrifice aurait fourni aux Romains les outils conceptuels qui ont servi à établir les principaux étalons de valeur mis en œuvre dans le fonctionnement de la cité et de l'État.

Pour conclure, J. Scheid insiste sur le fait que la religion romaine et la piété romaine qui la manifestait étaient dénuées de tout mystère, de toute révélation. Pour lui – et c'est la grandeur de ce polythéisme –, les dieux romains vivent avec les hommes dans le monde. Ils sont des concitoyens et non des maîtres. Ils ne demandent aucune dévotion humiliante. Ils prennent leur place, la première, au sein des cités mais toujours par la volonté du Sénat et du peuple. On retire de ce livre l'impression que les Romains jouissaient d'une très grande liberté de pensée et d'action vis-à-vis des dieux, tout en s'obligeant à respecter scrupuleusement les rites prescrits par leurs traditions car il en allait de leur bien commun. C'était cela leur « ritualisme ». Mais un citoyen ne devait jamais se laisser dominer par un dieu, fut-il membre de sa cité. Jamais il ne devait accepter que les dieux le traitent, lui citoyen libre, en esclave. Pour les anciens Romains, toute pratique religieuse qui impliquait que les individus se laissent asservir par les dieux était considérée comme « superstition ». À la fin du III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., ce furent les chrétiens qui allaient cette fois traiter les religions polythéistes de « superstitions ».

MAURICE GODELIER

**Jean-Louis Brunaux**

*Les druides. Des philosophes chez les barbares*  
Paris, Éditions du Seuil, 2006, 381 p.

Panoramix ou Merlin l'Enchanteur, autant d'avatars du druide historique qui témoignent de la richesse et de la complexité du dossier que

Jean-Louis Brunaux n'a pas hésité à reprendre à bras-le-corps dans cet ouvrage. Dans une introduction dense, J.-L. Brunaux expose avec méticulosité les enjeux de sa recherche : faire un sort aux représentations sur les druides, élaborées dès l'Antiquité gréco-romaine, qui n'ont pas cessé de reflourir ensuite, en particulier à l'époque de l'essor des nationalismes européens, découvrir les origines des druides et décrire leur place dans la société gauloise jusqu'au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Parmi les nombreuses reconstructions historiques, il insiste sur celle des historiens français des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles – dont le meilleur représentant est Camille Jullian –, qui voyaient dans les druides les témoins d'un état des Gaulois, ancêtres des Français, « à mi-chemin entre la brillante civilisation gréco-romaine et les sociétés barbares » (p. 16). Pour sortir de cet imbroglio, J.-L. Brunaux propose de placer ce dossier, non seulement dans le champ de l'histoire politique et des religions, mais aussi et surtout dans celui de l'histoire de la philosophie occidentale qui permettrait de retrouver enfin l'authenticité des druides. Pour atteindre ce but, il se propose de « déshabiller » les sources littéraires antiques, de leur retirer les « oripeaux » (p. 19) dont les différentes représentations les avaient affublés depuis l'Antiquité. En outre, il entend remettre à leur place (c'est-à-dire modeste) les résultats du comparatisme avec les cultures celtiques médiévales insulaires, qui présentent des magiciens plutôt que de réels druides, et dénoncer l'outrecuidance des tenants de cette voie.

Dans la première partie consacrée au « mythe des druides », J.-L. Brunaux démêle l'écheveau des représentations sur les druides conçues depuis l'Antiquité. Il montre qu'à la curiosité ethnographique des Grecs répond une perception plus ambivalente, très utilitariste, des Romains. Dès l'époque classique (avec le Marseillais Pythéas, ou bien Aristote), les Gaulois, qui sont des voisins avec lesquels les cités grecques entretenaient des rapports soit belliqueux soit pacifiques, sont l'objet d'une observation quasi scientifique, mais c'est l'époque hellénistique qui voit cette curiosité décuplée avec des savants tels que Poseidonios d'Apamée qui écrit, avec une certaine empathie, sur les Gaulois et les druides dans la première

moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. On ne retrouverait pas la même curiosité du côté romain. Les auteurs (Cicéron, César bien entendu) oscillent entre l'hostilité contre un ennemi farouche et l'attrance pour des peuples qu'il était stratégiquement intéressant d'intégrer dans le monde romain et, dans un but de simplification (ou de meilleure compréhension), font des druides presque exclusivement des prêtres. L'époque impériale (avec Pline l'Ancien, Lucain et Tacite), pour une raison plus esthétique qu'historique, s'est attachée à ne retenir des druides que cette dimension sacerdotale, fondée sur une série de *topoi* (les druides cueilleurs du gui avec une serpe d'or, sacrificateurs en titre, à l'occasion d'êtres humains, imprécateurs et prophètes). Depuis le Moyen Âge, la culture occidentale a repris à l'envie ces poncifs ; Geoffroi de Monmouth, au XII<sup>e</sup> siècle, invente la variante arthurienne dominée par la personnalité de Merlin. La Renaissance, qui attribue aux druides les mégalithes préhistoriques encore inexplicables à l'époque, est sensible au rôle judiciaire des druides. Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, qui voient pourtant la naissance de la linguistique et de l'histoire des religions, ne parviennent pas à contrebalancer les vieilles images, vivifiées par la littérature romanesque de l'époque. On doit aux savants des Lumières l'invention du « druidisme », dont toute une gamme d'exaltés en Angleterre comme en France (mystiques, folkloristes, adeptes du spiritisme, artistes) s'empare pour nourrir leurs imaginaires. J.-L. Brunaux prend le temps de s'arrêter sur l'impact des *Martyrs* de Chateaubriand (1809) et de *Norma* de Bellini (1831) sur les esprits contemporains. Dans les deux cas, les créateurs ont préféré confier à des druidesses (Velléda, Norma) la charge affective du druidisme fantasmé. C'est dans ce contexte culturel que vont écrire les historiens qui s'intéressent aux druides. Après les heureuses intuitions d'Amédée Thierry en 1828, qui s'inscrivait en faux contre les lieux communs traditionnels, les historiens ont été victimes des idéologies politiques (les nationalismes) ou scientifiques (les études comparatistes indo-européennes). J.-L. Brunaux termine cette partie par un réquisitoire virulent contre les travaux de Françoise Le Roux et de Christian-J. Guyonvarc'h, chantres du comparatisme panceltique, accusés tout bonnement de « déhistoriser » la question.

Avec la deuxième partie (« Les origines »), J.-L. Brunaux livre le cœur de son enquête. Il faut saluer les efforts de l'historien pour découvrir les racines tortueuses du phénomène, en donnant quasiment à chaque chapitre une leçon de méthode. La philologie et l'archéologie sont sollicitées, non comme des sciences auxiliaires de l'histoire, mais comme les pièces d'un même meccano. Il établit que le mot gaulois de druide était connu par les Grecs depuis au moins le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. pour qualifier des philosophes gaulois, sans doute plus anciens (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles), assimilables à ce que les modernes nomment parmi les philosophes grecs, les présocratiques. Au même titre que les prêtres égyptiens, les mages chaldéens et perses, ou les gymnosophistes indiens, les druides ont influencé la pensée grecque. En se fondant sur Émile Benveniste, il propose du mot la traduction suivante : « celui qui possède la connaissance dans ce qu'elle a de plus puissant et de plus vivant » (p. 105). Comme les présocratiques ou leurs homologues orientaux, les druides auraient développé leur action dans trois domaines : la religion car ils auraient eu besoin du patronage des dieux pour donner de la force à leur message, la morale car ils auraient été à la recherche du bien, et l'exaltation des vertus guerrières par la pratique d'exercices gymniques et du banquet. J.-L. Brunaux en profite pour critiquer les analyses, prisées par les archéologues, qui proposeraient des reconstitutions « simplistes » de la société du Hallstatt, fondées sur une utilisation superficielle des concepts de l'anthropologie historique, dans lesquelles les druides philosophes n'auraient pas de place. Il insiste au contraire sur la complexité de la société et de l'organisation politique gauloises quelles que soient les périodes. On connaît mieux certes les situations laténiennes, des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles, marquées par le développement du mercenariat celte dans le monde méditerranéen. Cependant, il n'y a pas de raison d'imaginer que le monde hallstattien ait été moins complexe. Les « princes », « enivrés du luxe méditerranéen » (p. 132), n'épuiseraient pas le concept d'aristocratie qui serait « protéiforme » (p. 135) pour cette époque. Les druides seraient sortis de ce contexte. Ce serait à cette époque que les druides auraient récupéré le pouvoir divinatoire abandonné par les « princes » (ou

les rois). En se fondant prudemment sur le comparatisme indo-européen, on pourrait même remonter à l'âge du bronze pour déboucher l'origine des druides autour des rois. J.-L. Brunaux termine cette partie par une analyse de l'influence grecque (marseillaise, pythagoricienne) dans le développement du druidisme, et de la perméabilité des pensées druidique et grecque qui expliquerait l'existence de croyances quasi semblables (l'immortalité de l'âme, la réincarnation) défendues en Gaule par les druides et les bardes.

Dans la troisième partie (« Les druides dans la société »), J.-L. Brunaux évoque le déclin des druides (après le II<sup>e</sup> siècle) à partir d'une analyse fine du témoignage de Poseidonios d'Apamée. Le savant grec voyait dans ces informations anciennes les indices d'un « âge d'or » homérique (p. 210 et suiv.) que les Gaulois auraient côtoyé plus longtemps que les Grecs. J.-L. Brunaux doit à Poseidonios et ses épigones l'idée que les druides, en tant que théologiens, étaient parvenus à organiser chez les Gaulois la religion publique. Ils patronnaient donc les prêtres, les *vates* (devins) et les bardes (chantres sacrés), ainsi que les sacrifices. C'est pourquoi leur nom fut associé aux sacrifices humains, rétablis par J.-L. Brunaux dans leur nature véritable, c'est-à-dire archaïque et exceptionnelle : cadeaux aux dieux, sacrifices divinatoires et peines capitales. Le II<sup>e</sup> siècle aurait constitué l'apogée des druides, symbolisée par leur capacité à se réunir en assises chez les Carnutes. Par leur contrôle de l'écriture et leur savoir encyclopédique (astronomie, *physiologia*, géométrie, droit), les druides possédaient un ascendant remarquable sur leurs concitoyens ; ils intervenaient dans le conseil aux autorités, dans l'exercice de la justice et dans l'organisation de l'éducation des nobles. En reprenant le dossier de l'Éduen Diviciac, contemporain de César, J.-L. Brunaux s'interroge sur la disparition des druides. Les événements politiques de la fin du II<sup>e</sup> siècle, qui voient le monde gaulois intégrer de manière accélérée l'aire d'influence de Rome, auraient marginalisé les druides qui auraient perdu en particulier leur statut d'arbitres des conflits. Pour obtenir la première place, les aristocrates gaulois du I<sup>er</sup> siècle auraient préféré à la fonction druidique l'exercice de la magistrature suprême, à

la fois civile et militaire, ou la participation à un sénat. Diviciac correspond tout à fait à ce nouveau profil, et le titre de druide que lui confère Cicéron se rapporte simplement à la très grande culture que l'auteur du *De la Divination* lui reconnaît. Au moment où la conquête romaine s'achève, il n'y a plus de druide en Gaule. Ils ne se sont pas réfugiés au fin fond des campagnes ni dans les îles britanniques. À l'époque impériale, la législation ne pourchasse pas les derniers druides mais elle s'attaque aux mages qui prolifèrent dans l'Empire et prennent le nom de druide (ou de druidesse pour les femmes) en Gaule. J.-L. Brunaux fait un sort aux supposés druides bretons nés d'une surinterprétation d'un passage de Tacite : les druides de l'île de Mona ne seraient que des mages, les mêmes mages que les Bretons du V<sup>e</sup> siècle consultent encore au moment de l'évacuation de la Bretagne par l'armée romaine. Les druides des épopées galloises et irlandaises sont des inventions des *filid* (poètes) tardifs et des moines du Moyen Âge ; ils correspondent plus à l'environnement culturel de l'Europe du Nord médiévale qu'au monde méditerranéen antique auquel les druides gaulois appartenaient.

LAURENT LAMOINE

### **Christian Goudineau (dir.)**

*Religion et société en Gaule*

Paris, Éditions Errance, 2006, 222 p.

Publié en marge de l'exposition « Par Toutatis ! La religion des Gaulois », présentée en 2006-2007 au musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, cet ouvrage est une synthèse destinée en premier lieu au public non spécialisé : en témoignent l'absence de notes, la bibliographie réduite aux titres essentiels et surtout la riche illustration, qui fait la part belle aux restitutions. Les huit contributions regroupées présentent un bilan des recherches menées depuis une trentaine d'années dans le domaine de la religion gauloise avant la conquête romaine afin de mettre à bas certaines idées reçues encore vivaces. Il n'est pas rare en effet que cette religion continue d'être considérée dans l'imaginaire collectif comme un culte de type naturaliste reposant sur des coutumes

sanguinaires, barbares ou mystérieuses, dont les druides, qui ont le plus souvent suscité l'intérêt, étaient les principaux acteurs et les garants. Contre ces clichés, dont l'introduction de Christian Goudineau retrace la genèse en la réinscrivant dans l'historiographie du passé gaulois jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cet ouvrage veut rendre accessible une nouvelle image de la religion ou plutôt – car la diversité en est l'une des idées centrales – des religions de la Gaule indépendante.

Le renouvellement de cette image repose avant tout sur les découvertes archéologiques des dernières décennies. Les principaux lieux de cultes ou sanctuaires mis au jour dans le nord de la France sont ainsi au cœur de plusieurs articles : Gournay-sur-Aronde dans l'Oise et Ribemont-sur-Ancre dans la Somme (Jean-Louis Brunaux), Corent dans le Puy-de-Dôme (Matthieu Poux), Acy-Romance dans les Ardennes (Bernard Lambot) ou encore l'aire cultuelle du Titelberg au Luxembourg (Jeannot Metzler) ; le sud de la Gaule est l'objet d'une synthèse de Dominique Garcia. Quelques grands thèmes se dégagent de la lecture de ces études.

Le premier d'entre eux concerne les pratiques rituelles, dont sont soulignées la parenté avec les rites des religions grecques et romaines et les spécificités qui, pour certaines, avaient retenu l'attention des auteurs antiques. De même que dans le monde méditerranéen, le sacrifice animal apparaît comme une pratique récurrente et ses modalités, tant par le choix d'espèces domestiques que par le partage de viande et la tenue de banquet, sont très comparables. La suspension d'armes à Gournay a aussi été rapprochée de certaines formes d'offrandes votives grecques (*anathêma*) grec. Le site de Ribemont témoigne en revanche de rites plus spécifiquement celtiques, propres à un contexte guerrier : les plus remarquables sont le ramassage des dépouilles décapitées des ennemis vaincus et leur offrande à la divinité, ainsi que l'exposition des cadavres des vainqueurs. Ces traitements rituels excluent d'y voir des sacrifices humains, mentionnés avec une répugnance parfois complaisante par les sources classiques. Les inhumés d'Acy-Romance furent par contre probablement victimes d'une telle pratique.

Quant aux découvertes de Fesques (Seine-Maritime), où des paires de jambes en position debout ont été retrouvées dans des fosses hors de l'enceinte du sanctuaire, elles sont interprétées comme les restes de suppliciés exécutés dans le cadre d'un exercice public de la justice, évoqué d'ailleurs par Posidonios et par César. La définition d'un geste comme « religieux » tient dès lors moins à sa signification, qu'il est souvent difficile de saisir faute de textes, qu'au contexte dans lequel il est observé.

L'existence de lieux de culte comparables ou non à ceux du monde gréco-romain, leur organisation, leur articulation avec l'habitat et leur insertion dans le territoire constituent également des aspects désormais moins obscurs. En raison du contexte historique et de l'histoire des recherches, la Gaule méridionale est assez bien connue. D. Garcia montre que, contrairement au Roussillon et au Languedoc occidental où les axes économiques ont présidé à l'essor d'un habitat hiérarchisé, les sites du Languedoc oriental et de Provence suggèrent un rôle important des espaces sacrés dans la structuration des agglomérations et du territoire. L'intégration du sacré dans l'espace urbain se manifeste notamment par l'édification de portiques (à Entremont ou Roquepertuse par exemple) destinés à abriter des objets de culte divers et qui, de l'avis de l'auteur, sont des créations locales peu redevables au monde méditerranéen. Cependant, c'est surtout dans le nord de la Gaule que les nouveautés sont les plus notables, car on ignorait encore il y a trente ans l'existence de grands sanctuaires où se déroulaient des cérémonies religieuses. Espaces monumentalisés, rigoureusement délimités par des enclos et divisés selon leur fonction, les ensembles de Gournay, de Ribemont ou de Corent ne sont pas sans point commun avec les sanctuaires grecs ou romains. Ils s'en démarquent néanmoins par les dispositifs culturels déterminés par les rites pratiqués : ainsi, les fosses des sanctuaires bellovaques qui tenaient lieu d'autels. Les vestiges de l'enceinte de Corent – qui fut même le centre de frappe d'un monnayage à diffusion locale – prouvent en outre que certains de ces sanctuaires étaient d'importants lieux de consommation et d'échanges, s'inscrivant ainsi au

cœur de la vie économique et sociale régionale. L'agglomération d'Acy-Romance illustre pour sa part la manière dont un lieu de culte fut constitué dans le courant du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. lors de la fondation d'un habitat groupé pour lequel de nombreux indices suggèrent une planification fonctionnelle de l'espace. À des degrés divers et sur des plans différents, toutes ces études insistent donc sur l'intégration du religieux dans la société gauloise.

L'apport des recherches exposées ne se limite pas au religieux. Les rites et le culte célébrés dans ces sanctuaires étaient sans aucun doute de nature communautaire et traduisent indirectement l'organisation politique des peuples gaulois de l'âge du fer. Espaces de rassemblement de population, il est légitime de supposer qu'ils étaient des lieux où se manifestaient des instances de décision, relatives à la guerre ou à la justice. Le centre public de l'oppidum du Titelberg, aménagé vers la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., a même livré des structures interprétées comme des enclos de vote et rapprochées des *saepa Iulia* de Rome. La religion civique grecque ou romaine apparaît une fois encore en toile de fond, mais il est hardi de qualifier les participants à ces réunions de « citoyens », comme le fait J.-L. Brunaux (p. 114). Ce dernier attribue par ailleurs un rôle primordial aux druides, réformateurs volontaristes de la société celtique et désireux d'instaurer une vie politique moralisée et digne de ce nom ; ce rôle tranche certes de façon salutaire avec les clichés éculés mais peut apparaître bien démesuré au regard des sources disponibles. À la fin de l'âge du fer, les formes prises par la religion gauloise ne sont pas sans similitude avec certaines pratiques du culte public romain, préparant le terrain à la romanisation, comme le suggèrent certains auteurs, mais il faut se garder de sous-estimer les ruptures consécutives à la conquête. La mise en regard des usages celtiques avec ceux du monde méditerranéen vaut surtout si elle est effectuée dans la perspective d'un comparatisme contrastif – démarche qui guide cependant la plupart de ces études, nécessairement synthétiques.

La réhabilitation de la religion gauloise et la suppression de la macule barbare qui l'entache passe également par la mise en avant de connais-

sances astrologiques poussées qui sont évoquées dans un article de Paul Verdier et C. Goudineau. Accordant une large place au calendrier de Coligny (Ain, époque romaine) et au vase de Gundestrup, les auteurs suggèrent de voir dans le décor de ce dernier non pas l'illustration d'un cycle mythologique comme dans les interprétations conventionnelles, mais le reflet de spéculations astronomiques – hypothèse sur laquelle le lecteur pourra se faire une opinion grâce à la belle illustration de l'objet. En revanche, la place réduite accordée aux divinités ne peut manquer de surprendre. Convoquant les sources antiques et des témoignages iconographiques, une contribution sinieuse de Franck Perrin sur les dieux et les mythes (l'Apollon hyperboréen, le Dionysos de l'estuaire de la Loire ou un énigmatique « dieu dans l'arbre ») ne comble guère ce vide. Quant au bref article de Daniel Szabó sur le Jupiter Teutanus honoré à Aquincum entre 182 et 293, il n'échappe pas aux risques d'une approche en quelque sorte régressive du panthéon celtique qui s'appuie sur des réalités d'époque romaine. Les arguments surtout linguistiques qui font de ce Teutanus et de Teutatès un seul et même dieu ne sont pas décisifs – sans compter que le culte qui lui était rendu est tout à fait romain.

Finalement, comme l'écrit M. Poux, la première raison à cette absence des dieux est que les fouilles n'en livrent presque aucune trace. Elle peut s'expliquer également par la tendance actuelle dans l'histoire des religions de l'Antiquité à insister sur le ritualisme, ainsi que sur le désir de rompre avec une certaine historiographie de la religion celtique, reposant sur l'iconographie et sur les textes. Néanmoins, comme le montrent plusieurs contributions, le renouveau dans ce domaine engage aussi une relecture des sources antiques : les principales sont d'ailleurs réunies en fin de volume et J.-L. Brunaux en propose de nouvelles traductions qui, malgré le souci de rester près du texte, sont parfois discutables. En dépit de ces réserves et de ces limites, cet ouvrage constitue une riche introduction qui a le mérite de donner à penser autant qu'à voir la religion gauloise.

**Luigi Loreto***Per la storia militare del mondo antico.**Prospettive retrospettive*

Naples, Jovene, 2006, 257 p.

Disons-le tout de suite, le livre de Luigi Loreto n'est pas d'une lecture aisée, en dépit de la pratique, chère aux juristes, d'attribuer aux paragraphes des numéros. Pourtant, il serait dommage de se laisser rebuter par le caractère parfois difficile de certaines formules (par exemple, « la dottrina è la formalizzazione pratico-operativa del pensiero militare », p. 172) ou de certaines comparaisons. La comparaison est d'ailleurs le mode opératoire qui régit le livre : le lecteur se trouve placé à un niveau d'exigence très grand, imposé par un auteur dont les connaissances sont véritablement encyclopédiques. Sont convoqués tout à la fois des batailles des époques médiévales, modernes et contemporaines (Crécy, Azincourt, Gravelines, Salamanque, Waterloo, El Alamein...), mais également des personnages historiques et écrivains très nombreux, aussi divers que Machiavel, Puységur, Montaigne, Montesquieu, Saxe, Churchill..., des références littéraires (le romancier Hilaire Belloc) ou cinématographiques (Roberto Rossellini, Stanley Kubrick ou Sergej Bondarčuk). Par exemple, l'auteur rappelle que Sir John Fastolf est non seulement un personnage qui inspira Shakespeare (Falstaff) mais surtout qu'il fut le conseiller militaire d'Henri V, promoteur de la *grand strategy*, à en croire un document daté de 1435.

Dans cet ouvrage, tout ne porte pas sur la guerre antique mais tout vise à mieux définir notre compréhension de cette dernière comme phénomène global. Tout est à la fois rétrospectif et prospectif, d'où – me semble-t-il – l'explication du sous-titre du livre : c'est en revenant en quelque sorte aux sources postérieures que l'on peut nourrir de nouvelles voies de recherches pour la période antique. Le livre est donc « un traité sur la méthode et l'épistémologie de l'histoire militaire du monde ancien » mais aussi un véritable essai, des plus originaux.

Le livre fourmille de références historiographiques les plus diverses, tel ce baron Antoine Henry Jomini qui publia à Paris en 1827 et en 4 volumes une *Vie politique et militaire de Napoléon, racontée par lui-même au tribu-*

*nal de César, d'Alexandre et de Frédéric* et dont la figure est récurrente dans le livre puisqu'il est aussi l'auteur d'un *Précis de l'art de la guerre* (1838). Il regorge également de références à des ouvrages ou des articles universitaires, parfois très récents, sur les sujets les plus divers en relation avec la guerre, tant pour le monde romain que pour le monde grec. De ce point de vue, on regrette que le livre ne présente ni bibliographie, ni index des auteurs cités. De même, le lecteur ne trouvera pratiquement aucune référence aux sources elles-mêmes, qu'elles soient littéraires, épigraphiques, numismatiques, archéologiques... Ce n'est d'ailleurs pas l'intention de l'auteur qui se place à un autre niveau, et d'ailleurs plusieurs tomes n'y suffiraient pas tant l'ambition manifestée est grande. En réalité, le livre est à la fois un essai et un traité qui cherche donc tout autant à nourrir une réflexion conceptuelle qu'à recenser les ouvrages venant étayer cette réflexion.

La réflexion et son exposition sont menées selon un plan en sept parties. Après une courte introduction, la première partie est conçue comme une présentation de l'historiographie de la guerre, de la *Militärgeschichte* à la *New military history* en passant par les *Annales*. Cela permet à l'auteur d'établir les bases d'une définition herméneutique de la guerre, pensée dans sa globalité (stratégique, géopolitique, économique et culturelle), puis de revenir à l'histoire militaire antique, dont les respirations sont finalement semblables aux histoires militaires des autres périodes, à quelques nuances près. La deuxième partie cherche à définir la « longue Antiquité » de la guerre moderne. Il s'agit de montrer combien les auteurs ultérieurs sont redevables des auteurs et des batailles de l'Antiquité, depuis Isaac Casaubon qui traduit Enée le Tacticien (1609) et Polyen (1589), jusqu'à Alfred von Schlieffen (et sa conception de la bataille de Cannes), en passant par Edward Gibbon et Carl von Clausewitz. L'auteur tente ainsi de poser le problème épistémologique de l'histoire militaire antique dans ses rapports avec l'histoire militaire des époques postérieures, jusqu'à la Première Guerre mondiale. À sa manière, le *Traité de stratégie* d'Hervé Couteau-Bégarie (1999) faisait déjà un peu cela. C'est ce dialogue militaire entre les Anciens et les Modernes qu'il convient sans doute de

préciser davantage <sup>1</sup>. L. Loreto souligne à juste titre combien les analyses menées par Bary Strauss et Josiah Ober dans *The anatomy of error: Ancient military disasters and their lessons for modern strategists* (1990) peuvent être fructueuses.

Dans la troisième partie, l'auteur centre son propos sur une histoire des faits militaires à travers l'exemple de la *grand strategy*. Après avoir défini avec Jean Meyer le concept comme « le point d'aboutissement – hasardeux – d'un immense effort antérieur s'étendant sur des années et des espaces énormes » (p. 63), L. Loreto en montre la validité et les limites en revenant d'abord sur l'ouvrage célèbre d'Edward Luttwak, *The grand strategy of Roman Empire* (1976). Suivant J. Ober, pour qui Périclès « a, en substance, inventé la *grand strategy* » <sup>2</sup>, ce que l'on peut comprendre à mon sens comme une dissolution du concept, L. Loreto précise par la suite certains concepts récents tels que *low intensity conflict* et *power projection*, ainsi que la fonction stratégique du *limes* romain.

La partie suivante définit un second versant de l'histoire des faits militaires à travers les autres aspects stratégiques (qui ne sont pas pris en charge dans la théorie de la *grand strategy*) que sont : la logistique (« l'armée et son estomac »), l'espace (c'est-à-dire la représentation, la prise de contrôle durant le combat et après le combat, la cartographie des terrains et des territoires), l'*intelligence* (l'espionnage) et le *sea power* (à la suite d'Alfred Mahan). On regrette que l'*intelligence* ne soit pas davantage mise en relation avec les activités de surveillance du territoire, que le *sea power* apparaisse encore trop comme un versant maritime isolé, alors que chez les Grecs et chez les Romains il était le socle de presque tous les impérialismes (y compris l'impérialisme spartiate après 412). De même, rien n'est consacré aux stratagèmes.

Les trois dernières parties sont intitulées « Autre storie ». Elles permettent à l'auteur d'évoquer successivement les aspects liés aux petites guerres (brigandage, guérilla, soldats-paysans), aux techniques et technologies liées à la guerre, aux lois de la guerre, à l'histoire bataille, aux rapports de la guerre avec la religion, les mentalités, l'économie, la démographie et l'État. Cette série de contributions plus analytiques représente un aspect intéressant du

livre. Elles dressent en quelque sorte un état de la recherche depuis ces vingt dernières années, même si sur certains points le recensement n'est pas exhaustif. En définitive, L. Loreto brasse avec force à la fois des concepts et des données historiographiques et contribue à défricher de vastes champs de recherches, souvent indépendants les uns des autres.

JEAN-CHRISTOPHE COUVENHES

1 - Voir l'ouvrage de Jean-Pierre BOIS (dir.), *Dialogue militaire entre anciens et modernes*, Rennes, PUR, 2004.

2 - Josiah OBER, *Fortress Attica: Defense of the Athenian land frontier, 404-322 B.C.*, Leyde, Brill, 1985, p. 2.

**Georges Castellvi, Josep Maria Nolla et Isabel Rodá (dir.)**

*Le trophée de Pompée dans les Pyrénées (71 avant J.-C.) : col de Panissars, Le Perthus, Pyrénées-Orientales (France), La Jonquera, Haut Empordan (Espagne)*  
Paris, CNRS Éditions, 2008, 261 p.

Cet ouvrage présente les fouilles qui ont permis de résoudre le problème de la localisation du trophée élevé en 71 av. J.-C. par Pompée à son retour victorieux d'Hispanie. Il se situait non au Perthus, mais au col de Panissars (alt. 333 m), le second des cols qui permettent un franchissement commode entre les Albères et le Vallespir. Le passage était emprunté par la route qui conduisait de Rome à l'extrémité de la péninsule Ibérique, la *via Domitia* en Gaule Narbonnaise, puis la *via Augusta* dans les provinces ibériques. La ligne frontière le partageant entre l'Espagne (Empordan) et la France (Roussillon), le monument a fait l'objet d'une opération transfrontalière qui a mobilisé une quinzaine de chercheurs. Après avoir expliqué les circonstances de sa découverte et retracé l'historique des fouilles dans un premier chapitre, les auteurs font l'inventaire des sources écrites et des identifications antérieures ainsi que celui des sites antiques du col et de ses deux versants. Les deux chapitres suivants sont consacrés l'un à l'exposé des données archéologiques et des restitutions qu'elles autorisent, l'autre à l'étude des mobiliers (restes du



décor, fragments épigraphiques, céramiques, monnaies). Le dernier chapitre est une conclusion où les responsables de l'opération récapitulent les différentes pièces du dossier et replacent le trophée dans l'histoire de ces monuments qu'érigaient les généraux victorieux à la suite d'une bataille ou, comme ici, pour célébrer l'achèvement d'une guerre.

L'étude ne néglige ni les vestiges du prieuré bénédictin, ni ceux de l'église dédiée à Sainte-Marie, ni les bâtiments militaires qui, à toute époque, ont réutilisé les matériaux prélevés sur le trophée ainsi que sur un grand autel que César avait élevé « non loin » du trophée mais dont aucune trace n'a été trouvée. Les sources ne donnant pas de description du trophée – on sait seulement que Pompée y énumérait la liste des villes conquises –, l'attention principale a porté sur les restes du bâti romain : des tranchées de fondation taillées dans le rocher, des maçonneries de blocage et des blocs de parement. Ces vestiges permettent d'établir un plan qui surprend. Deux corps de bâtiment rectangulaires de 30 m de long et 15 m de large, disposés symétriquement de part et d'autre d'un espace de 5 m de large, pourraient correspondre à deux monuments distincts : des autels. Ricardo Mar, qui envisage cette hypothèse, lui préfère celle d'un monument unique sous lequel la voie domitienne passait en tunnel. Sans doute n'était-il pas très fonctionnel de faire passer une route sous un tunnel de cette longueur alors que d'autres tracés étaient envisageables. Mais les traces d'une voie plus ancienne subsistaient et les archéologues ont opté pour son maintien dans le projet architectural de Pompée.

L'application d'un tracé régulateur a permis à Jean-Louis Paillet de restituer un monument turriforme traversé par la voie et couronné par la statue de l'*imperator*. Rarement conservés, les trophées sont connus par leurs représentations monétaires ou par quelques descriptions. L'une d'elles semble confirmer la restitution proposée. Au III<sup>e</sup> siècle, Philostrate décrit une porte sur laquelle Alexandre le Grand était représenté debout sur un quadrigé. Apollonios de Tyane l'aurait vue deux siècles plus tôt au Pendjab sur le champ de bataille où Alexandre vainquit Porus. À proximité, deux autres portes célébraient la réconciliation des rois. La

référence constante de Pompée à Alexandre explique le choix architectural d'une porte « tropaeophore ». Cette imitation explique la différence entre l'architecture du socle de ce trophée et celui de La Turbie, qui est placé sur une hauteur dominant la route littorale de Rome et non au-dessus de celle-ci. Tous deux se conforment à une caractéristique des trophées que Servius rappelle précisément à propos de celui de Pompée : « sur un col, parce que les trophées ne peuvent être fixés qu'en des lieux très élevés », ce qui les rendait bien visibles du voyageur allant de Rome aux colonnes d'Hercule. Le trophée de La Turbie énumérait les peuples des Alpes vaincus par Auguste à l'extrémité sud d'un vaste espace montagnard qui, bien que soumis, échappait encore au système provincial romain. Celui de Pompée célébrait la soumission de 876 *oppida ab Alpibus ad fines Hispaniae ulterioris* (des Alpes aux limites de l'Espagne ultérieure). L'un se trouvait à la marge sud de l'espace sur lequel Auguste avait exercé son *imperium* ; l'autre au centre de celui de l'*imperium* confié à Pompée.

Est-il justifié d'y voir des monuments frontalières ? La limite entre la Narbonnaise et les Alpes maritimes s'établit sur le Var. L'*imperium* de Pompée qui s'exerce sur plusieurs provinces en transcende les limites. Charles Ebel a montré que la séparation des provinces de Narbonnaise et de Tarraconaise s'impose seulement au moment de la réorganisation augustéenne, celle que connaît Strabon lorsqu'il décrit la voie<sup>1</sup>. Ce géographe était parfaitement conscient de l'arbitraire de limites administratives établies par les généraux romains qui, observait-il, ne tenaient pas compte des divisions naturelles et ethniques (*Géographie*, IV, 1,1 = C177). Pour comprendre la place que le thème de la frontière occupe chez les auteurs, il faut revenir au chapitre où Georges Castellvi retrace « la quête du monument ». Celle-ci s'est révélée bien plus qu'une affaire locale. Désireux d'en finir avec les guerres, Mazarin et Méndez de Haro avaient fixé la frontière des royaumes de France et d'Espagne aux « monts Pyrénées qui avaient anciennement divisé les Gaules des Espagnes ». La bataille d'experts à laquelle donna lieu son établissement tourna dans ce cas à l'avantage des Français. Le trophée marquant la limite des provinces romaines se trou-

vait au Perthus, Pierre de Marca, le commissaire français, imposa le passage de la frontière à cet endroit. La paix des Pyrénées sert ainsi à Daniel Nordman à définir un modèle de la frontière fondé sur des droits historiques qui en concurrençaient d'autres<sup>2</sup>. Sans se préoccuper des conséquences locales que la référence à Rome allait entraîner, mais animées par la volonté de construire une « frontière de la paix », les deux monarchies s'étaient accordées sur une frontière qui allait devenir une « frontière de l'hostilité », car elle divisait d'autres entités historiques. Cet échec conduisit à lui préférer le modèle de la frontière naturelle définie par le « pendant des eaux », qui s'imposa dans les Alpes au siècle suivant. La construction européenne permet aujourd'hui d'envisager les cols autrement que comme les espaces de séparation qu'ils étaient devenus.

PHILIPPE LEVEAU

1 - Charles EBEL, *Transalpine Gaul: The emergence of a Roman province*, Leyde, E. J. Brill, 1976.

2 - Daniel NORDMAN, *Frontières de France. De l'espace au territoire, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1998: « Ligne et lieux: le modèle pyrénéen », p. 151-192.

### Luigi Loreto

*La grande strategia di Roma nell'età della prima guerra punica (ca. 273-ca. 229 a.C.). L'inizio di un paradosso*  
Naples, Jovene, 2007, 286 p.

Si le concept – pas toujours aisé à définir – de *grand strategy* s'est imposé à l'attention des historiens de l'Antiquité avec le livre bien connu d'Edward Luttwak<sup>1</sup>, la tentative de l'appliquer au monde romain est en fait largement antérieure. E. Luttwak soutenait l'idée d'une stratégie défensive de l'Empire romain fondée sur la recherche de frontières scientifiques: thèse aussi souvent citée que fortement critiquée depuis. Mais, cinquante ans auparavant, la biographie de Scipion l'Africain par Basil Liddell Hart en faisait « a greater than Napoleon », précisément en raison des conceptions macrostratégiques qu'il lui attribuait, non sans une bonne dose d'anachronisme d'ailleurs<sup>2</sup>. Ces quelques rappels suffisent pour mettre en

lumière la fascination réciproque qu'éprouvent polémologues et antiquisants – du moins quelques polémologues et historiens de l'Antiquité.

Luigi Loreto est incontestablement de ceux-là, d'autant plus qu'il est servi par une vaste érudition sur les conflits des époques moderne et contemporaine, qui lui fournissent une mine de parallèles toujours renouvelés. L'auteur s'est ainsi intéressé à la « grande stratégie » de la guerre civile ou encore à celle d'Athènes<sup>3</sup>. Mais l'époque de prédilection de L. Loreto est la République moyenne (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles av. J.-C.) et les relations internationales pendant cette période: son premier article (1989) portait déjà sur un épisode significatif de l'entre-deux-guerres puniques, le conflit entre Rome et Falerii Veteres en 241 av. J.-C., dans lequel il voyait une nouvelle étape de l'impérialisme romain, d'un État toujours plus sûr de lui et dominateur envers les alliés soumis à son hégémonie. Plus encore, ce sont les rapports entre Rome et Carthage, ainsi que l'histoire militaire de cette dernière qui ont longuement occupé L. Loreto, lui fournissant la matière de plusieurs livres et articles dans les années 1990. L'insistance sur les guerres puniques n'est pas le fait du hasard. Guerres emblématiques à la fois parce qu'elles installent dans l'imaginaire romain, et pour longtemps, la figure de l'ennemi héréditaire, parce qu'elles mettent en péril l'existence même de Rome (mais, bien sûr, pendant la deuxième guerre punique) et plus encore parce qu'elles ont nourri la culture occidentale à travers les narrations de Polybe et Tite-Live. On en revient à B. Liddell Hart et à son admiration pour Scipion l'Africain, le vainqueur de la deuxième guerre punique. L. Loreto, lui, porte son attention sur la première des guerres puniques, nettement moins fréquentée par l'historiographie moderne. Son début, l'année 264 av. J.-C., marque une césure majeure dans l'histoire de Rome.

La thèse principale du livre peut se résumer ainsi: la « révolution macrostratégique de 264 » consiste avant tout en l'invention d'un nouvel ennemi, Carthage, alors que celle-ci était traditionnellement l'alliée de Rome depuis la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Rome, après avoir mené à terme la conquête de l'Italie, arrive en quelque sorte à saturation. Il lui faut, sous peine d'arrêt, entamer « un nouveau cycle

et, en conséquence, une nouvelle grande stratégie » (p. 10). Un nouveau péril est alors identifié, la crainte de l'encercllement et d'un débarquement carthaginois (Polybe, I, 10, 6-9). Peu importe le fait que cette crainte soit illusoire, que la stratégie prêtée aux Carthaginois soit erronée (puisque les Romains sont incapables d'imaginer qu'on adopte un autre comportement que le leur, c'est-à-dire celui d'une puissance terrestre et non maritime). Pour autant, la guerre n'était pas inévitable (identifier un nouvel ennemi ne signifie pas automatiquement entrer en conflit ouvert avec lui) si l'enchaînement de choix tactiques douteux à l'échelon local n'avait conduit en fin de compte à celle-ci, qui allait durer vingt-trois ans. L'affrontement contre Carthage avait déjà pu être considéré comme une « guerre non planifiée » (B. Dexter Hoyos). L. Loreto, quant à lui, n'est pas loin de faire de la première guerre punique une « guerre par erreur ». Mais il y a plus important : malgré des succès maritimes initiaux (Mylae en 260) qui montrent comment les Romains intègrent désormais, vaille que vaille, la puissance maritime à leurs propres conceptions stratégiques, malgré l'ultime victoire navale à l'arraché des Îles Aegates (241 av. J.-C.), Rome ne gagne pas véritablement la première guerre punique. Elle en sortirait au contraire affaiblie, moins grande puissance qu'elle n'y était entrée en termes de relations internationales et même vis-à-vis de ses propres alliés. Cet ennemi punique qu'elle s'était inventé en 264 est devenu bien réel. Il lui faudra s'en protéger jusqu'à la fin, en mobilisant beaucoup de ses forces. Symétriquement, Carthage ne pourrait être considérée comme perdante en 241.

Sur ce dernier point au moins, la situation ne tarde pas à changer. La guerre des mercenaires (241-237), à laquelle l'auteur a d'ailleurs consacré une étude spécifique voilà une quinzaine d'années, met Carthage en péril et fournit presque, indirectement, un nouveau *casus belli* entre les deux grandes puissances. Pour s'y soustraire, Carthage doit renoncer à la Corse et à la Sardaigne comme elle avait renoncé, en 241, à la Sicile. Cette évolution drastique de l'immédiat après-guerre ne rend guère soutenable, en réalité, l'idée d'une guerre sans vainqueur ni vaincu. Elle montre aussi une certaine logique de l'enchaînement des événements

qui ne va pas dans le sens d'une autre des idées-force du livre : le rôle du facteur hasard et même de l'absurdité dans la guerre et la conduite de la guerre. Entendons-nous bien. C'est assurément l'un des mérites disons de l'empirisme anglo-saxon, qui est le terreau intellectuel sur lequel l'idée de *grand strategy* a pu naître, que d'avoir redonné toute sa place aux décisions individuelles, y compris erronées, et au hasard dans l'histoire, comme contrepoint nécessaire aux formulations rigidelement déterministes. Pour autant, n'est-il pas excessif d'affirmer : « la cause unique de la guerre punique est la révolution macrostratégique de 264 » (p. 31) ? Sans verser dans quelque téléologie que ce soit, ni chercher à justifier la guerre par ses conséquences, il faut au moins rappeler que la première guerre punique est à l'origine du système provincial romain. Pour E. Luttwak, la logique de la stratégie est, à tous les niveaux, paradoxale. L. Loreto reprend l'idée de paradoxe à son compte et en fait le sous-titre de son ouvrage (la guerre de Sicile est « le début d'un paradoxe »). Mais, ce faisant, il reprend sciemment un leitmotiv polybien. Cependant, le caractère inattendu, exceptionnel (*paradoxon*) des faits que Polybe se propose de relier consiste précisément en ceci qu'en à peine plus d'un demi-siècle les Romains ont subjugué presque tout l'*oikoumène*. Le travail de Polybe est une recherche de causalité, et non d'accidents hors de toute attente, dans une tradition qui est celle de l'historiographie antique (Thucydide). Le début du livre I de ses *Histoires* est aussi l'un des textes fondateurs du débat sur l'impérialisme romain. Il est significatif que l'emploi du concept de *grand strategy* se donne, dans l'ouvrage, comme une alternative radicale à la réflexion théorique sur l'impérialisme, dont certaines formulations sont dédaigneusement repoussées (« l'expression 'impérialisme défensif' est plutôt stupide » : p. 28).

Le jugement final qu'on portera sur cet ouvrage dépendra donc de la validité qu'on accorde au concept de *grand strategy* et à son application à l'histoire du monde antique. Qui n'est pas convaincu de son bien-fondé (comme l'auteur de ces lignes) y trouvera du moins beaucoup de points de vue stimulants. Indépendamment de la thèse qui y occupe une place centrale, figurent dans ce livre nombre d'ana-

lyses qui requerraient chacune une discussion détaillée qu'on ne peut mener ici faute de place. Il en est ainsi du chapitre sur l'économie de guerre. D'un point de vue monétaire, on relèvera que l'auteur est pour une datation haute du système du denier, des premières séries dites « à la proue » et de la réduction semilibrale. Il s'oppose ainsi, de son propre aveu, à la doctrine prévalente des numismates (Rudi Thomsen, Michael Crawford, Hubert Zehnacker), bien établie et certainement préférable, y compris sur la base d'arguments archéologiques. D'autre part, dans le long développement sur le « mécanisme des garnisons » dans l'Italie des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles, on est gêné par la mise sur le même plan – volontaire – des colonies latines et des colonies de citoyens, alors que leurs statuts, leurs dimensions et par suite leurs fonctions mêmes sont différents, ainsi que par l'emploi systématique et fortement anachronique du concept de *limes*, qui appartient en propre à l'histoire des frontières impériales. Mais peut-être est-ce là une sorte de contamination du modèle luttwakien où le *limes* impérial tient en effet une si grande place.

OLIVIER DE CAZANOVE

1 - Edward LUTTWAK, *The grand strategy of the Roman Empire from the first century AD to the third*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1976.

2 - Basil Liddell HART, *A greater than Napoleon: Scipio Africanus*, Édimbourg/Londres, W. Blackwood & sons, 1926.

3 - Luigi LORETO, *Il piano di guerra dei Pompeiani e di Cesare dopo Farsalo (giugno-ottobre 48 a.C.)*. *Uno studio sulla grande strategia della guerra civile*, Amsterdam, A. M. Hakkert, 1994, et « Atene e l'invenzione della grande strategia », *Per la storia militare del mondo antico. Prospettive retrospettive*, Naples, Jovene, 2006, p. 82-84.

### **Jeannine Boëldieu-Trévet**

*Commander dans le monde grec au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère*

Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, 294 p.

Dans cet ouvrage, Jeannine Boëldieu-Trévet présente une version remaniée de sa thèse, intitulée *Exercice et art du commandement durant*

*la guerre du Péloponnèse*; pour ce livre, elle est remontée chronologiquement jusqu'au début des guerres médiques, dont l'étude forme, avec celle de la Pentékontaétie, la première partie de l'ouvrage. La spécialisation de l'auteur dans la question militaire en Grèce est établie déjà par divers travaux, monographies et articles dans des publications collectives consacrées au phénomène de la guerre en Grèce. La guerre en Grèce en général, et les conflits précis qui se déroulèrent dans cette aire géographique, Grèce balkanique, Italie du Sud et Sicile, ont été amplement étudiés depuis les années 1970; l'auteur s'attache ici à un aspect particulier de la guerre, la pratique du commandement, qu'elle situe dans le cadre des diverses unités politiques du monde grec au V<sup>e</sup> siècle. La contribution précise qu'elle apporte est fondée sur l'analyse serrée de textes épigraphiques et surtout littéraires, parmi lesquels Hérodote et Thucydide occupent naturellement une place de premier rang, avec Diodore de Sicile, source de choix pour la connaissance des cités siciliennes.

L'ouvrage est divisé en deux grandes parties. La première couvre la période qui va du début des guerres médiques, avec la bataille de Marathon en 490, aux origines de la guerre du Péloponnèse, avec la sécession de Potidée au printemps 432; elle présente l'héritage dont disposent alors les chefs de guerre, tactique et éthique hoplitiques, mais aussi le modèle des héros homériques qui imprègne l'imaginaire grec. Puis, privilégiant Athènes, Sparte, Thèbes et Syracuse, en raison des sources disponibles mais également de l'importance de ces cités et de la diversité que présentent leurs cadres politiques, elle examine les caractéristiques institutionnelles de leur commandement militaire et la pratique effective du commandement lors des guerres médiques, marquée par la vaillance et l'ardeur, qualités proprement homériques, mais aussi par la réflexion, la délibération et l'habileté tactique. La seconde partie, appuyée sur les œuvres de Thucydide et de Xénophon, montre comment la guerre du Péloponnèse, par sa durée et la diversité de ses engagements – batailles navales, mais aussi opérations terrestres de nature variée, embuscades et sièges autant que batailles rangées de type hoplitique –, a entraîné une évolution dans

l'art de la guerre. Répondant à la première partie qui aborde par la question « Commander en citoyen ? » l'étude de la pratique du commandement chez les généraux des années 490-430, au cours desquelles les institutions favorisent les rapports d'égalité, plus que de hiérarchie, entre des citoyens-soldats et des généraux qui, passé le temps de leur magistrature, retournent combattre comme de simples hoplites, elle se clôt sur un chapitre intitulé « Commander en soldat ? », qui montre comment des généraux expérimentés et adonnés durant plus de vingt-cinq ans aux subtilités de l'exercice militaire surent faire de cette pratique un art, en même temps qu'un métier reconnu, malgré le maintien de sa soumission permanente au contrôle des citoyens.

Les développements sont bien informés et toujours utiles, même lorsqu'ils portent sur des points bien connus, comme dans les pages consacrées aux guerres médiques ou au contrôle de chefs militaires, rois spartiates et stratèges athéniens ; mais ils restent alors concis et indispensables à la construction de l'ouvrage. Une brièveté excessive conduit du reste parfois l'auteur à donner une indication qui mériterait d'être poussée plus loin. J. Boëldieu-Trévet fait ainsi allusion au stratège Phrynichos qui aurait été accusé d'avoir livré Iasos « par trahison » et aurait été remplacé pour avoir correspondu secrètement avec le navarque lacédémonien Astyochos : or, Thucydide précise bien que l'accusation de trahison pour avoir livré Iasos résultait d'une calomnie de Pisandros, désireux d'écarter Phrynichos pour des raisons personnelles, et nous ne savons pas du tout, mis à part le fait que Phrynichos fut destitué, s'il y eut effectivement un procès pour trahison, ce qui semble peu probable en raison du renversement de la démocratie et de l'établissement du régime des Quatre-Cents qui survinrent peu après ; quant à la correspondance secrète avec Astyochos, que Phrynichos avait très habilement réussi à faire tourner à son avantage lorsqu'elle fut révélée, il semble très difficile qu'elle ait pu être à cette date invoquée contre Phrynichos. De même, une plus grande prudence serait nécessaire à propos d'Adeimantos, unique stratège rescapé de la défaite d'Aigos-Potamoi, qui aurait affronté une dénonciation pour trahison. Seules des

sources rhétoriques tardives, qui veulent accroître la gloire du futur vainqueur de Cnide, font état d'une accusation pour trahison que Conon aurait intentée à son ancien collègue : l'incertitude est grande sur la réalité de cette accusation, sur sa date si elle fut effectivement intentée, et sur la tenue d'un procès en présence de l'accusé, qui avait dû se résigner à l'exil au lendemain de la défaite d'Aigos-Potamoi. Du reste, ces réserves ne touchent pas à la pratique du commandement proprement dite, mais plutôt à la perception qu'avaient les citoyens de la conduite de leurs chefs à la guerre.

Sur l'exercice du commandement, l'ouvrage est fort utile et précieux par les innombrables analyses détaillées qu'il offre de campagnes militaires menées durant la guerre du Péloponnèse, véritable noyau de l'étude. On pourra certes regretter que la bataille des Arginuses, qui fut, par les forces engagées et par les pertes subies, l'une des batailles navales majeures de la guerre du Péloponnèse, n'ait pas bénéficié pour elle-même d'un traitement plus conséquent, contrairement au procès des stratèges vainqueurs ; ou encore que ce que l'on a de la peine à appeler la « bataille » d'Aigos-Potamoi – à propos de laquelle se pose aussi le problème de l'éventuelle prééminence d'un stratège – n'ait pas été étudié plus en détail, ne serait-ce que pour illustrer les compétences de Lysandre, qui avait su discerner la nécessité de l'emporter par les moyens en hommes et en argent, mais dont la victoire ne fut jamais admise comme authentique et méritée par les Athéniens, qui préférèrent y reconnaître l'effet de la trahison ou de la volonté des dieux, refusant que vigilance, persévérance et habileté retorse puissent être des qualités dignes de l'emporter sur leur expérience navale inégalée.

On soulignera aussi l'intérêt de l'étude consacrée au modèle des héros homériques, dont nous avons peine à imaginer de quelle manière exactement ils pouvaient influencer le comportement quotidien des Grecs à la guerre : l'ouvrage montre avec beaucoup de précision comment les héros de l'*Iliade* savent non seulement faire preuve eux-mêmes de vaillance au combat, mais aussi, en véritables chefs de guerre, ranger leurs hommes, comme des hoplites, en ordre de bataille, les inspecter et les exhorter durant l'affrontement. L'évolu-

tion, sensible dans les tragédies du v<sup>e</sup> siècle, ne montre plus des chefs de guerre bouillants d'ardeur, mais plutôt des héros, comme les souverains athéniens Thésée et Démophon, emplis d'une sage détermination conforme au droit et à la piété, les fondements de la cité. Mais, parmi les héros proprement homériques, si Ajax, fierté de Salamine, demeure d'une inflexibilité héroïque, un Ménélas ou un Agamemnon, présentés le plus souvent en êtres lâches et égoïstes, ne sont plus à la hauteur des héros de l'*Illiade*, en une période où l'exaltation d'Athènes face à ses rivales ne favorise guère la mise en valeur de héros trop péloponnésiens. À une époque où la tendance, décelable dans le répertoire iconographique de la céramique attique contemporaine, est d'humaniser les scènes divines, ou de hausser les scènes proprement humaines dans la sphère supérieure des dieux et des héros, les guerriers homériques, tels Achille et Ajax, ou encore Hector, sont représentés sur les vases comme des guerriers apparemment ordinaires, que seules les inscriptions permettent d'identifier avec certitude comme des héros. Il semble, mais le domaine des interprétations est ici mouvant, que les chefs militaires du v<sup>e</sup> siècle, pour se trouver des modèles (s'ils avaient vraiment besoin de l'idéal dont on rapporte qu'il fut plus tard celui d'Alexandre), aient dû songer aux héros que leur proposait l'épopée homérique proprement dite, qui faisait partie de la culture de base des Grecs, plutôt qu'aux personnages dont les intrigues fournissaient l'objet des tragédies jouées devant eux.

En conclusion, le lecteur appréciera dans cet ouvrage agréablement écrit et clairement structuré la qualité générale de l'information – même si le choix d'une bibliographie terminale restreinte peut sembler regrettable –, la minutie des analyses de textes qui suivent dans leurs moindres détails le déroulement de nombreuses campagnes militaires, donnant vie à des stratégies qui, dans les histoires générales, s'effacent trop souvent derrière leurs collègues plus « politiques » que « militaires », et l'ouverture du champ de l'étude, qui, à côté de ceux de chefs spartiates et athéniens, évoque les parcours contemporains et moins connus de chefs argiens, corinthiens ou syracusains.

### Jean Andreau et Raymond Descat

*Esclave en Grèce et à Rome*

Paris, Hachette Littératures, 2006, 306 p.

Alors que les années 1970 avaient été fastes pour l'histoire sociale de l'Antiquité, et en particulier pour l'étude des différentes catégories de population des cités grecques comme de l'Empire romain, les débats se sont étiolés et ont perdu leur âpreté en raison, notamment, d'un changement d'atmosphère idéologique, depuis la chute du mur de Berlin au moins. Une page historiographique est bel et bien tournée et l'héritage marxiste sur ces questions largement mis à distance. D'une certaine façon, le présent volume, en ouvrant le dossier de l'esclavage antique, en dresse implicitement le constat. La seule référence affichée par les deux auteurs dans leur introduction tout comme le champ même de leur étude, qui allie conjointement monde grec et monde romain, renvoient à la monumentale *Histoire de l'esclavage dans l'Antiquité* publiée par Henri Wallon en 1879 plutôt qu'aux travaux d'Yvon Garlan ou aux fameux colloques de Besançon sur la question – références étrangement cantonnées dans la seule bibliographie du volume.

C'est que nos deux auteurs sont deux piliers de l'école de Bordeaux, qui s'illustre par l'écriture d'une nouvelle histoire de l'économie antique, fondée sur l'interrogation de la notion de marché. Par l'étude diachronique des lieux de marché et de la manière dont les autorités des cités de l'Antiquité s'en souciaient, cette école a développé l'idée que les sociétés grecques et romaines étaient des économies à marchés, c'est-à-dire fonctionnant sur la base de fragments de marché dynamiques, bien différents et pourtant proches du marché de nos économies contemporaines. Ainsi, la structure culturelle propre à l'Antiquité ne s'expliquerait pas par l'absence du marché, mais par l'existence d'éléments spécifiques dans un espace de marchés. Pour nos deux spécialistes, l'esclavage en est un et il convenait donc de lui donner pleinement sa place.

En sept chapitres, qui vont de la définition de l'esclave à ses formes ultimes d'évolution à la fin de l'Empire d'Occident, et qui couvrent toute la période antique, depuis les origines mycéniennes ou encore les premiers achats

d'esclaves avec de l'argent jusqu'aux affranchissements et aux attitudes ambiguës de l'Église, ce petit livre brille par sa grande maîtrise de la documentation et par sa capacité à traiter de manière dépassionnée des questions longtemps engluées dans des débats partisans. Il défend plusieurs thèses qui, toutes, témoignent des nouvelles orientations de la recherche en histoire ancienne sur ces questions.

Ainsi, les auteurs considèrent que les sociétés antiques sont esclavagistes, mais que leurs économies ne le sont pas : tout en reprenant un vocabulaire à l'origine marxiste, ils souhaitent l'utiliser indépendamment de tout arrière-plan idéologique et ne pas en revenir au « mode de production esclavagiste » qui touche d'abord à la production économique. Les raisons d'une telle anesthésie des concepts tiennent selon les auteurs au nombre des esclaves, plus important que dans les sociétés à esclaves, et aux conditions de leur renouvellement, dépendantes des guerres mais aussi, et surtout, d'un marché. De même, les interrogations sur la rationalité économique de l'esclavage dans les différents secteurs d'activités aboutissent ici à des positions tout en nuances. Au contraire de Karl Marx ou de Moses Finley qui, dans leurs conceptions primitivistiques de l'économie antique, considéraient l'esclavage comme la seule réponse possible à un besoin, même s'il n'était pas rentable, les auteurs insistent sur l'opportunité de la possession de tels instruments de travail et préfèrent la notion d'attractivité, fondée sur la permanence de l'emploi apportée par l'esclave, ou encore sur sa flexibilité. Pour autant, loin de prétendre en revenir à des positions modernistes, ils soulignent, après Max Weber, les inconvénients économiques des esclaves, en particulier en raison de l'importance de l'immobilisation du capital accumulé pour leur achat.

Il existait bel et bien une contradiction de l'esclavage, saisie entre sa faible rentabilité et son attractivité. Et pour la résoudre, ou plutôt pour assurer ce minimum d'efficacité susceptible de garantir la rente escomptée du travail servile, les sociétés civiques de l'Antiquité n'ont eu d'autre choix que de motiver leurs esclaves en maintenant ouverte la possibilité de leur affranchissement. Ainsi, en révélant la nature profondément paradoxale de l'escla-

vage antique, Jean Andreau et Raymond Descat veulent montrer combien les grands systèmes de pensée du XX<sup>e</sup> siècle sont inopérants à rendre compte de toute la complexité des sociétés antiques qui ont eu recours à l'esclavage : au contraire, c'est en restituant cette complexité et en mobilisant toutes les sources disponibles que l'on pourra espérer appréhender la nature exacte de leur économie. L'esclavage n'est plus un débat idéologique, il est devenu d'abord un objet d'étude historique. Bien sûr, on pourra toujours se demander si cette posture historiographique n'est pas un leurre et si, au fond, elle n'est pas l'ultime avatar d'un modernisme, certes plus nuancé et plus érudit que celui du XIX<sup>e</sup> siècle, mais tout aussi assuré dans ses fondements.

FRANCIS PROST

### **Peter Fibiger Bang**

*The Roman bazaar: A comparative study of trade and markets in a tributary empire*  
Cambridge, Cambridge University Press, 2008, 358 p.

Le but du livre de Peter Bang est d'analyser les effets de la domination impériale romaine sur le commerce interrégional en Méditerranée d'une part et sur le fonctionnement des marchés dans l'Empire romain d'autre part. P. Bang entend renouveler l'étude de ces problèmes classiques en histoire économique romaine en recourant à l'histoire comparée, plutôt qu'à l'anthropologie ou à l'économie. Selon lui en effet, l'étude des sociétés les plus proches du monde romain donne aux historiens de l'Antiquité une base plus sûre pour leurs interprétations car l'histoire comparée leur fournit l'expérience historique dont ils manquent. Le choix du comparant est original puisque P. Bang rejette délibérément la relativement fréquente comparaison avec l'Europe moderne, qui présente selon lui trop de différences avec l'Empire romain, pour lui préférer l'empire moghol, qui présente l'avantage d'être, comme l'Empire romain, un empire tributaire. Cette notion marxiste a été aménagée par Chris Wickham pour distinguer l'extraction centralisée, impériale du surplus agricole produit par

les paysans des loyers perçus par des seigneurs féodaux locaux, indépendants et décentralisés. C'est dans ce sens que P. Bang l'utilise.

L'ouvrage est composé de deux parties assez différentes. La première analyse l'économie politique globale de l'Empire romain en se concentrant sur les déterminants macro-économiques du commerce interrégional. P. Bang se situe dans le droit fil du célèbre *tax and trade model* de Keith Hopkins. Rappelons en simplifiant que selon ce modèle le développement du commerce interrégional dans l'Empire romain est à mettre en relation avec la fiscalité monétaire impériale. C'est parce que les provinciaux doivent payer des impôts en argent qu'ils sont amenés à commercialiser une partie du surplus qu'ils produisent. P. Bang construit un modèle quantitatif déductif de l'économie impériale en s'appuyant sur la comparaison avec l'Inde moghole, ce qui le conduit à réévaluer à la hausse la part du surplus productif contrôlé par l'État impérial. De ce modèle, il conclut que le prélèvement impérial et aristocratique sur le surplus (*tribute extraction*) joue un rôle fondamental dans l'intégration économique que connaît la Méditerranée à l'époque impériale. En effet, selon son modèle, ce prélèvement est le principal déterminant des flux économiques interrégionaux. P. Bang tient à minimiser le rôle du commerce et des marchés dans le fonctionnement global de l'économie impériale : ils ne peuvent avoir selon lui qu'un rôle subordonné de transformation et d'acheminement du surplus prélevé par l'État impérial et par les élites. L'auteur rejette un modèle d'intégration ricardien, où le commerce et les marchés jouent un rôle primordial puisque l'intégration économique de l'Empire est conçue comme le résultat d'un processus de marché. Dans ce type de modèle, le marché coordonne et organise les différentes régions économiques de l'Empire qui se spécialisent chacune selon leurs avantages économiques comparés.

La seconde partie est consacrée au fonctionnement des marchés dans l'Empire romain. P. Bang quitte le domaine des modèles quantitatifs déductifs macro-économiques pour recourir à l'économie néo-institutionnaliste et à la notion de « bazar », qui donne son titre à l'ouvrage et qu'il emprunte à l'anthropologue

Clifford Geertz pour décrire les marchés dans l'Empire romain. Parmi les caractéristiques qui définissent le bazar selon C. Geertz, P. Bang mentionne une organisation fragmentée, une information réduite et une faible standardisation des produits, ce qui correspond selon lui assez bien aux caractéristiques des marchés romains. P. Bang insiste donc fortement sur l'imperfection des marchés romains et sur leur faible degré d'intégration. Les coûts de transaction y sont élevés en raison notamment du peu d'information économique disponible, des aléas des transports, du manque de standardisation des productions et de l'absence d'institutions, État ou aristocraties, désireuses ou même tout simplement capables de leur donner une cohérence institutionnelle. De ce fait, les marchés romains sont des univers marchands incertains, risqués, où les prix sont extrêmement volatiles. Pour pallier ces inconvénients, les marchands s'organisent en s'appuyant sur les associations communautaires et sur la maisonnée (*household*). Ces réseaux personnels leur permettent notamment de recueillir de l'information économique, d'accéder au crédit commercial et de régler leurs différends commerciaux. Ces stratégies sociales développées par les marchands permettent aux marchés romains de fonctionner, même si P. Bang souligne qu'elles ont pour inconvénient de cloisonner les marchés ce qui rend notamment l'arrivée de nouveaux entrants difficile. L'analogie, plus que la comparaison, avec l'Inde moghole joue ici un grand rôle car les sources romaines permettent difficilement d'aller au-delà de l'hypothèse sur ces différents points. Peut-on vraiment parler d'histoire comparée, par exemple lors du parallèle établi entre les implications respectives de la caste indienne et du collège romain dans le domaine économique, lorsqu'on a si peu d'informations sur un des éléments de la comparaison ?

P. Bang invite à juste titre à ne pas surestimer le degré d'uniformisation monétaire et surtout juridique de l'Empire. De nombreuses régions conservent de fortes spécificités, notamment l'Égypte qui est probablement la province de l'Empire où on peut le mieux observer la pratique juridique quotidienne. La création de l'Empire n'a probablement pas créé un espace économique institutionnellement unifié comme



veulent le croire certains commentateurs: il ne suffit pas de mentionner l'existence d'un système monétaire commun ou celle du droit romain pour démontrer l'existence d'un tel espace. L'État impérial apparaît d'ailleurs chez P. Bang comme un acteur relativement faible et parasite pour le commerce. Les nombreux droits de douanes acquittés par les marchands lors du transport des marchandises ne peuvent même pas être conçus comme la contrepartie d'une sécurité publique accrue des transports puisque P. Bang soutient l'idée que le degré de violence et de brigandage n'a pas sensiblement diminué à partir d'Auguste. La *Pax Romana* relève selon lui davantage de la propagande impériale que de la réalité. L'Empire romain n'apparaît donc pas comme une entité unifiée et pacifiée soumise à un pouvoir politique fort.

L'ouvrage est particulièrement dense et riche, il est notamment d'un haut niveau théorique, et il appartient à la meilleure tradition cambridgienne de l'histoire économique de l'Antiquité, tant dans la méthodologie que dans un certain nombre de ses conclusions. P. Bang s'inscrit d'ailleurs contre un certain nombre de travaux récents qui font selon lui

retour à Michel Rostovtzeff en voulant critiquer un certain nombre d'idées finleyiennes. Ces travaux cherchent selon P. Bang à mettre en évidence plus de croissance, plus de rationalité, plus d'intégration des marchés, plus de commerce que ce que Moses Finley croyait voir dans l'économie antique. Mais s'il est exact que ces travaux s'attachent à remettre en cause un certain nombre d'affirmations finleyiennes, cela ne signifie pas pour autant systématiquement un retour au modernisme. La polémique paraît d'autant plus inutile que P. Bang est convaincu de la nécessité de sortir du débat entre primitivisme et modernisme et veut y parvenir en recourant notamment à la comparaison avec l'Inde moghole. Celle-ci ne donne peut-être pas tous les résultats qu'on aurait pu espérer au vu de son originalité et le recours à la notion anthropologique de bazar de C. Geertz ou à l'économie néo-institutionnaliste apparaissent souvent plus déterminants pour l'argumentation que le comparant moghol. Mais ces réserves n'enlèvent rien au grand intérêt de ce livre pour l'histoire économique romaine.

FRANÇOIS LEROUXEL



- Alain Duploux, *Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant J.-C.* (Emmanuèle Caire) p. 1165-1167
- Claudia de Oliveira Gomes, *La cité tyrannique. Histoire politique de la Grèce archaïque* (Paulin Isnard) p. 1167-1169
- Pauline Schmitt-Pantel et François de Polignac (dir.), *Athènes et le politique. Dans le sillage de Claude Mossé* (Jean-Christophe Couvenhes) p. 1169-1171
- Cornelius Castoriadis, *Ce qui fait la Grèce. 2, La cité et les lois : séminaires 1983-1984* (Airton Pollini) p. 1171-1173
- Josiah Ober, *Democracy and knowledge: Innovation and learning in classical Athens* (Pierre Carlier) p. 1173-1175
- Christophe Pébarthe, *Cité, démocratie et écriture. Histoire de l'alphabétisation d'Athènes à l'époque classique* (Paul Demont) p. 1175-1176
- Anna Heller, « *Les bêtises des Grecs* ». *Conflits et rivalités entre cités d'Asie et de Bithynie à l'époque romaine, 129 a.C.-235 p.C.* (Maurice Sartre) p. 1176-1178
- Kostas Vlassopoulos, *Unthinking the Greek polis: Ancient Greek history beyond Eurocentrism* (Paulin Isnard) p. 1178-1181
- Greg Woolf (éd.), *Cambridge illustrated history of the Roman world* (Patrick Le Roux) p. 1181-1182
- Sarolta A. Takács, *The construction of authority in ancient Rome and Byzantium: The rhetoric of empire* (Filippo Ronconi) p. 1183-1184
- Karl-Joachim Hölkeskamp, *Reconstruire une République. La « culture politique » de la Rome antique et la recherche des dernières décennies* (Claudia Moatti) p. 1185-1186
- Michel Humm, *Appius Claudius Caecus : la République accomplie* (Ghislaine Stouder) p. 1186-1188

- Nicolas Tran, *Les membres des associations romaines. Le rang des collegiati en Italie et en Gaules sous le Haut-Empire* (Maria Luisa Bonsangue) p. 1188-1191
- Philippe Leveau et Bernard Rémy (dir.), *La ville des Alpes occidentales à l'époque romaine* (Nicolas Laubry) p. 1191-1193
- Maxence Segard, *Les Alpes occidentales romaines. Développement urbain et exploitation des ressources des régions de montagne : Gaule Narbonnaise, Italie, provinces alpines* (Nicolas Laubry) p. 1191-1193
- Sophie Métivier, *La Cappadoce (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle). Une histoire provinciale de l'Empire romain d'Orient* (Vincent Puech) p. 1193-1195
- Robert Bonnaud, *Victoires sur le temps. Essais comparatistes : Polybe le Grec et Sima Qian le Chinois* (Damien Chaussende) p. 1195-1196
- Claude Calame, *Pratiques poétiques de la mémoire. Représentations de l'espace-temps en Grèce ancienne* (Pascal Payen) p. 1196-1198
- Edoarda Barra-Salzédo, « *En soufflant la grâce* » (Eschyle, Agamemnon, v. 1 206). *Âmes, souffles et humeurs en Grèce ancienne* (Anne-Marie Bernardi) p. 1198-1199
- Sophie Lalanne, *Une éducation grecque. Rites de passage et construction des genres dans le roman grec ancien* (Louise Bruit) p. 1200-1202
- Sandra Boehringer, *L'homosexualité féminine dans l'Antiquité grecque et romaine* (Violaine Sebillotte Cuchet) p. 1202-1203
- Francis Prost et Jérôme Wilgaux (éd.), *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité* (Florence Gherchanoc) p. 1203-1205
- Pierre Cordier, *Nudités romaines. Un problème d'histoire et d'anthropologie* (Stéphanie Wyler) p. 1205-1207
- Marcello Carastro, *La cité des mages. Penser la magie en Grèce ancienne* (Anne-Marie Bernardi) p. 1207-1209
- Gabriella Pironti, *Entre ciel et guerre. Figures d'Aphrodite en Grèce ancienne* (Pierre Ellinger) p. 1209-1210
- John Scheid, *Quand faire c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains* (Maurice Godelier) p. 1210-1212
- Jean-Louis Brunaux, *Les druides. Des philosophes chez les barbares* (Laurent Lamoine) p. 1212-1214
- Christian Goudineau (dir.), *Religion et société en Gaule* (Nicolas Laubry) p. 1214-1216

- Luigi Loreto, *Per la storia militare del mondo antico. Prospettive retrospettive* (Jean-Christophe Couvenhes) p. 1217-1218
- Georges Castellvi, Josep Maria Nolla et Isabel Rodá (dir.), *Le trophée de Pompée dans les Pyrénées (71 avant J.-C.): col de Panissars, Le Perthus, Pyrénées-Orientales (France), La Jonquera, Haut Empordan (Espagne)* (Philippe Leveau) p. 1218-1220
- Luigi Loreto, *La grande strategia di Roma nell'età della prima guerra punica (ca. 273-ca. 229 a.C.). L'inizio di un paradosso* (Olivier de Cazanove) p. 1220-1222
- Jeannine Boëldieu-Trévet, *Commander dans le monde grec au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère* (Anne Queyrel) p. 1222-1224
- Jean Andreau et Raymond Descat, *Esclave en Grèce et à Rome* (Francis Prost) p. 1224-1225
- Peter Fibiger Bang, *The Roman bazaar: A comparative study of trade and markets in a tributary empire* (François Lerouxel) p. 1225-1227